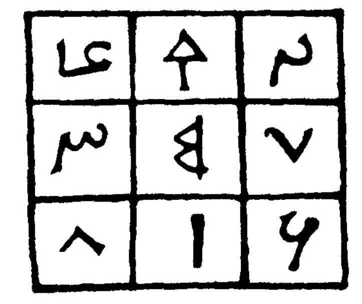
HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



Année 1942 Fascicule unique

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

La Revue Hespéris, publiée par l'Institut des Hautes Études Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

Elle paraît normalement quatre fois par an. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

Une revue bibliographique annuelle, concernant tout ce qui est publié sur le Maroc, complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

*
* *

Hespéris a publié :

d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1933 ;

d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines (1915-1935), qui renferme une table de la Revue (Archéologie, Arts indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Linguistique, Littérature, etc.).

*
* *

Pour tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, publications et ouvrages, dont on désire un compte rendu), s'adresser au Secrétaire du Comité des Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat.

Pour tout ce qui concerne l'administration de la Revue (demandes de renseignements, changements d'adresse, services d'échanges de périodiques), s'adresser au Secrétariat de l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat.

*
* *

Les demandes d'abonnements ou de collections doivent être adressées à la Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, à Paris (Ve). Il n'est pas envoyé de numéro spécimen.

	France et Colonies	Étranger
Prix de l'abonnement (un an)........	**100 francs**	**150 francs**

Années antérieures	**1921**..........................	(*épuisée*)
	1922-1928..................	**200 fr.**
	1929 à 39..................	**150 fr.**

HESPÉRIS

TOME XXIX

Année 1942 — *Fascicule unique*

SOMMAIRE

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DANS LE SUD MAROCAIN

Un court séjour dans la région de Tiznit, au printemps dernier[1], nous a permis d'y mener une enquête rapide de géographie linguistique berbère. On voudra bien trouver dans les croquis qui suivent un premier aperçu des résultats que nous avons obtenus. Nous sommes heureux, pour notre part, en reprenant en somme, après dix ans d'interruption, un contact direct avec les populations berbérophones du Maroc, de nous associer à tous ceux qui, depuis une trentaine d'années, y ont fait ou continuent d'y faire une si riche et si précieuse collecte de matériaux.

Nous avons repris notre vocabulaire élémentaire : corps humain et animaux domestiques. Nous l'avons demandé à une soixantaine d'informateurs depuis les Ida ou Tanan jusqu'au sud de Goulimin. Nous avions déjà recueilli ce même vocabulaire, un peu moins poussé, en novembre 1926 chez les Ihahan. De là le prolongement de nos croquis, au nord, presque jusqu'aux portes de Mogador, et de là, sur certains, des lacunes pour cette dernière zone.

La région que nous avons ainsi considérée était loin d'être inconnue. Sans parler ici des données déjà anciennes comme la *Relation de Sidi Brahim de Massat* (point M 17), des deux ouvrages du lieutenant Jordan dont les textes ont été recueillis légèrement plus à l'est, des deux manuels de MM. Justinard et Laoust qui embrassent une zone beaucoup plus vaste, c'est ici même que se situent les différentes études du colonel

1. Il nous est particulièrement agréable de remercier ici les autorités qui nous ont permis de mener à bien cette enquête, en particulier, à Rabat, M. le colonel Guillaume, directeur des Affaires politiques, et à Tiznit, M. le général Azan, commandant le territoire d'Agadir-Confins. Qu'il nous soit permis également d'exprimer toute notre gratitude à tous ceux qui sur place, à Tiznit, Goulimine, Bou Izakaren, Tarjicht, Tafraout et Inezgan, nous ont toujours si cordialement reçu et offert les possibilités matérielles de séjour et de travail.

Justinard sur les Ait Baamran (points M 21 à M 26), toute l'œuvre de Stumme sur le Tazeroualt (point M 41) et celle de Destaing sur les Ida ou Semlal[1]. Des notations sont en outre à glaner dans les ouvrages de M. Westermarck et dans différents travaux de M. Laoust, *Mots et choses Berbères* en particulier. Après tant d'études, l'intérêt de notre enquête, touche légère chaque fois, réside dans la multiplication de points d'information aussi strictement localisés que possible.

Tous les parlers considérés appartiennent à la Tachelhait. Or tous les croquis retenus, et ils auraient pu être multipliés dans le seul cadre de notre courte enquête, présentent des variations. C'est dire que, même dans ce mince fragment de la Tachelhait, il n'y a pas uniformité absolue de langage.

Les variations dont nous offrons des exemples ici sont de trois ordres : vocabulaire, structure nominale, prononciation. Pour le vocabulaire on se reportera aux cartes 2, 3, 4, 6, 10 et aussi 7. Tantôt c'est un mot arabe qui s'implante aux dépens d'un mot berbère, ainsi, carte 3, *ššεar* aux dépens d'*azzar*. Tantôt il y a lutte de mots berbères entre eux, en particulier quand un terme expressif, se dépouillant de son expressivité pour ne devenir qu'indicatif, tend à remplacer le terme indicatif en usage : ainsi, carte 2, *agay*(*y*)*u* en regard de *iḫf* ou carte 10, *ifənzi*, passant de la bête à l'homme, en regard de *tifdənt*.

Pour la structure nominale, on considérera la carte 4 avec *azbal* à côté de *izbəl* ou *anzid* et *inẓid* à côté de *inẓəd*, les cartes 6, 7 et 11 avec *mumma*, *amətṭa* et *tifiya* à côté de *mummu*, *imətṭi* et *tifiyi*, la carte 10 avec *tifdənt* et *tifədnint*[2], la carte 12 avec *aẓar* et *aẓur*, enfin les cartes 9 et 12 avec *afud* et *aẓar* (*aẓur*) à voyelle initiale constante ici, non constante là.

Pour la prononciation, on s'attachera tout spécialement aux cartes 5

1. M. Destaing écrit, p. v de l'Avertissement de son vocabulaire français-berbère : « Les mots que renferme le vocabulaire publié aujourd'hui appartiennent au parler (= à la langue) d'une vingtaine de tribus qui habitent dans les montagnes du nord-est d'Ilir : Ait Ougersif, Amanouz, Tafraout, Ammeln, etc., groupées en une sorte de confédération : l'ameqqun des Ida ou Semlal... Notre principal informateur a été M. Aḥmed ben ʿAli des Ida ougersif. » Ce regroupement n'a pas été suivi par la carte des tribus de 1935 dont nous nous sommes servis. La zone envisagée par M. Destaing comprend, semble-t-il, nos points M 47 à M 56, avec ou sans le point M 49.

2. Sur ce même problème, avec une très légère nuance, voir André Basset, *Un pluriel devenu singulier en berbère* dans *GLECS*, III, p. 19, séance du 23 mars 1938.

et 8 qui, pour la dentale sourde (carte 8) et la dentale sonore (carte 5), témoignent d'une altération possible de l'occlusive dans une partie de cette région : l'occlusive peut y passer non seulement à la spirante interdentale ou même à la semi-occlusive sifflante, mais même à la spirante sifflante.

Quelles que soient ces variations, leur présentation n'est pas uniforme. Tantôt les notations sont mêlées, tantôt elles sont juxtaposées, réalisant effectivement, ou presque, des aires homogènes, bordées de limites linguistiques. Dans le premier cas, il y a lutte active entre deux éléments dont l'un est en train d'évincer l'autre qui se défend. C'est la situation par exemple, carte 3, de l'emprunt arabe *ššεar* et du berbère *azzar*. Dans le second cas, on est en présence d'affrontements dialectaux. Ceux-ci ne sont pas nécessairement figés : des deux éléments qui s'affrontent, l'un peut avoir un dynamisme que l'autre n'a pas. En cas de stabilité, la limite linguistique est ferme et nette. En cas de lutte, elle est figurée par une frange qui s'agrandit et se déplace en faveur de l'élément le plus fort, et celui-ci peut aller jusqu'à noyauter l'autre, puis, terme extrême avant la victoire totale, ne plus laisser que des noyaux de l'autre.

Nous avons la chance, au Maroc, d'examiner les problèmes qui nous intéressent, avant que les transformations politiques, conséquence de notre présence, aient fait oublier les anciennes divisions tribales. Aussi nous est-il possible d'y étudier, dans des conditions particulièrement favorables, le rapport des limites linguistiques aux limites politiques, celles-là, naturellement, dans leur principe, fonction de celles-ci, surtout dans des régions où le voisin était l'ennemi et la guerre endémique. On n'aura aucune peine, notamment carte 4 ou carte 5, à trouver des exemples suffisamment caractérisés de cette relation. Mais, en fait, il n'en est pas toujours ainsi, car la situation politique n'était pas elle-même figée et, d'autre part, par delà le groupe local étroitement replié sur lui-même, des occasions d'interpénétration linguistique pouvaient naître de la formation, même éphémère, de grands commandements, de l'existence d'alliances par les leffs, de la rencontre annuelle dans les moussems, de la fréquentation commune des pèlerinages,... voire même des marchés ruraux hebdomadaires.

Si nous considérons le problème de phonétique envisagé dans les cartes 5 et 8 (« visage » et « barbe »), nous constatons qu'il y a une

certaine coïncidence entre les aires et les limites linguistiques des deux cartes : c'est qu'il s'agit de deux aspects voisins d'un même phénomène. Il pourrait d'ailleurs n'en être pas nécessairement ainsi, tant chaque mot a sa vie propre, comme nous allons le voir aussitôt. En effet, si nous considérons le problème de morphologie, voyelle initiale constante ou non constante à l'état d'annexion, envisagé dans les cartes 9 et 12 (« genou » et « nerf »), soit le même problème dans deux mots différents, nous constatons que, d'une carte à l'autre, aires et limites ne se superposent pas. Si nous considérons encore dans les cartes 6, 7 et 11, la présence du vocalisme *a* en regard d'un vocalisme *u* ou *i* (*mummu* et *mumma ; imətti* et *amətta ; tifiyi* et *tifiya*), nous constatons également, d'une carte à l'autre, la non-superposition des limites. Si nous considérons enfin les variations de vocabulaire, l'indépendance mutuelle des cartes est encore plus typique.

Cela prouve que, dans ce groupement de sédentaires, la langue ne se subdivise pas en dialectes, puis en sous-dialectes et enfin en parlers, mais s'éparpille directement en une poussière de parlers, chacun expression de la plus petite unité sociale. Et ceci est la conséquence de l'intensité de la vie locale, de sa prépondérance aux dépens ou à l'exclusion de groupements régionaux plus étendus.

Ces conclusions ne sont pas propres à la Tachelhait : on les comparera utilement à celles que l'on peut tirer de nos croquis de Kabylie[1]. Et, sur un plan plus large, on pourra d'autre part comparer ces résultats à ceux qui se dégagent de nos autres publications de géographie linguistique qui, toutes fragmentaires et limitées qu'elles soient encore, donnent, juxtaposées, un premier aperçu des faits dans l'ensemble de la Berbérie, Maroc d'une part et parlers extrême-orientaux de l'autre exceptés[2].

André BASSET.

1. André Basset, *Études de géographie linguistique en Kabylie*, Paris, Leroux, 1929, et aussi : *Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1930, pp. 179-181.

2. *Atlas linguistiques des parlers berbères, Algérie, Territoires du Nord*, fasc. I, *Équidés*, 24 + 1 cartes et notes, Alger, 1936 ; fasc. II, *Bovins*, 20 + 1 cartes et notes, Alger, 1939. — *Notes sur les parlers touaregs du Soudan*, dans *Bull. Com. Et. Hist. et Sc. A. O. F.*, t. XVII, 1934 (18 croquis concernant le corps humain). — *Parlers touaregs du Soudan et du Niger*, *ibid.* t. XVIII, 1936 (12 croquis concernant les animaux sauvages). — *Présentation des premières cartes d'un atlas linguistique en cours de réalisation des parlers du Sahara et du*

POINTS D'ENQUÊTE

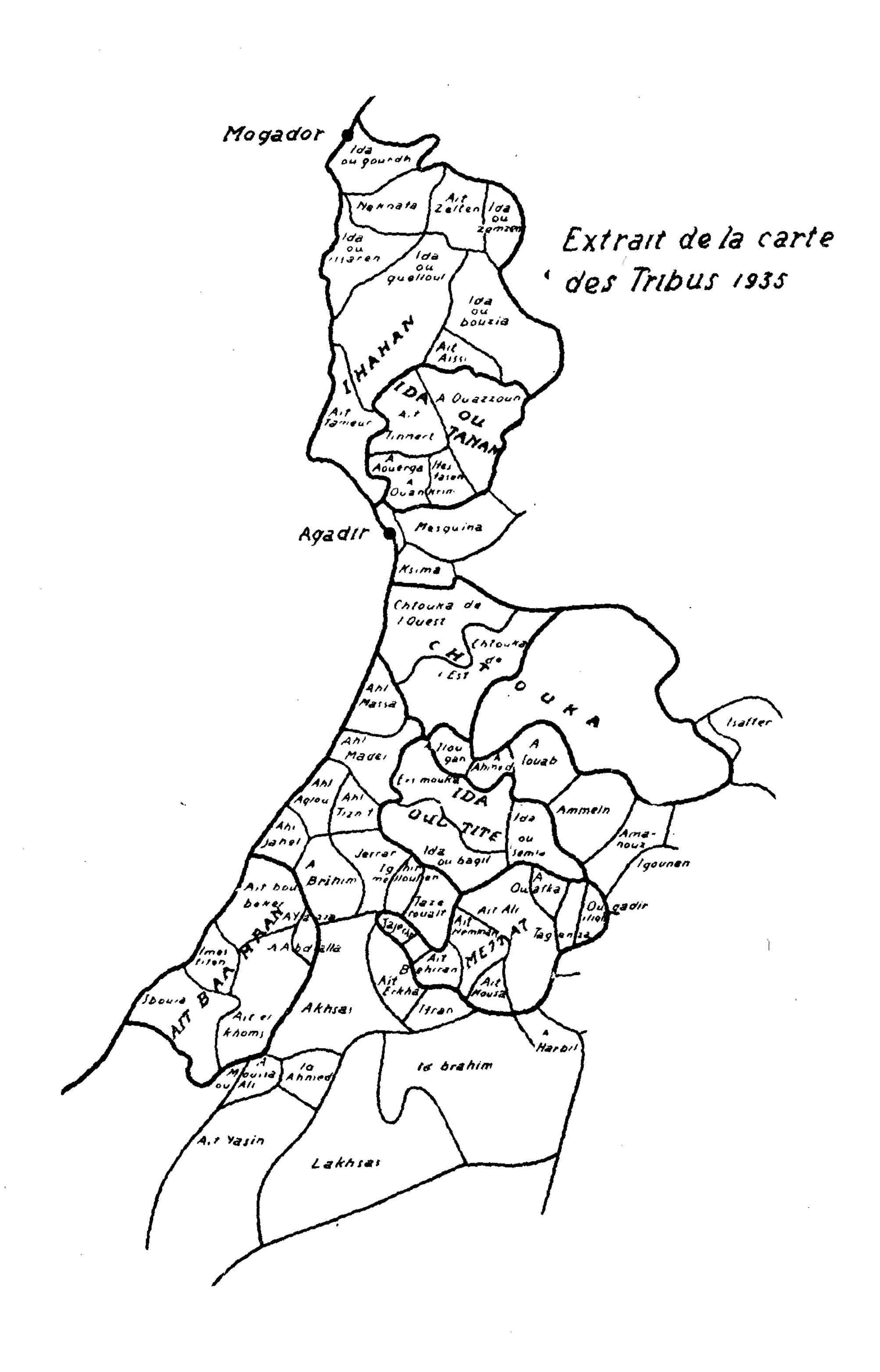
Les indications suivantes, si inégales, sont celles que les informateurs nous ont données eux-mêmes, sans que nous ayons pu les soumettre à un contrôle personnel et suffisamment précis. Nous avons intentionnellement utilisé pour elles une transcription nettement vulgaire pour bien marquer que, n'ayant pas été recueillies comme objet propre d'étude, elles n'offrent aucune garantie à cet égard.

M 1. Ihahan, Ait Zelten, Ilalen, Touggaman.
M 2. Ihahan, Zemzem, Ait Bayyout, Lahsainet.
M 3a. Ihahan, Ida ou Bouzia, Amkourra, Taroua Mousa.
M 3b. Ihahan, Ida ou Bouzia, Imezgan.
M 4. Ihahan, Imgrad, Imouchtain, Ida ou Idder, Ayyaouaou.
M 5. Ihahan, Ida ou Guelloul, Ida ou Zeikou, Iaisiten.
M 6a. Ihahan, Ida ou Kazzou, Ida ou Haman.
M 6b. Ihahan, Ida ou Kazzou, Masfour, Akhamchou.
M 6c. Ihahan, Ida ou Tghouma, Ida Gissimour, Isk-ougrour, Tigemmi n elbaz.
M 7. Ihahan, Ait Aissi, Azednen.
M 8. Ihahan, Ait Amer, Ait oui Iyoufen, Sihel.
M 9. Ida ou Tanan, Ait Ouâzzoun, Isk, Taourirt n ait Jeddi.
M 10. Imesseguin, Taneffist.
M 11. Chtouka, Hasi lbouger.
M 12. Chtouka, Inechchaden, Leqsebt.
M 13. Ida ou Mennas, Ait Eddaya, Ait Hikki.
M 14. Chtouka, Ikounka, Ait ouarhaman, Ait Mous.
M 15. Chtouka, Ait Milk, Ait Yider, Asersif.
M 16. Chtouka, Ait Amer.

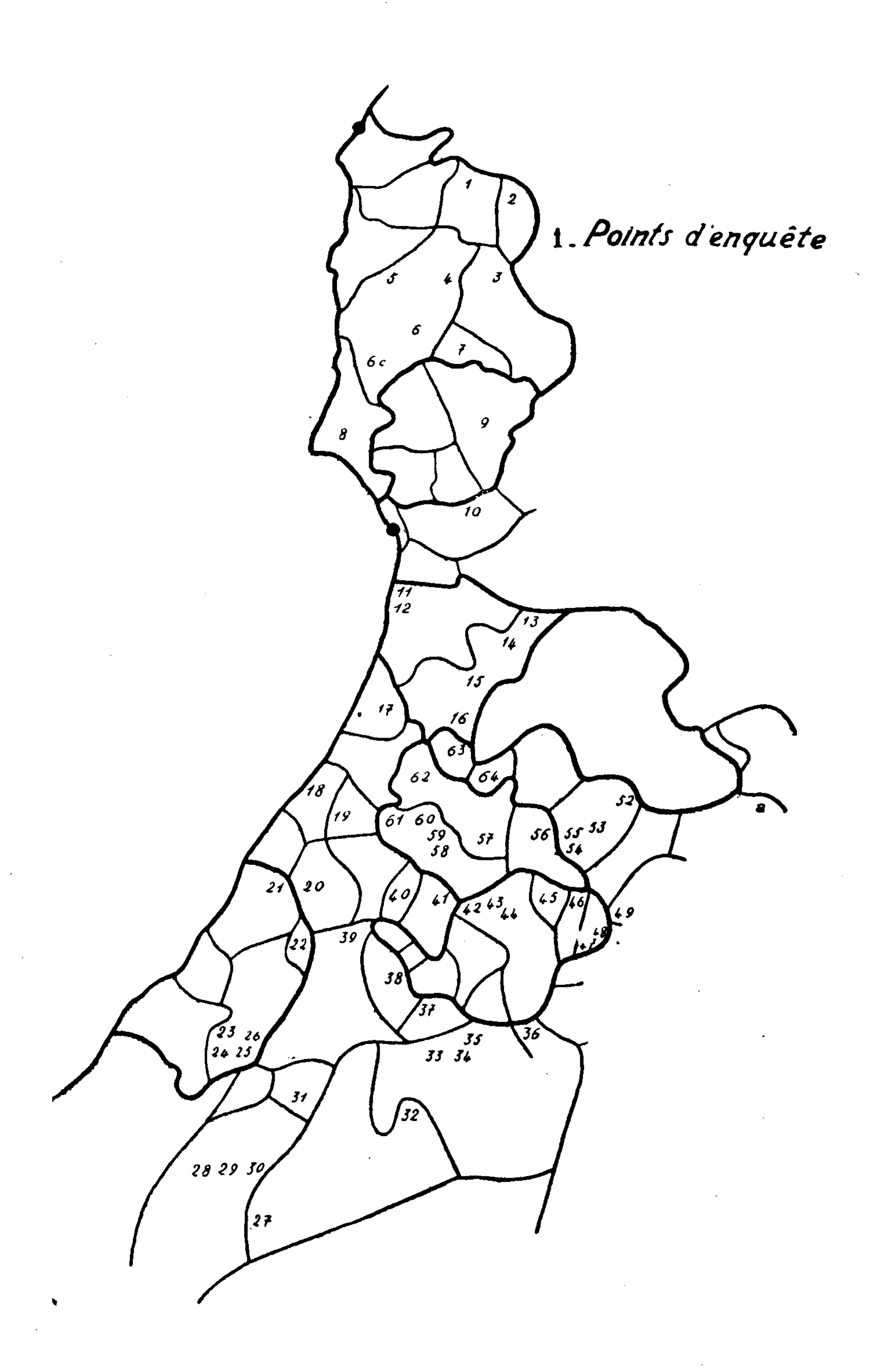
Soudan, dans *Actes du IVe Congrès international des linguistes* (1936), Copenhague, 1938 (3 croquis : coq, poussin, œuf). — *Aires phonétiques homogènes et non homogènes*, dans *Proceedings of the Third international congress of phonetic sciences*, Gand, 1938, p. 258-261. — *La langue berbère dans les Territoires du Sud*, dans *Revue Africaine*, 1941 (4 croquis : « homme » sg., « femme » sg., pl., « il a donné ») et aussi Communication à la Société de Linguistique de Paris le 6 avril 1935 (Procès-verbaux des séances, dans *Bulletin* n° 107, p. XXII-XXIII).

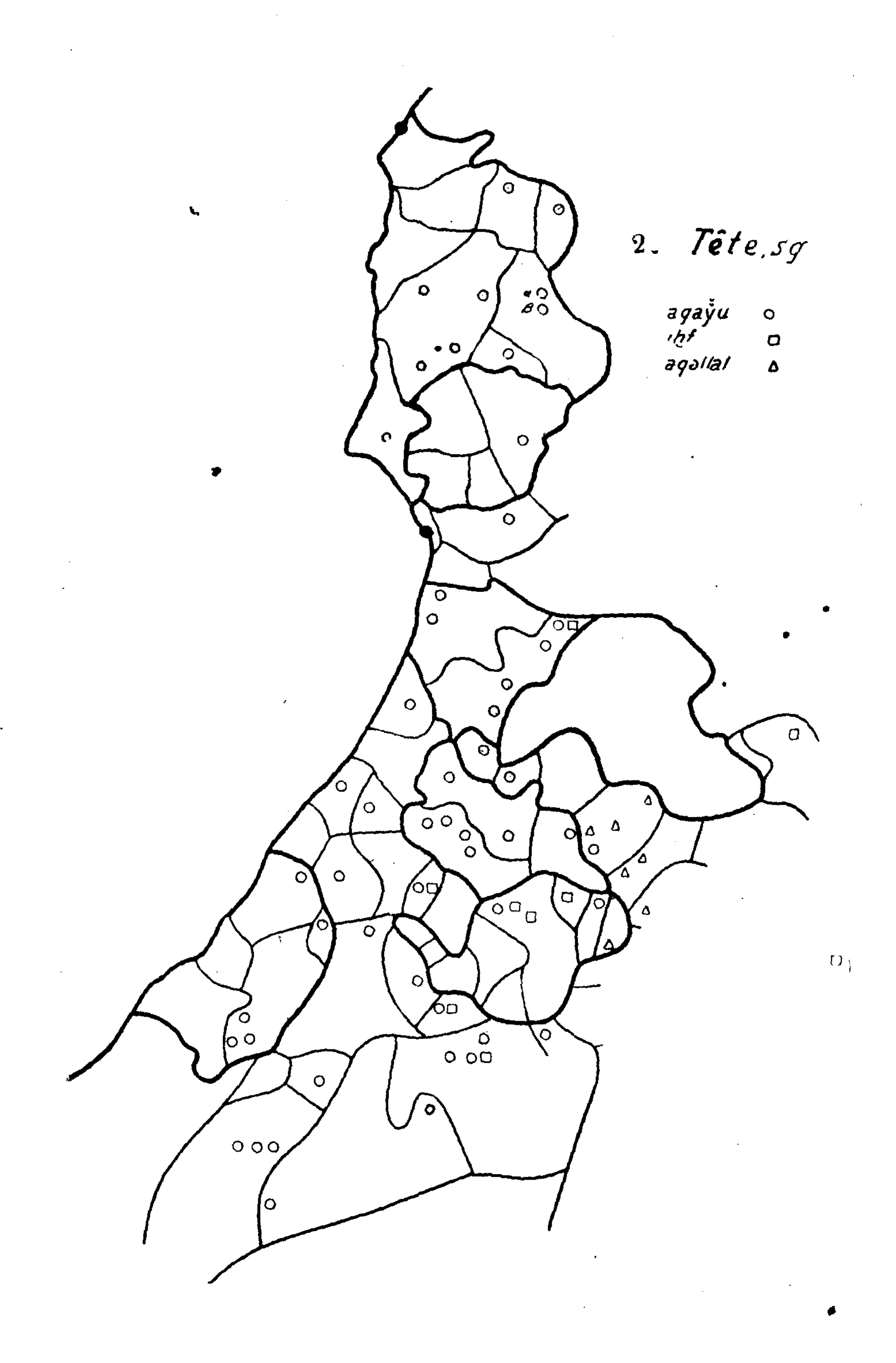
M 17. Massa, Imalalen.
M 18. Aglou, Zzaouit sidi bou Nouar.
M 19. Tiznit.
M 20. Ait Brahim de la plaine, Larjam.
M 21. Ait Baamran, Id Mousakna.
M 22. Ait Yâzza, Ait Ouergan, Tidli.
M 23. Ait Baamran, Ait el Khoms, Ait Ali, Oughran.
M 24. Abainou.
M 25. Igisel, Igourramen, Tabaoullout.
M 26. Igherbin, Toutlin.
M 27. Ait Zekri, Iderdar, Elborj.
M 28. Ait Yasin, Ait Yahya ouhmou, Ait âli Mousa.
M 29. Ait Yasin, Ait Boumezgan.
M 30. Ait Yasin, Id Bouzouar, Id Boujmâ ou Salem, Gir.
M 31. Ait Ahmed, Id Erramouch.
M 32. Id Mousa, Id bou Khair, Id âbd ou moula, Leqbst.
M 33. Id Sâid ou Lhasen, id bou tekejda.
M 34. Ait sâid ou Brahim, Id âbd el Malek, Ddou oudrar.
M 35. Ida ou legouan, Id ouaqqain, Agadir Idran.
M 36. Ait herbil, Amzaourou.
M 37. Ifran, Tankert, Taourirt n ait âli oumejjoud.
M 38. Ait ekhkha, Ait alougan.
M 39. Akhsas, Mighekht, Id elhajj âli.
M 40. Ait djerrar, Ighil melloulen, Talouzt.
M 41. Tazeroualt, Aggoujgal.
M 42. Imejjad, Ait âli ou tagout, Ignaoun.
M 43. Imejjad, Ait âli n tagout, Ihiyaden.
M 44. Imejjad, Ait âli, Id errais.
M 45. Ait Ouafqa, Ait lehajj, Ddou tmenerout.
M 46. Ighechchan, Ait ou âddi, Izourzen en tegenza.
M 47. Ait Sidi âbd allah ou sâid, Ait sidi âli ou hmad, Zzaouit n ddougadir yilegh.
M 48. Ammeln, Abd allah ou sâid, Zzaouit dougadir.
M 49. Igounan, Ait zekri, Igdourt.
M 50. Amanouz, Ait daoud, Ait elhajj yousef, Ifqiren.
M 51. Taserirt, Ait oualimous, ddousedrem.

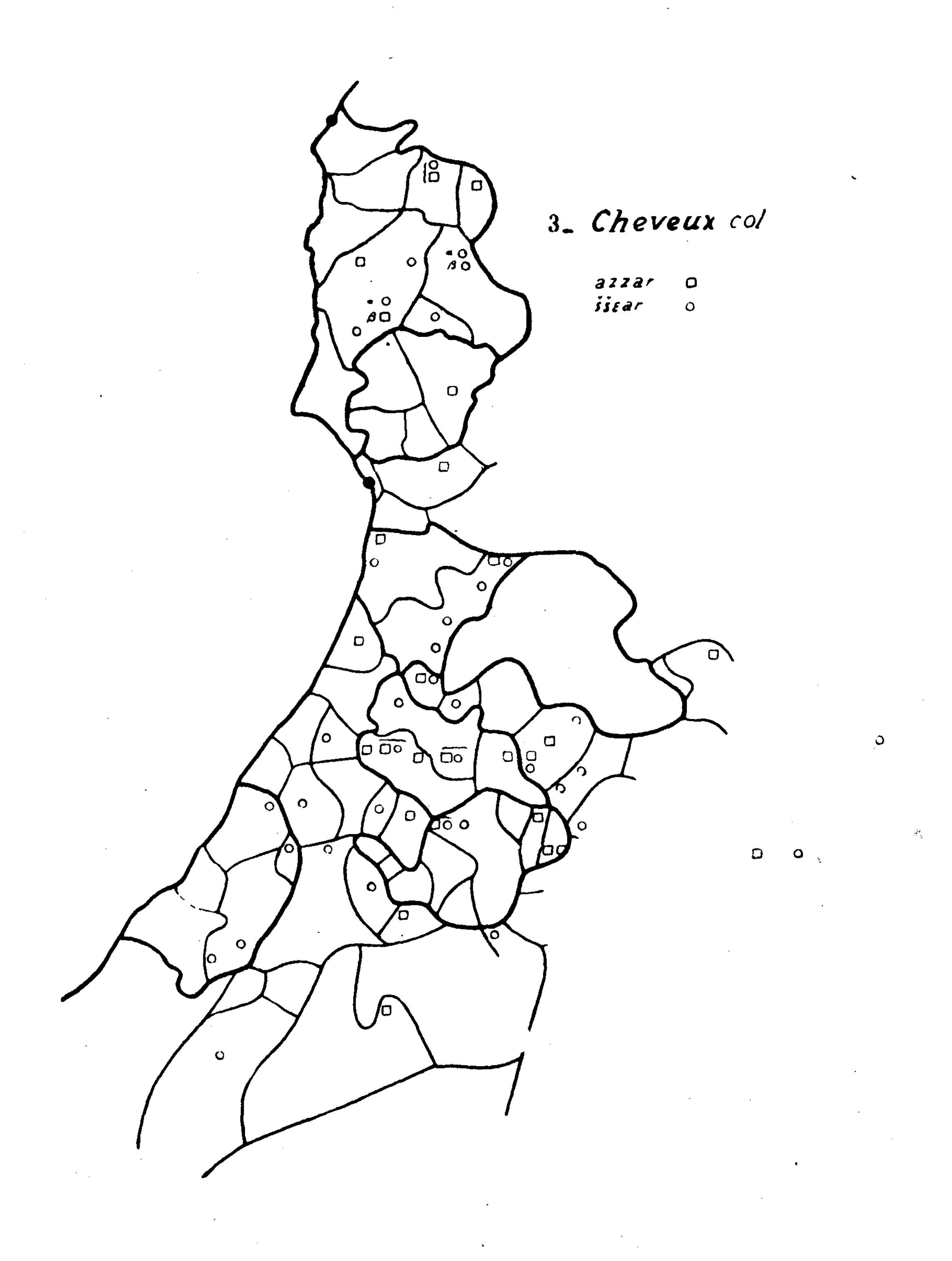
M 52. Ammeln, Afella ouasif, Imi n tidert.
M 53. Tafraout, Ait salah, Bou tabiâ.
M 54. Ammeln, Tahala, Ait ibourek, Ddou zouiyet.
M 55. Ammeln, Agouns ouasif, Ait belâid, Agelz.
M 56. Ida ou semlal, Lârbi mezzilen.
M 57. Ida ggouarsmouks, Idensaren.
M 58. Ida oubaqil, Tizgi, Iberdan.
M 59. Ida oubaqil, Anzi, Agouni oumouahad.
M 60. Ida ou baqil de la montagne, Ait amer, Iqellalen.
M 61. Ida oû baqil de la plaine, Migherman.
M 62. Ida ggouarsmouks, Ichoukheniten.
M 63. Chtouka, Ait ilougouan, Ibourin.
M 64. Ait hmed, Ait emsnaka, Agouerd en temezgi.
M a. Ida ou tinest, Iouriten, Amalou.
M b. Ait oumribed, Ait châib, Ihouaren, Tagadirt.
M c. Ait leqsebt (Aqqa).
M d. Ait djellal, Ait ettaleb, Agadir lehna.

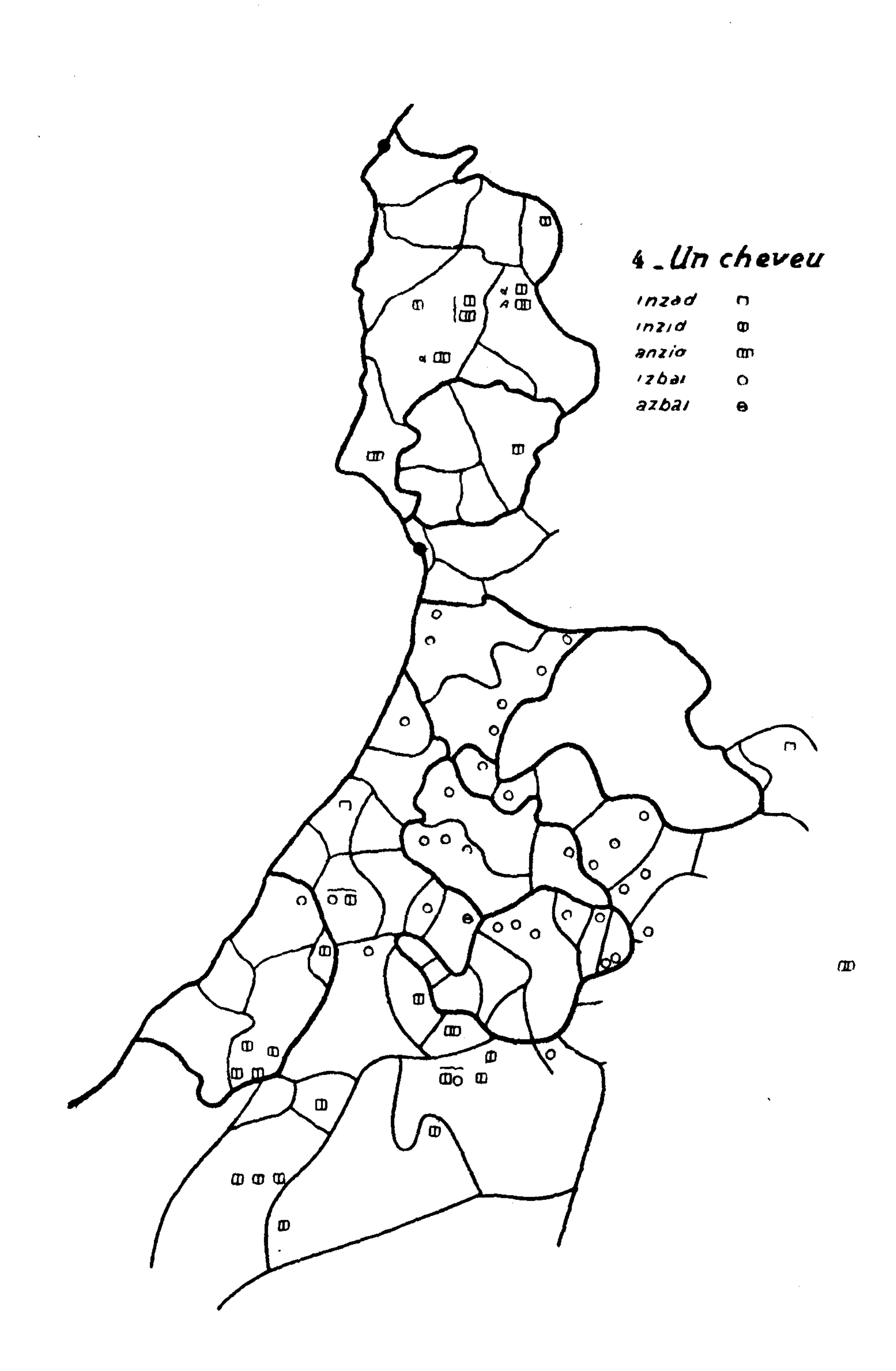


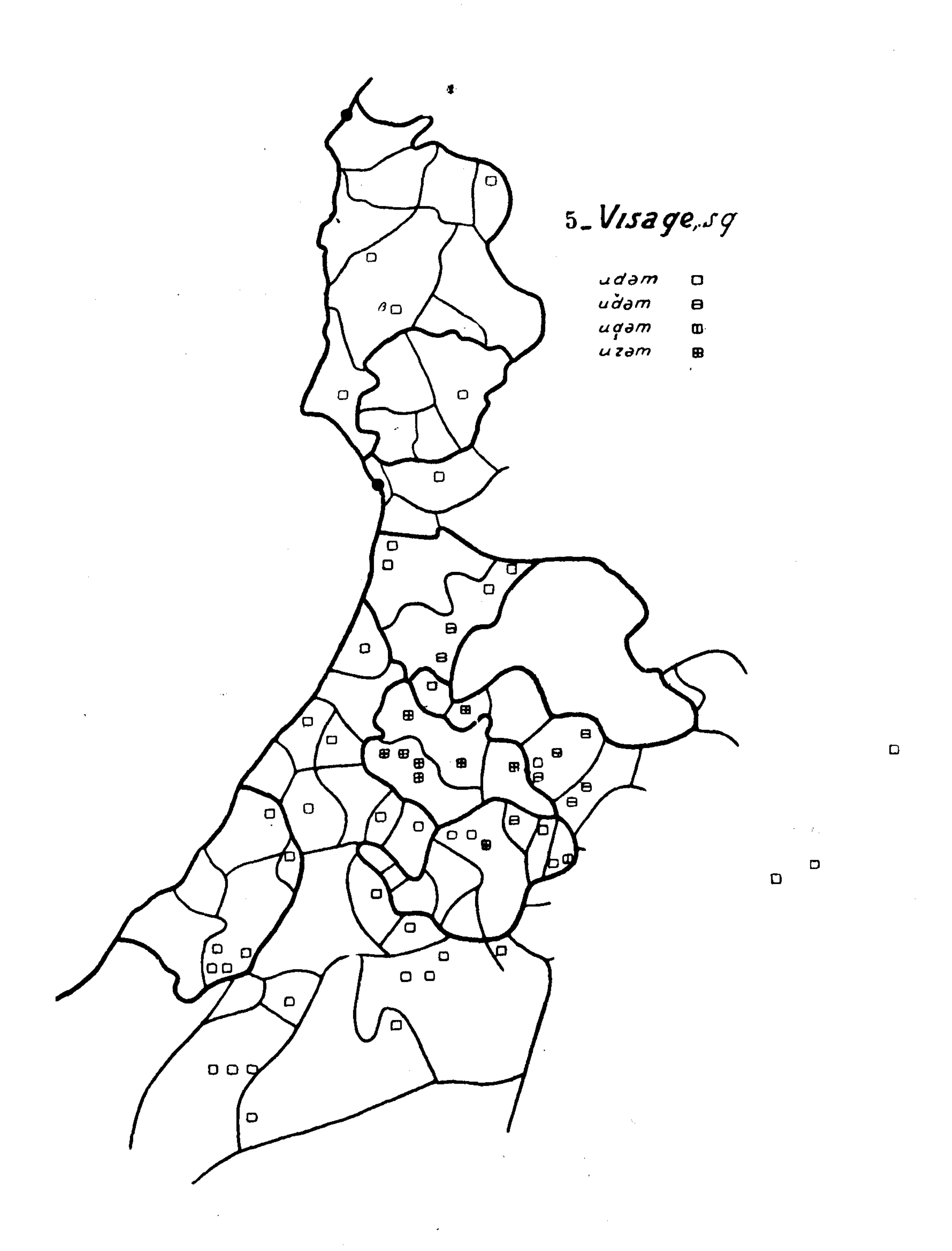
Extrait de la carte des Tribus 1935

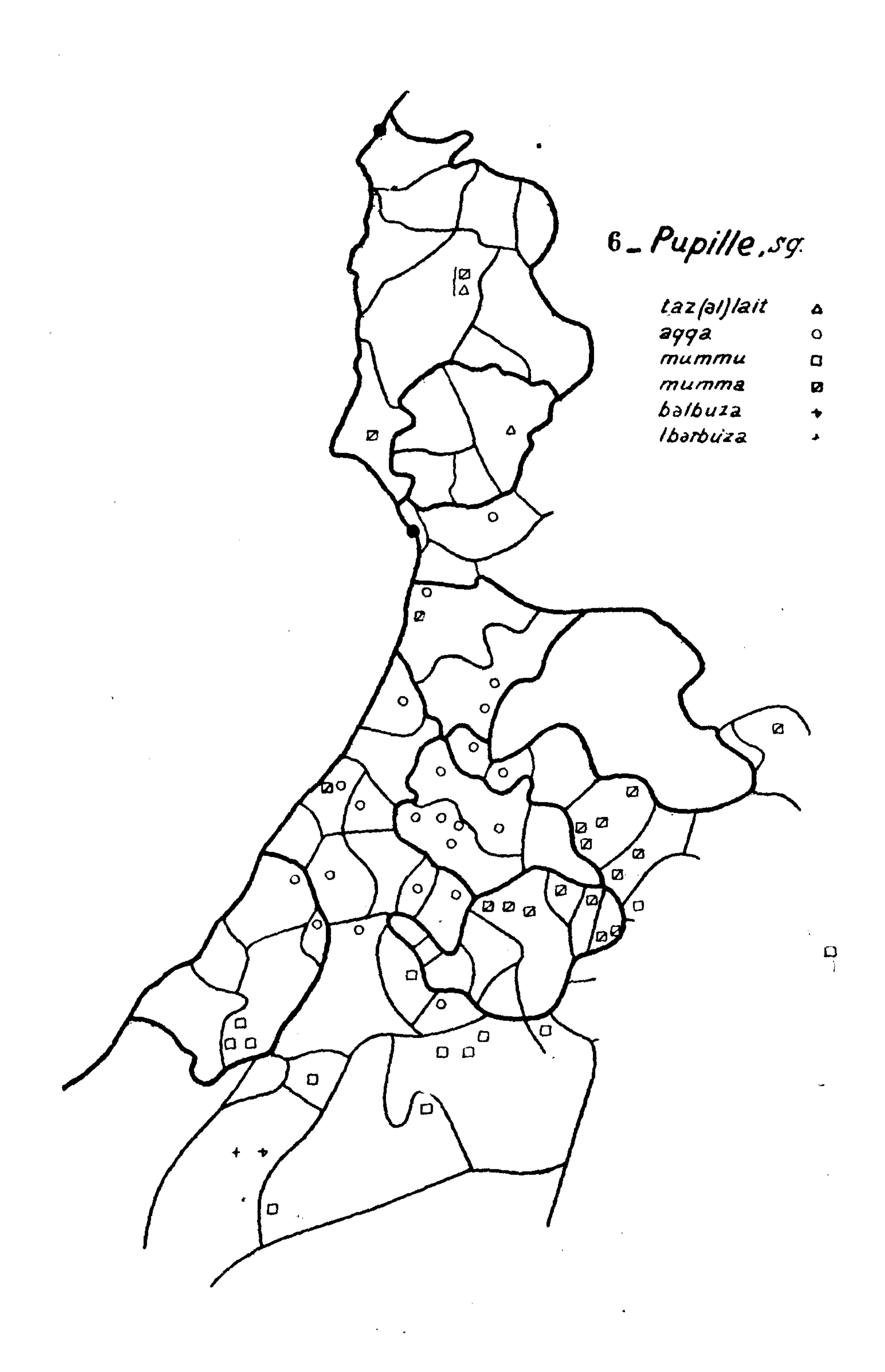

1. Points d'enquête
1 2 3 4 5 6 6c 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40
41 42 43 44 45 46 47 48 49
52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64
a

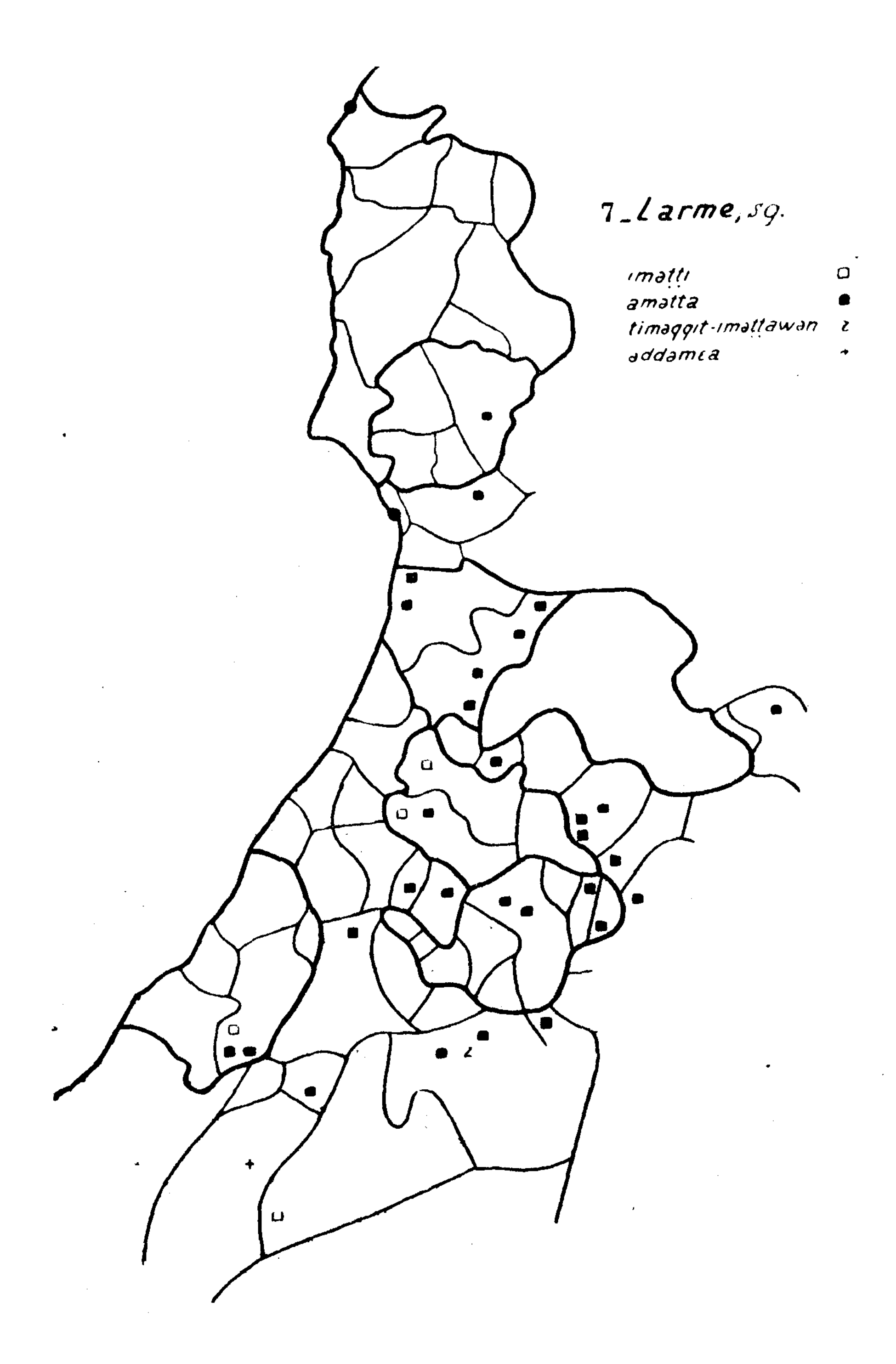

2. Tête, sg
aqayǔ ○
iḥf □
aqəllal △


3- Cheveux col
azzar □
ššɛar ○
β
β

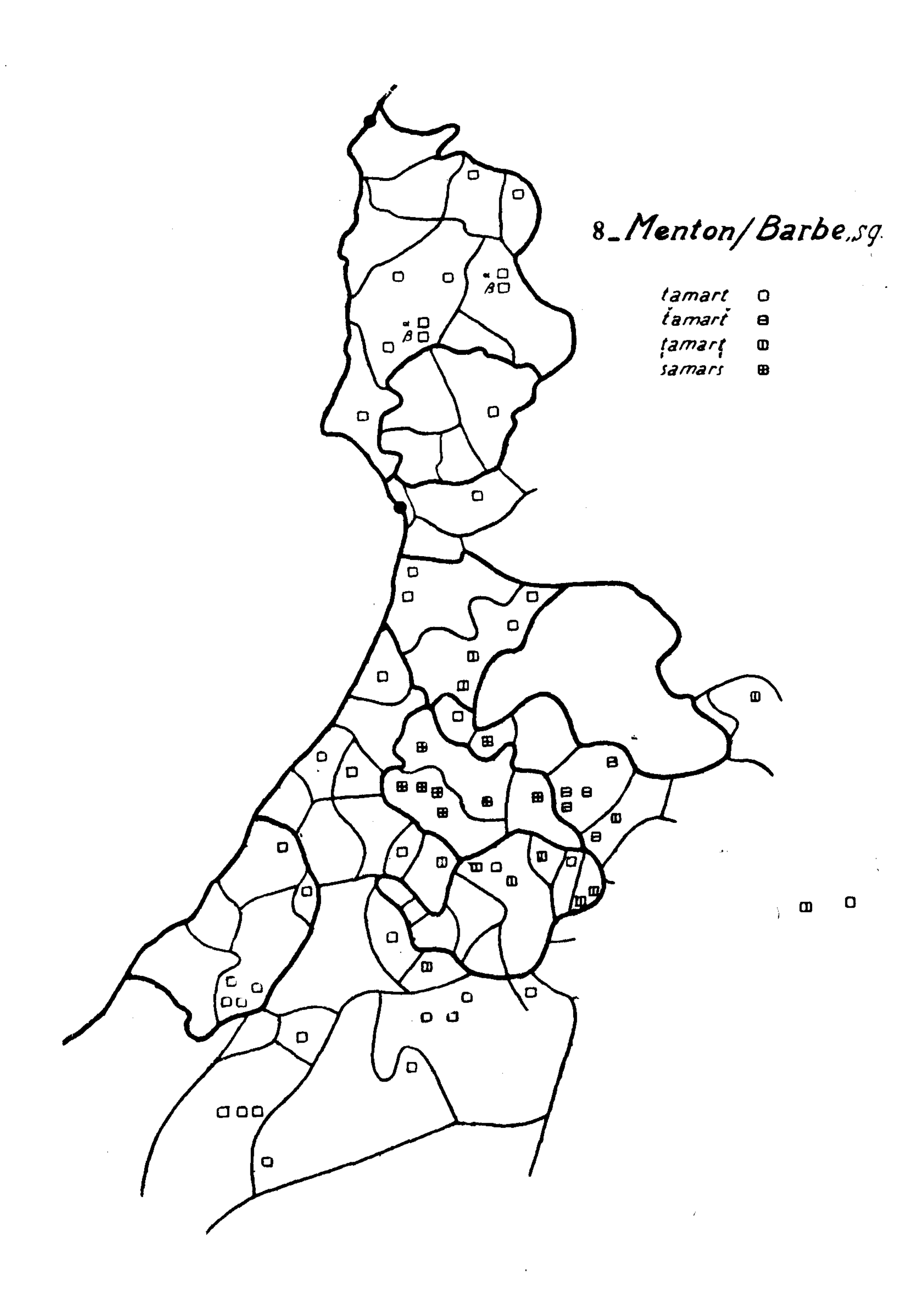

4 _ Un cheveu
inzəd
inzid
anzid
izbai
azbai

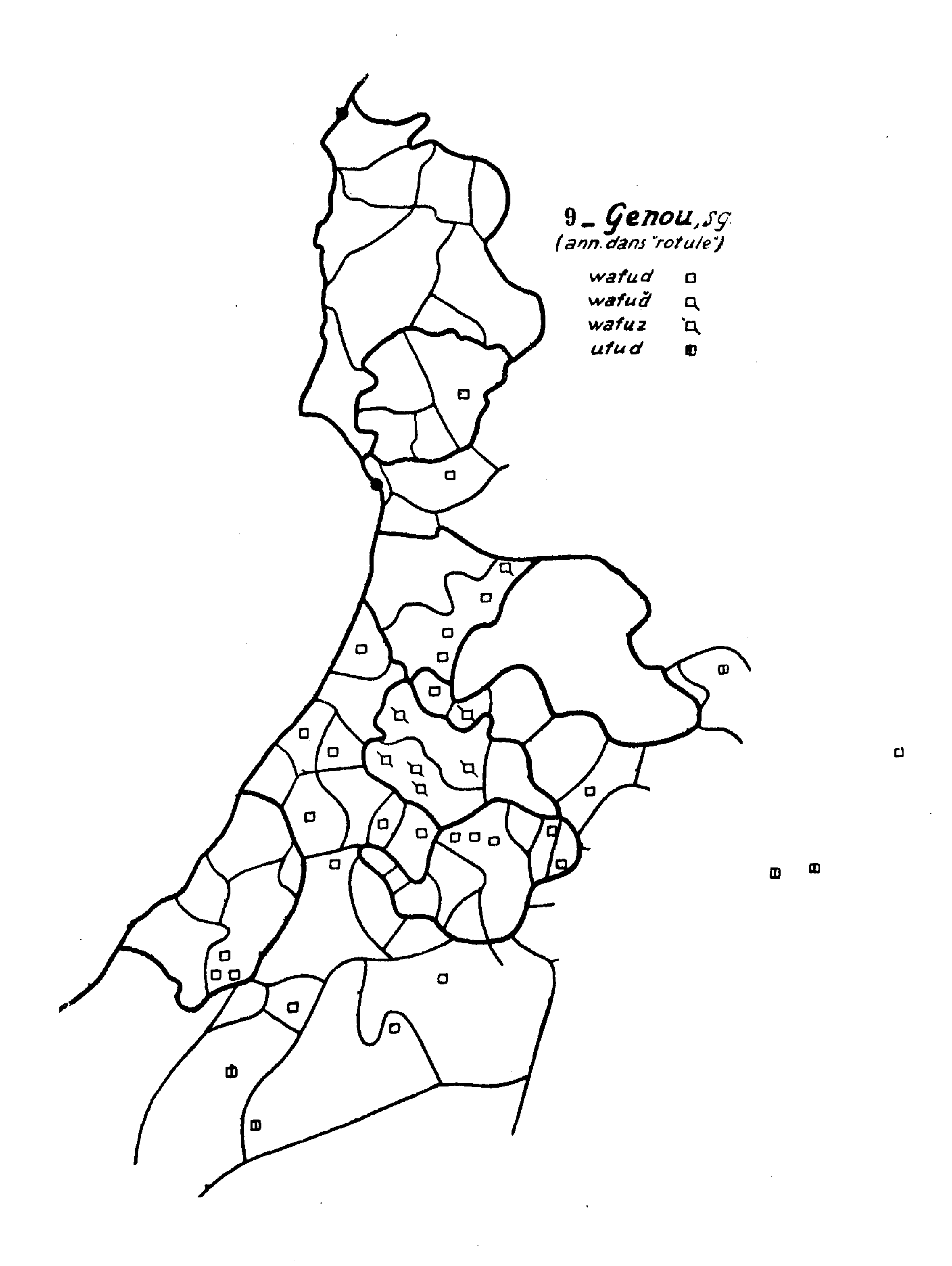

5_ Visage, sg
udəm
ud̆əm
uḍəm
uẓəm

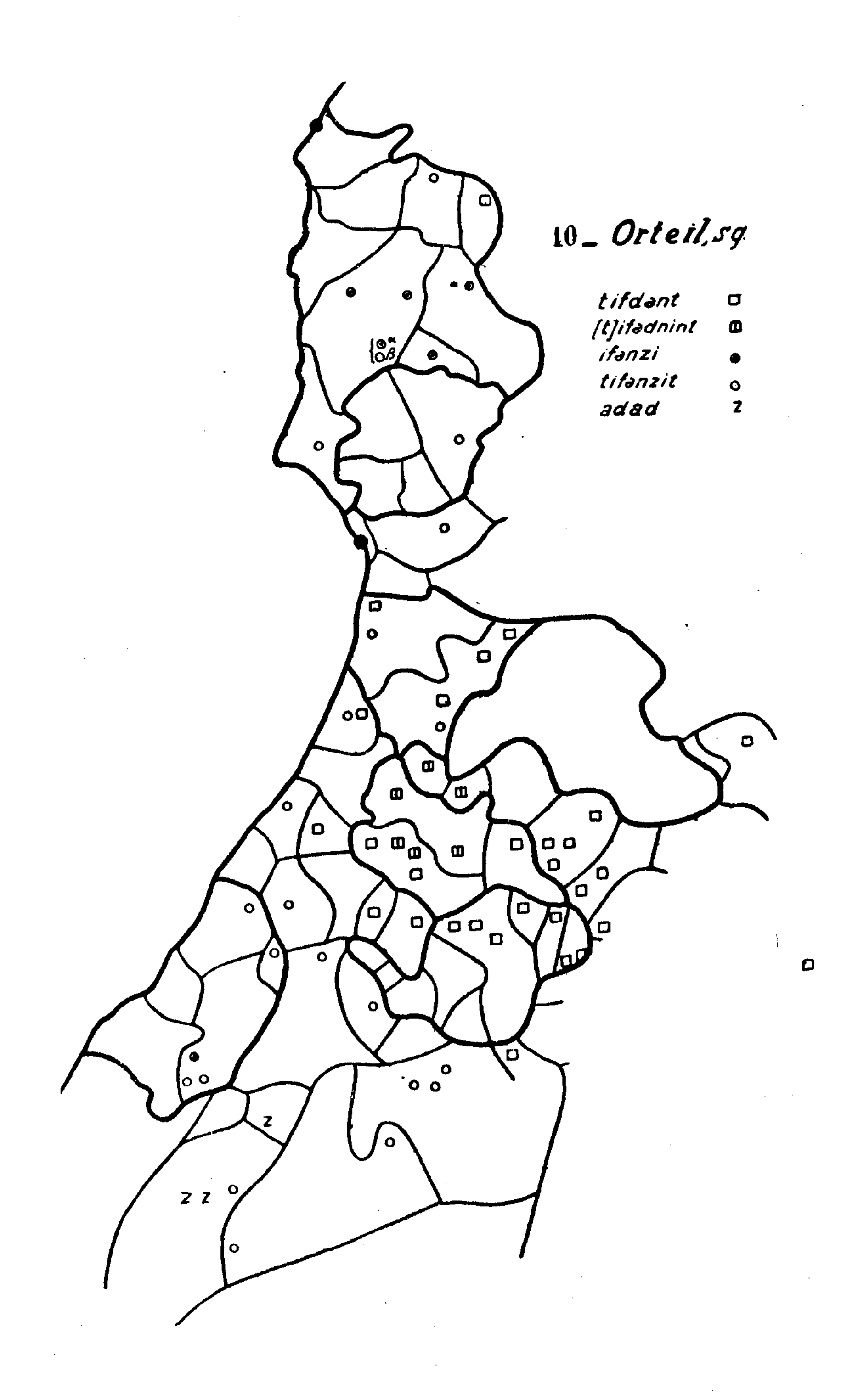

6 _ Pupille, sg.
ṭaz(əl)lait
aqqa
mummu
mumma
bəlbuza
lbərbuza

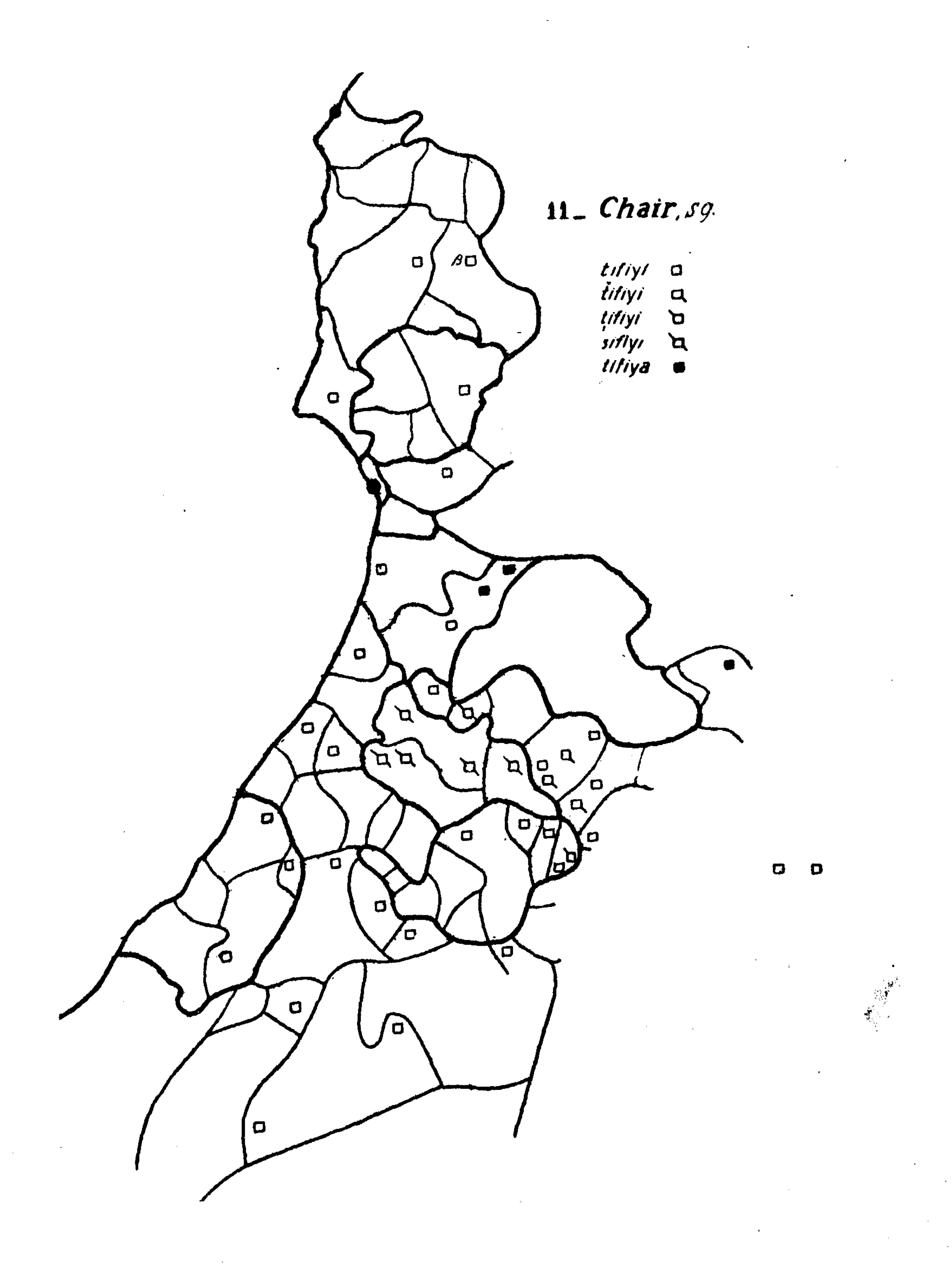


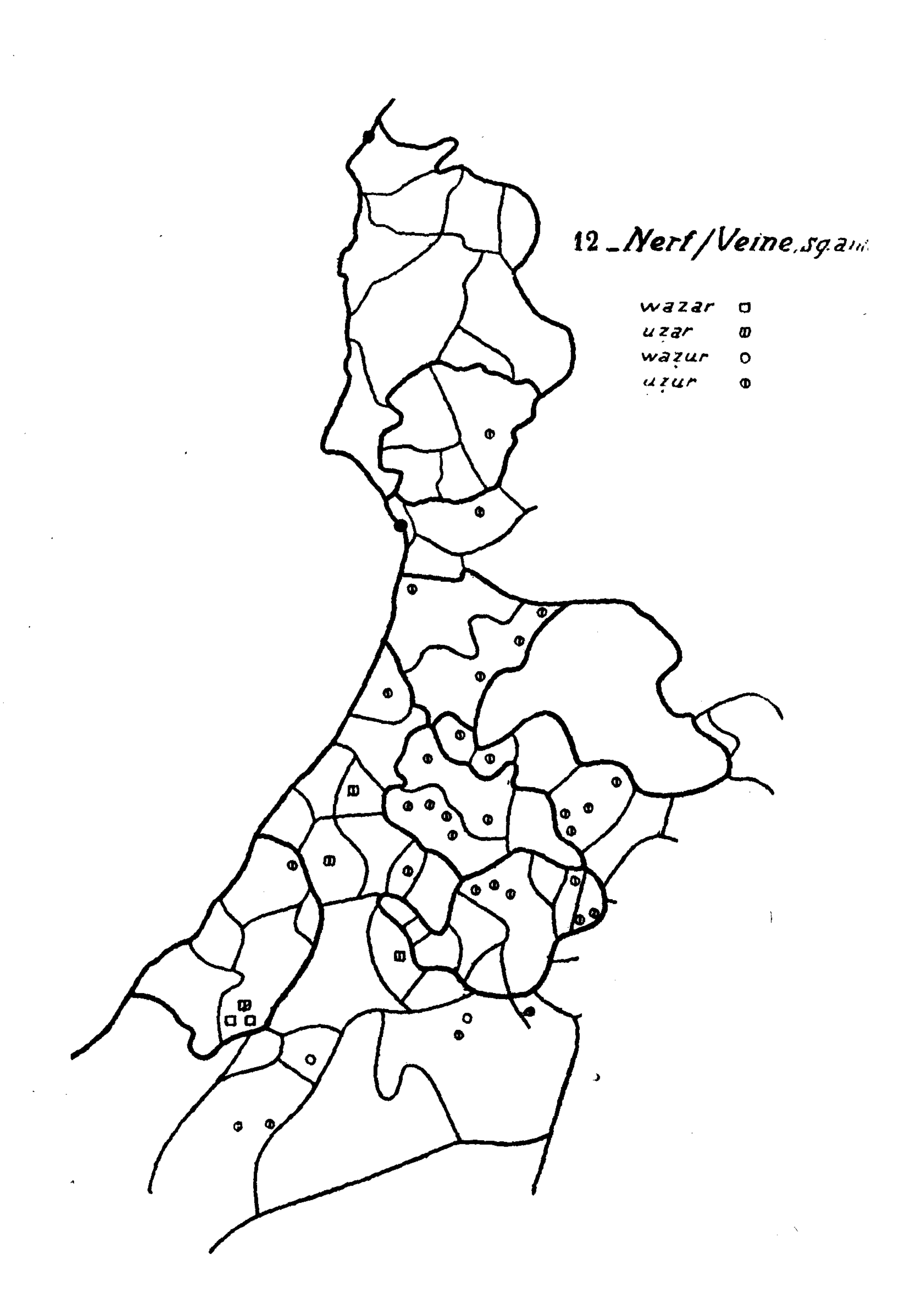
7_Larme, sg.
ıməṭṭı □
amətta ●
timəqqıt-ıməṭṭawən ɩ
əddamɛa +


8_Menton/Barbe,sq.
tamart
ťamarť
ṭamarṭ
samars
α
β


9_ Genou, sg.
(ann. dans "rotule")
wafud
wafuď
wafuz
ufud


10_ Orteil, sg.
tifdənt
[t]ifədnint
ifənzi
tifənzit
adad
z
z z
z


11_ Chair, sg.
tıfiyl
ťifiyi
ţifiyi
sıfiyı
tıfiya
β


12 _Nerf / Veine, sg.am
wazar
uẓar
waẓur
uẓur

REMARQUES SUR L'HABITATION BERBÈRE DANS L'ANTIQUITÉ

A PROPOS DES *MAPALIA*

Si l'on se reporte, dans la magistrale *Histoire* de St. Gsell, au chapitre qui a trait à l'habitation chez les anciens Libyens, on constate que les Latins faisaient emploi, — pour désigner certains types plus ou moins bien définis de « cabanes » ou de « huttes » construites et habitées par les indigènes, — de deux termes de prédilection : *mapalia* (variantes : *mappalia*, *magalia*) (toujours usité au collectif plur.)[1], et *tuguria* (au sing. *tugurium*)[2]. Sous ces formes radicales précises, seul le deuxième mot : *tugurium*, possède aujourd'hui des descendants lexicographiques dans les langues romanes, entre autres dans l'italien moderne *tugùrio* « hutte, chaumière ». Du premier : *mapalia*, Gsell n'hésite pas d'ailleurs à considérer qu'il s'agit, non d'un mot latin, mais sans doute d'un mot vieux-berbère, libyque, simplement adapté par l'adjonction de la désinence latine du genre neutre[3]. Dans les textes latins, il n'apparaît, en effet, qu'à assez basse époque et ne se rencontre guère usité que pour désigner des demeures nord-africaines[4] ; les Latins eux-mêmes, au témoignage de plusieurs auteurs contemporains de son emploi vivant, — Salluste, saint Jérôme, Servius, — le regardaient comme d'origine

1. Cf. St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1929, t. V, p. 219.
2. *Id.*, p. 220.
3. *Ibid.*, pp. 219-220 et 220, n. 2.
4. *Ibid.*, p. 219, et *id.*, t. I, p. 313. On trouvera groupés tous les textes anciens qui font ainsi mention explicite ou implicite des *mapalia* dans un article de Ch. Le Cœur, *Les « mapalia » numides et leur survivance au Sahara*, dans *Hespéris*, 1er-2e trim. 1936, pp. 29-45. Sur la thèse d'ensemble proposée dans cet article, voir du reste *infra*, pp. 28-30.

indigène [1]. Nous résumerons tout à l'heure les diverses opinions déjà émises relativement à l'étymologie de ce mot *mapalia*, dont nous voudrions pour notre part essayer de montrer en effet, ci-après, l'origine purement berbère.

I. — Il convient tout d'abord d'envisager à quelles formes d'habitations se référaient les termes ainsi employés par les auteurs latins.

A. — De *tugurium*, nous savons qu'il avait en latin usuel l'acception vague et très générale de « cabane », « hutte », « chaumière », — s'appliquant essentiellement en tout cas à une demeure fixe [2]. Le mot était probablement aussi vague pour les Romains que le mot *gourbi* actuel, — de provenance algérienne et d'étymologie assez indécise, — dont se servent abusivement les Français d'Afrique du Nord pour désigner toutes sortes de huttes ou cabanes indigènes, quels qu'en soient de reste la forme, le matériau de revêtement ou le type de construction. Au témoignage de Gsell, *tugurium* était employé aussi bien pour des chaumières à murs de pierre que pour des huttes en matières végétales [3]; c'était un terme générique et non pas spécial, technique.

Autrement en était-il de *mapalia*, qui était réservé en principe à un type d'habitation nord-africaine et, — semble-t-il, — à un type spécial, présentant des caractères définis. Les Latins l'appliquaient à la fois à des demeures fixes de sédentaires et à des demeures mobiles de nomades [4].

1. Gsell, *op. cit.*, t. I, p. 313, n. 6. Servius regarde le mot comme africain, mais d'origine punique (*id.*, *ibid.*).
2. *Ibid.*, t. V, p. 220.
3. Gsell, *op. cit.*, t. V, p. 220, n. 6.
4. *Ibid.*, pp. 219-220. M. Ch. Le Cœur (*in op. cit.*, pp. 40-41) conteste que le terme de *mapalia* ait été employé pour désigner des demeures de sédentaires. On peut accorder, en effet, que les textes de Salluste et de Claudien ne sont nullement décisifs à cet égard. Reste cependant le témoignage de Pomponius Mela, nettement plus précis, et auquel M. Le Cœur a peut-être tort d'attribuer, comme il le fait, un caractère simplement accidentel. Pomponius Mela semble bien, sinon opposer, au moins distinguer le cas des populations littorales qui habitent dans des *mapalia*, et celui des tribus de l'intérieur qui « suivent en nomades leurs troupeaux », et « chaque fois que ceux-ci quittent un pâturage, se déplacent également avec leurs cabanes ». Les vêtements en peaux d'animaux, la vaisselle de bois ou d'écorce, la nourriture à base de lait, jus de fruit et gibier, usités, au dire de notre auteur, par ces populations littorales, la possession même de troupeaux, également mentionnée, s'ils correspondent à un stade de civilisation très primitif, d'ailleurs normal à l'époque dans les campagnes, ne sont pas pour autant, comme le voudrait M. Le Cœur, des indices nettement caractéristiques d'un genre de vie nomade ou simplement même semi-nomade. Sur l'usage largement répandu chez les anciens Libyens, et persistant à l'époque romaine, de se vêtir de peaux de bêtes, on consultera, en effet, Gsell, *op.*

Dans l'un et l'autre cas, la communauté d'emploi du terme se justifiait sans doute par des analogies foncières de forme extérieure ou d'infrastructure, les deux types généraux de huttes ainsi nommés, — fixe ou mobile, — pouvant d'ailleurs différer l'un de l'autre, à l'occasion, par certains détails, par exemple par la nature du revêtement extérieur : matelassure de substances végétales : branchages, feuilles (de fougères, d'acacia ou de palmier), diss ou chaume, joncs, roseaux, alfa, asphodèle, paille de sorgho, utilisées à l'état brut ; ou bien nattes végétales tressées; ou encore peaux d'animaux séchées et tannées. Peut-être même, — et comme le suppose Gsell[1], — certaines *mapalia* fixes avaient-elles déjà des murs de pierre, à l'instar de cette variété de *nuāla* moderne de l'Afrique du Nord qui dresse son toit de chaume conique au-dessus d'un mur bas circulaire en pierres sèches ou mêmes maçonnées. N'étant pas astreint à déplacer sa hutte, le sédentaire peut lui donner, en effet, des assises plus solides et la munir aussi d'une couverture plus épaisse, procurant une protection plus efficace contre les intempéries ; c'est ainsi qu'il s'achemine, par l'étape intermédiaire de la chaumière, vers le stade de la maison proprement dite.

Dans le principe, les *mapalia* devaient toutefois correspondre essentiellement à un type de cabane *légère*, ce qui est indispensable pour que les Libyens nomades de l'Antiquité aient ainsi pu, — au dire des Latins, — les transporter aisément avec eux au cours de leurs déplacements d'habitat[2]. Sur leur forme, nous avons quelques vagues renseignements des auteurs anciens : les unes ressemblaient, nous dit-on, à des « fours »[3] ou à des « poulaillers ronds »[4], d'autres à des « barques

cit., t. VI, pp. 22-23. Les Berbères guanches des Canaries, qui n'étaient pas nomades, conservèrent cette coutume jusqu'en plein XVI[e] siècle de notre ère, et ils se servaient également le cas échéant, à côté de récipients en poterie, de vases en bois creusé. Quant à l'affirmation complémentaire que « quand les Romains voulaient parler d'une chaumine fixée au sol, ils employaient le terme plus général et purement latin de *tugurium* » (Le Cœur, *op. cit.*, p. 41), ce n'est qu'une affirmation — incontrôlable étant donné l'imprécision de la plupart des textes où il est question des *mapalia*. En définitive, et tout en reconnaissant qu'un doute subsiste, nous continuons donc à partager personnellement l'opinion de Gsell d'après laquelle le terme *mapalia* pouvait désigner, selon le cas, des demeures mobiles de nomades ou des demeures fixes de sédentaires.

1. Gsell, *op. cit.*, t. V, p. 220, n. 5.
2. Gsell, *op. cit.*, t. V, pp. 218-219.
3. *Ap.* Saint Jérôme (cf. Le Cœur, *op. cit.*, p. 33).
4. *Ap.* Caton (*id.*, p. 29).

renversées »[1]. La comparaison avec des fours indigènes évoque nettement le type de la *nuāla* actuelle, cylindrique, à toit conique, qui se trouve d'ailleurs exactement représentée sur des mosaïques byzantines de Tunisie. La forme en barque renversée peut nous reporter, pour partie[2], au type de la *nuāla* rectangulaire ou semi-elliptique, à toiture en bâtière, qui se rencontre notamment de nos jours en Algérie et dans le Nord du Maroc (Rif et Jbāla)[3].

B. — Avec les *mapalia*, nous aurions donc affaire (du moins peut-on le penser) —, et quant à la forme d'ensemble et quant à l'infra-structure — aux *nuāla-s* encore actuellement en usage chez les indigènes, avec, peut-être, plus de variété ancienne dans le mode de recouvrement de la hutte à l'extérieur : dans la *nuāla* moderne, ni les nattes ni les peaux ne sont plus employées à cet usage ; on ne trouve que le revêtement de matières végétales à l'état brut. Dans un article récent d'*Hespéris*, — déjà signalé en note[4] et sur lequel nous allons revenir plus

1. *Ap.* Salluste (*ibid.*, p. 29). M. Le Cœur résume excellemment dans sa page 36 *in fine* l'ensemble des données descriptives tirées des auteurs.

2. Nous écrivons ici : « pour partie », afin de bien préciser l'éclectisme réfléchi de notre point de vue personnel. Ces rapprochements avec la *nuala* ronde ou rectangulaire ont déjà été proposés, en effet, de façon plus ou moins explicite par Gsell, Oric Bates, Babelon, Tissot ; ils s'imposent à notre sens, quoi qu'en pense M. Le Cœur (*op. cit.*, p. 42), — qui désire pour sa part rapprocher uniquement les *mapalia* d'un type d'habitation propre aujourd'hui au Tibesti et à la bordure sud du Sahara, — parce qu'il est *a priori* plus logique de chercher tout d'abord à relier les faits anciens aux faits actuels à l'intérieur d'une même civilisation continue dans le temps : celle de la Berbérie nord-africaine à laquelle appartiennent les faits considérés. Mais cela ne veut pas dire que l'ingénieux rapprochement suggéré par M. Le Cœur avec l'*éga* du Tibesti (cf. *infra*, pp. 28-29) ne garde pas *pro parte* toute sa valeur, à condition précisément de ne point tendre à lui donner, sous la séduction de l'hypothèse, un caractère aussi exclusif. La « spécificité » de l'*ega*, ou « hutte de nattes », qui, selon M. Le Cœur (*op. cit.*, p. 44), justifierait cette exclusive, est effectivement contredite par tous les intermédiaires techniques qui se relèvent aujourd'hui encore en Berbérie entre la « hutte de nattes » d'une part, et d'autre part la « tente » d'étoffe ou la *nuāla* (cf. *infra*, pp. 31-33). Nous ne voulons pas invoquer de surcroît, à l'appui de cette dernière remarque, la communauté d'origine étymologique (cf. *infra*, p. 34-40) des termes désignant respectivement la *nuāla* et les *mapalia*, car, ainsi que l'a fort justement observé M. Le Cœur (p. 43 *in fine*), cet argument linguistique en berbère est très peu concluant.

3. L'aspect caréné du toit, auquel M. Le Cœur attache une grande importance et qui a suggéré le rapprochement fait par les auteurs anciens avec la forme d'une barque renversée, est évidemment secondaire ; il suffit d'avoir observé un grand nombre de ces huttes tant en Algérie qu'au Maroc pour se rendre compte qu'il est en fonction de la rectitude toute relative de la poutre faîtière figurée par une grosse branche ou un petit tronc d'arbre plus ou moins sinueux et à peine équarris.

4. Cf. *supra* p. 23, n. 4.

longuement dans un instant, — M. Ch. Le Cœur a bien noté précisément, — mais sans l'expliquer, — cette disparition « brusque et totale » en Afrique du Nord, au profit de la tente arabe, du type d'habitation représenté par la hutte de nattes [1]. Or, l'explication nous paraît ici très simple. C'est, en effet, que la *nuāla* moderne est toujours fixe, au lieu qu'il y avait, dans l'Antiquité, des *mapalia* fixes et des *mapalia* mobiles. Les *mapalia* mobiles, habitations anciennes des Maures nomades, se sont éliminées devant l'introduction ultérieure au Maghreb de la tente d'étoffe importée par les conquérants arabes [2]. Les raisons en sont claires : la tente d'étoffe est incomparablement plus pratique ; plus commode à transporter, plus spacieuse, elle forme aussi, en Maghreb, à la saison des pluies, un bien meilleur abri que la hutte de nattes contre les intempéries. Ceci explique la substitution qui s'est opérée en Afrique du Nord de la tente arabe, — ou tout au moins de son *velum*, la monture intérieure ayant pu rester, dans certaines régions, celle de la très antique tente de peaux berbère [3], — aux *mapalia* mobiles des pasteurs numides. Cette tente d'étoffe est d'ailleurs de confection coûteuse ; elle correspond à un habitat d'un luxe relatif [4]. Dans des pays déshérités comme le sont les régions sahariennes, où le cultivateur sédentaire est toujours un très pauvre hère, et où, d'ailleurs, la sécheresse du climat local rend beaucoup moins indispensable qu'en Afrique du Nord l'abandon d'un abri traditionnel à caractère aussi précaire, on comprend également que la hutte de nattes, fixe ou mobile, ait pu survivre et se conserver jusqu'à nos jours.

1. *Op. cit.*, pp. 43-44.

2. Sur cette origine arabe incontestable de la tente d'étoffe, cf. E. Laoust, *L'habitation chez les transhumants du Maroc Central*, parue dans la « Collection Hespéris », 1935, pp. 18-19 et 76 sqq.

3. Alors que la grande majorité des parlers berbères désignent « la tente d'étoffe » par un terme dérivé de l'arabe, certains parlers orientaux et le touareg ont, en effet, conservé un nom proprement berbère de la « tente » : *birgen, ibergen abergen*, qui, en Algérie, s'applique à un type de « hutte » (Laoust, *op. cit.*, p. 7). L'existence en arabe de Mauritanie d'un verbe dénominatif *bergen*, évidemment tiré de ce nom berbère, et qui signifie « monter une tente en bonnet de police », de façon sommaire en cours de voyage, — c'est-à-dire à la manière de la tente de peaux touarègue, — semble bien indiquer que le mot considéré a dû se conserver à la faveur de la survivance locale d'un mode ancien de montage propre au type d'habitation légère qui a précédé la tente arabe d'étoffe.

4. Sur ce point, cf. Laoust, *op. cit.*, p. 54, et R. Hoffherr et R. Moris, *Revenus et niveaux de vie indigènes au Maroc*, Paris, Sirey, 1934, pp. 92-94.

C. — Sans faire état de ces dernières considérations, mais se basant seulement sur une comparaison de types techniques d'habitations, M. Le Cœur a rapproché, — dans l'intéressant article auquel nous avons déjà fait plusieurs fois allusion, — les descriptions latines des anciennes *mapalia* mobiles nord-africaines de l'aspect actuel présenté par la hutte de nattes du Tibesti, appelée *éga* en langue téda. La hutte du Tibesti est de forme hémisphérique, cylindrique, ou plus souvent, ovale allongée « en navire renversé », comme les anciennes *mapalia*. Elle est essentiellement constituée par un bâti de perches solidement enchevêtrées, appuyé, selon son grand axe, à une longue poutre horizontale, que soutiennent quelques pieux verticaux. Les nattes tressées, ou plus rarement les peaux d'antilopes séchées, qui recouvrent cette case sont fixées à la charpente par des cordes en fibres de palmier; on peut les relever jusqu'en haut en les roulant sur l'une des faces à la façon d'un store [1].

Ce type d'habitation n'est pas, d'ailleurs, spécial au Tibesti, et la comparaison proposée par M. Le Cœur avec les *mapalia* berbères doit être généralisée : on le retrouve, en effet, non seulement, comme l'a noté M. Le Cœur, chez les Touareg méridionaux, les Peuhls, les Songai et les Bicharins de la Haute Égypte [2], mais aussi au Fezzan, où Nachtigal l'a observé, dans le Sahara central, au Tidikelt, — sous la forme de la *herka* dont nous parlerons dans un instant, — et jusqu'en Afrique australe [3].

Il y a, au surplus, une importante différence, sinon dans la conception architecturale d'ensemble, au moins dans l'utilisation de l'*éga* toubou et des *mapalia* numides. La case du Tibesti, à l'opposé de ces dernières, n'est pas mobile : quand le Toubou semi-nomade s'absente provisoirement de sa hutte de nattes, par suite des exigences de son genre de vie, il se borne à replier les nattes; la charpente de la case reste à demeure [4]. Au contraire, les pasteurs numides transportaient

1. Nous empruntons cette description à M. Dalloni, *Mission au Tibesti*, Paris, Gauthier-Villars, 1935, t. II, pp. 428-429.
2. Le Cœur, *op. cit.*, p. 43.
3. Dalloni, *op. cit.*, p. 429.
4. *Id.*, p. 429. Bien qu'il emploie p. 42 l'expression ambiguë de « maisons *mobiles* de nattes du Tibesti », M. Le Cœur ne nous dit non plus nulle part que les Téda transportent avec eux le bâti de leurs « maisons », mais seulement que ces « demeures sont faites de

avec eux leurs *mapalia*. De textes latins assez vagues, Gsell a même cru devoir conclure qu'ils les transportaient parfois en bloc, toutes montées, à l'aide de légers chariots, peut-être à deux roues seulement, tirés par des bœufs ou des ânes[1]. On a pu noter encore aujourd'hui l'emploi de ce procédé du transport en bloc de la *nuāla* du sédentaire, mais seulement pour de très courts déplacements de quelques mètres[2]. Comme aujourd'hui, il n'a pu servir, dans l'Antiquité, que dans le cas de *mapalia* dont la solidité et la rigidité relatives étaient assurées par une carcasse intérieure de clayonnage soigneusement tressée. Mais il est probable, — et c'est aussi l'opinion de Gsell[3], — qu'il existait également des *mapalia* démontables et qui pouvaient ainsi être transportées plus commodément à l'aide des animaux de charge. C'est à elles qu'eût plus particulièrement convenu un revêtement extérieur de nattes tressées ou de peaux, faciles à rouler pour les emporter. Dans les régions steppiques où s'opère la transhumance, on ne trouve pas toujours, en

nattes de feuilles de palmier tressées, qu'on monte sur une légère armature de branches fichées en terre et qu'on roule quand on se déplace » (p. 41). Ce contexte ne semble même pas impliquer qu'on transporte avec soi les nattes, mais nous pensons néanmoins qu'il faut bien lui donner ce sens.

1. Gsell, *op. cit.*, t. V, pp. 218-219. M. Le Cœur trouve « singulier » ce raisonnement de Gsell et il écrit à son sujet (*op. cit.*, p. 40, n. 1) : « Hérodote (IV, 183) et les gravures rupestres du Fezzan prouvent que les Garamantes connaissaient le char de guerre. Mais, en dehors de ces deux passages de Pline et de Silius, rien n'indique que les Libyens se soient jamais servi de roues pour le transport de biens matériels. On sait que jusqu'à l'arrivée des Français, c'est-à-dire pour le Maroc jusqu'au début du XXe siècle, la voiture était pratiquement inconnue en Afrique du Nord. » Cette contre-argumentation serait aujourd'hui largement à réviser. D'abord le passage en question d'Hérodote, — auquel il faut ajouter, du reste, IV, 170 ; IV, 180, et IV, 193, — n'implique pas expressément, pas plus que les autres, et surtout IV, 170, qu'il s'agisse de « chars » uniquement employés pour la guerre. Ensuite, nous avons des attestations d'auteurs anciens : Diodore, Strabon par exemple, plus récentes que celle d'Hérodote, et même des témoignages directs de monuments libyco-puniques élevés entre le début du IIIe et le début du IIe siècle avant notre ère (cf. St. Gsell, *Hérodote*, Alger, Jourdan, 1916, pp. 171-172, et G. Marcy, *Quelques inscriptions libyques de Tunisie*, *in* « Hespéris », 4e trim. 1938, pp. 361-362). Enfin, on a relevé dernièrement de nombreuses gravures de chars, non seulement au Fezzan, mais d'une extrémité à l'autre du Sahara, depuis le Sud du Maroc jusqu'au Soudan en passant par la Mauritanie (Cf. A. Ruhlmann, *Les recherches de préhistoire dans l'extrême Sud Marocain*, dans « Publications du Service des Antiquités du Maroc », fasc. 5, 1939, pp. 88-91 ; Th. Monod, *Contributions à l'étude du Sahara Occidental. — Gravures, peintures et inscriptions rupestres*, Paris, Larose, 1938, pp. 11, 28, 31, 51, 52, et pl. VIII *in fine*). Il est donc incontestable que les Berbères de l'Antiquité ont bien connu et employé le char.

2. Cf. Le Cœur, *op. cit.*, p. 42 ; Hoffherr et Moris, *op. cit.*, p. 94.

3. Gsell, *op. cit.*, t. V, p. 218.

effet, avec une abondance suffisante, les éléments végétaux nécessaires à la garniture d'une cabane ; le procédé des nattes ou des peaux amovibles est beaucoup plus commode et expéditif. L'infrastructure de ces *mapalia* démontables, — comme celle de la *nuāla* actuelle, — pouvait consister en une carcasse de clayonnage ou un bâti de pieux. Il est peu probable que l'on ait abandonné à chaque campement la carcasse ou les pieux pour emporter seulement les nattes ou les peaux de la couverture, — la carcasse surtout était le produit d'un travail trop long et délicat pour qu'on pût songer à le répéter à chaque bivouac[1]. On l'emportait avec soi, vraisemblablement toute montée, à l'inverse des pieux qui, eux, se transportaient sans doute en vrac, comme ceux de la tente de peaux actuelle, et étaient remontés sur place. Ce procédé du transport en bloc de l'infra-structure est encore utilisé de nos jours pour la *herka* du Tidikelt. La *herka* est une carcasse de hutte, faite d'un entrelacement de tiges de palmes très écartées les unes des autres et ingénieusement liées entre elles pour rendre l'assemblage rigide. Elle a une forme semi-ovoïde, une hauteur de 1 m. 50 environ ; les Sahariens qui la transportent ainsi dans leurs déplacements, la recouvrent de cotonnades, de tapis ou de haillons[2].

Par ailleurs, aucun indice absolument ne nous permet d'affirmer que les *mapalia*, même mobiles, aient été toujours recouvertes avec des nattes à l'exclusion de tout autre revêtement. L'hypothèse de M. Le Cœur, qui assimile hâtivement les *mapalia* aux huttes de nattes du Tibesti, nous paraît ici certes intéressante, mais aussi trop exclusive. Comme nous le verrons du reste dans un instant, le terme berbère correspondant a lui-même un sens générique beaucoup plus vague et imprécis.

1. Le cas actuel des Téda du Tibesti, qui laissent en place la carcasse de leur habitation de nattes, est, en effet, très particulier. Les Téda sont à la fois, pour la plupart, des éleveurs et des horticulteurs ; ils doivent donc passer chaque année un certain temps à demeure fixe auprès de leurs jardins, afin de les entretenir ; ce sont en réalité des sédentaires, transhumants ou non (c'est-à-dire envoyant leurs troupeaux au loin sous la seule conduite de bergers non membres de la famille), ou bien des semi-nomades liés pour une notable partie de l'année, par leur cycle d'existence, à des points fixes du sol. Le vrai nomade, au contraire, n'est lié à aucun point déterminé du sol ; même s'il cultive quelques céréales, il ne se trouve astreint à résider que quelques jours par an, pour les labours et moissons, auprès de ses cultures, et de plus il n'ensemence pas nécessairement à points fixes pour chaque récolte.

2. Cf. A. Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie*, Alger, Fontana, 1921.

D. — En résumé, les *mapalia* des Libyens devaient essentiellement correspondre, dans leur forme d'ensemble et leur infra-structure, au type de la *nuāla* actuelle, c'est-à-dire à la cabane légère ronde, rectangulaire ou semi-elliptique, à baie unique constituée par la porte, à toit conique ou en bâtière. L'infra-structure pouvait consister en pieux, ou bien en une carcasse intérieure de clayonnage, — formée de roseaux, de joncs, de tiges de palmes, ou de toute autre espèce de grandes tiges flexibles, habilement entrelacées en treillis rigide, — ou bien encore en une carcasse offrant une combinaison de pieux et de clayonnages. Elle était recouverte à l'extérieur, soit de matières végétales employées à l'état brut : branchages, feuilles, — de fougères, d'acacia, ou de palmier, — diss, chaume, joncs, roseaux, alfa, asphodèle, paille de sorgho, soit de nattes végétales tressées ou de peaux tannées amovibles (les haillons et cotonnades de la *herka* du Tidikelt sont vraisemblablement des innovations récentes). Aujourd'hui le revêtement extérieur de nattes ou de peaux, — qui devait être par excellence celui des *mapalia* mobiles, — n'est plus usité en Afrique du Nord pour les *nuāla-s* fixes ; mais, — comme l'a remarqué très judicieusement M. Laoust[1], — on en retrouve la survivance dans les paillassons actuels, — en berbère *imušša*, *isebran*, — qui sont utilisés pour fermer les bords de la tente d'étoffe, elle-même substituée à l'ancien toit de nattes des *mapalia*. Dès qu'on aborde les confins méditerranéens du Sahara, vers le rivage des Syrtes, où la sécheresse du climat a facilité la défense de la hutte mobile de nattes contre la tente d'étoffe importée par les conquérants arabes, on observe des formes très nettes de transition entre les deux types d'habitat. Nous laissons sur ce point la parole à M. Laoust qui a, lui-même, visité ces régions de la Tripolitaine voisines de la Méditerranée :

« Quant aux constructions légères que l'on trouve disséminées dans les palmeraies, le long de la côte jusqu'à Misurata, isolées ou près de constructions de pierres assez considérables, ou d'un puits à piliers, elles ressemblent, à vrai dire, autant à des nouala qu'à des tentes. De la tente, elles ont la couverture de flijs tendue par des cordeaux. De la nouala, la forme quadrangulaire et les parois faites d'un clayonnage de roseaux et d'alfa, haut de plus d'un mètre et demi. »

1. Cf. Laoust, *op. cit.*, p. 18.

« On a signalé la relation existant entre les deux modes d'habitations. En voici un exemple nouveau et des plus nets. Pour transformer sa tente en nouala, le jardinier tripolitain n'a qu'à remplacer la couverture de flijs par une toiture de chaume ou de roseaux sans en modifier ni la charpente ni les appellations. Il lui est aussi loisible de transformer sa nouala en tente. De toute manière, — et c'est en somme l'essentiel, — l'agencement intérieur reste aussi immuable que le genre de vie du maître[1] ». Au même type d'habitation il faudrait sans doute aussi rappor-

1. Laoust, *op. cit.*, pp. 68-70. M. Laoust, a, en effet, justement noté plus haut (*op. cit.*, p. 24) que, si la terminologie concernant le *velum* de la tente d'étoffe usitée par les nomades berbères actuels, et ses dispositifs d'amarrage, est en grande partie d'origine arabe, la terminologie relative à la disposition intérieure de la tente est, par contre, entièrement berbère. Il en concluait qu'on peut se représenter avec assez de vraisemblance, en s'appuyant sur cette constatation, la construction légère ancienne dont la tente arabe a pris la place : « une salle unique rectangulaire, divisée en deux parties ; dans l'une, la plus grande, est le foyer près duquel, le jour, on prépare et prend les repas, et où, la nuit, l'on dort, séparée de l'autre par une murette derrière laquelle vivent quelques têtes de bétail. Tel est, en particulier et en ses traits essentiels, le type de la maison dite kabyle, appelée *aẖẖam*, Telle est encore la nouala de la région préatlasique de Fès et des Beni-Mtir ». Tels sont encore, — pourrions-nous ajouter personnellement, — en Algérie, le type de la *nuāla* des Beni-Menacer (*aẖẖam*) et celui de la plus simple habitation en pierre (*haddārt*) du pays chaouïa. L'*ėġa* du Tibesti, décrit par M. Le Cœur (*op. cit.*, p. 43), est aussi cloisonné intérieurement par des nattes, à l'instar de la tente berbère d'étoffe. Que cette disposition soit ancienne, nous pourrions en avoir un indice dans la découverte récente fort curieuse, — et jusqu'à présent unique en son genre en archéologie berbère, — faite par M. A. Ruhlmann à Sidi Slimane (Maroc), d'une tombe libyque sous *tumulus*, contemporaine de la fin de la domination romaine, et présentant l'aspect exact en réduction de la maison berbère actuelle à terrasse du type le plus rudimentaire (cf. A. Ruhlmann, *Le tumulus de Sidi Slimane*, *in* « Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc », fasc. 1-2, 1939). Il y a donc continuité très probable dans l'aménagement intérieur de la tente d'étoffe et celui des anciennes *mapalia* auxquelles elle s'est substituée. Mieux encore : l'infra-structure principale — représentée par le poteau central supportant le faîtage — de la tente d'étoffe usitée en Tripolitaine et de certaines variétés de *nuala-s* de la même région, est la même et se trouve désignée de part et d'autre par une appellation unique : *gunṭas*, *gurṭas* (Laoust, *op. cit.*, pp. 65-66). M. Le Cœur, qui semble n'avoir pas attaché d'importance à l'existence, — très réelle pourtant, — sur un même terrain berbère de ces types intermédiaires d'habitation entre la tente d'étoffe et la hutte de nattes, plaide, au contraire (*op. cit.*, p. 44), la « spécificité » irréductible de la hutte de nattes, tous rapprochements techniques avec d'autres types correspondant pour lui à de simples vues de l'esprit. La réalité ne semble pas confirmer cette façon de voir. Elle nous montre, en effet, par l'exemple même des faits berbères, que si l'autonomie réciproque des types d'habitations doit être admise *a priori* quand on compare entre eux des milieux culturels distincts, il en est tout autrement lorsque l'on considère ces types dans le plan vivant de l'évolution économico-sociale d'un seul et même milieu culturel. Il arrive fréquemment, au contraire, qu'un groupe donné modifie, au cours des temps, son genre fondamental de vie et qu'il en résulte alors, soit l'abandon total d'un type d'habitation antérieur ne convenant plus à la nouvelle existence, et son rempla-

ter la hutte de nattes, ou *kîb*, du sud Tunisien, mentionnée dans un ouvrage récent par M. Despois [1].

II. — Mais si *nuāla* et *mapalia* correspondent bien, — comme on peut le croire, — à un même type fondamental de hutte légère, ne peut-il se faire que ces deux termes servant à le désigner ne soient également une seule et même appellation, *mapalia* représentant simplement une variante dialectale ancienne du mot *nuāla* ? Et nous en arrivons maintenant, après ces considérations techniques, aux arguments proprement linguistiques.

A. — Le mot *nuāla*, en effet, n'est pas d'origine arabe : il est inconnu de l'arabe classique, comme des parlers arabes d'Orient. C'est une adaptation, — dans les parlers arabes maghrébins vivants et hispaniques anciens, — du berbère *anuāl*, fém. *tanuālt*, dont l'aire d'emploi est limitée à l'Afrique septentrionale. Toutefois le mot berbère lui-même est-il d'origine bien indigène et ne peut-il représenter un emprunt ancien à quelque autre langue de la Méditerranée ? Cette dernière opinion, — celle d'un emprunt effectué par le berbère, — a été adoptée par Schuchardt dans son travail intitulé *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*. Schuchardt n'hésite point à identifier entre eux les deux termes *nuāla* et *mapalia*, et il les fait venir tous deux de l'adjectif latin *nauale* « en forme de barque », de *nāuis*, *nāuta* « navire, barque » [2]. Cette étymologie est essentiellement fondée sur les descriptions des auteurs latins qui assimilent fréquemment la forme des *mapalia* numides à celle d'une barque renversée. M. G. S. Colin a repris en 1926, — avec

cement par un autre, soit l'adaptation dans de nouvelles conditions du type antérieurement utilisé : le nomade, par exemple, devient sédentaire et il pourra alors abandonner, pour la maison, son ancienne habitation légère et mobile, ou simplement transformer celle-ci pour la rendre plus confortable, étant entendu qu'il peut lui donner désormais des assises solides et utiliser des matériaux plus résistants, puisqu'il n'aura plus dans l'avenir à la déplacer. On peut ainsi trouver, techniquement, toute une série de types de transition. De fait, il est caractéristique que les mots berbères courants : *aḫḫam*, *tigemmi*, *taddārt*, qui, en région sédentaire, désignent la « maison », s'appliquent chez les nomades à la « tente » ou au « douar ».

1. Cf. J. Despois, *La Tunisie orientale. — Sahel et basse steppe*, Paris, 1940, pp. 478-479. Ainsi que le note M. Despois, le *kîb* est éventuellement transportable à dos de chameau et représente la survivance incontestable en Tunisie des *mapalia*. Même judicieux rapprochement effectué par le Dr E.-G. Gobert, à propos de la « hutte de nattes », ou *ḫoss*, de la région de Zarziz, dans la *Revue Tunisienne*, 3e et 4e trim. 1938, pp. 343-345.

2. Cf. Schuchardt, *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*, Vienne, 1918, p. 63.

quelques réserves, — cette supposition en proposant, — d'après la forme arabe andalouse du mot (soit *nawwāla*, *nawwīla* « hutte de paille, chaumière »), — un rapprochement, plus plausible, avec latin *nāuĭcella*, ou *nāuĭcula* « petite barque ». Il s'appuie, pour effectuer ce rapprochement, sur l'analogie d'emprunts indigènes similaires, — et difficilement contestables ceux-là, — réalisés à l'égard du latin : arabe citadin du Maroc septentrional *bĕršla* « toiture en bâtière », — de latin *barcella* « petite barque » ; — arabe andalous *nawwa* « cabane », — de latin *nāuis*, *nāuĭa*, — et *bárga* « chaumière », synonyme de *nawwīla*, — de latin *barca* « barque » [1].

Mais, à vrai dire, il s'agit, dans ces trois derniers exemples, de mots locaux, dont l'aire d'emploi est strictement limitée (les deux derniers sont purement espagnols), au lieu que *nuāla* est un terme très général à toute l'Afrique du Nord. Par ailleurs, il est aussi singulier de songer que les Berbères aient pu emprunter, à basse époque, au vocabulaire d'un peuple européen sédentaire le nom d'un type d'habitation indigène aussi rustique, qui était par excellence, — notons-le bien, — une hutte mobile *de nomade*, et dont nous avons observé au surplus qu'il se retrouve employé d'un bout à l'autre du continent africain où son usage doit être extrêmement ancien. Aucun auteur latin ne nous a jamais dit que les Libyens aient emprunté ce type de cabanes à leurs conquérants romains, et *nauāle*, non plus que *nāuĭcula*, ne sont attestés, en outre, en latin classique, au sens de « hutte », « chaumière ». Le passage du radical prétendu primitif **nawal*, à *mapal* apparaît également très difficilement explicable en phonétique berbère, en particulier l'échange **n > m*. Enfin, on remarquera que l'étymologie *nāuĭcula* « petite barque », — ou même *nauale* « en forme de barque », — sied assez mal à la désignation du type des *mapalia* cylindriques, dejà connu, comme nous l'avons signalé plus haut, à l'époque romaine ; il conviendrait, dans ce cas, d'expliquer l'extension secondaire du terme.

B. — En réalité, — et c'est ce que nous voudrions à présent essayer de montrer, — le terme *nuāla* est d'origine purement berbère. *Nuāla* et *mapalia*, — identiques du point de vue de leur étymologie, — se rattachent ensemble à une racine verbale berbère *awel*, *aul*, signalée notam-

1. Cf. G. S. Colin, *Étymologies maġribines*, *Hespéris*, 1er trim. 1926, pp. 57-58.

ment dans des parlers aussi éloignés que le chleuḥ du Soûs, le parler du Maroc central et le touareg ahaggar, — tous parlers relativement bien conservateurs sur le plan lexicographique.

1° *aul*, signifie, dans ses acceptions principales, « tourner, changer de direction, recommencer une même action successivement en plusieurs points différents », et, avec la valeur passive en ahaggar, « être roulé sur soi-même (en parlant d'une étoffe ou d'une peau) (se dit en particulier du *velum* de la tente) »[1]. On le voit, l'idée centrale est celle d'une « rotation ». Valeur confirmée au surplus par l'examen des dérivés ahaggar à redoublement complet ou simplement partiel, qui lui semblent bien apparentés : *welenwilet* « tournoyer », *welelet* « être bien cylindrique »[2]. Le nom verbal correspondant est *tawāla* « tour de rôle, fois » (Soûs, Maroc central) ; au Maroc central on a aussi le dérivé nominal *taula* « fièvre récurrente, paludisme ». Au sens plus large encore d' « action rythmée, se traduisant par un *habitus* », il n'est pas exclu qu'on doive rapporter à la même étymologie le nom berbère du « cœur », *ūl*, le terme *awāl* « phrase, parole, mot », — qui signifie probablement d'une manière plus précise : « période (oratoire) », — voire Maroc central *awel*, « épouser », c'est-à-dire « entrer en cohabitation avec », le verbe français « habiter » étant pris très précisément ici dans sa valeur latine étymologique ; « contracter un *habitus* » (cp. pour le sémantème la périphrase berbère courante *eg aḥam* ou *eg ehen* « établir sa tente », qui a le même sens que *awel* : « se marier »).

Il existe également, tirée de ce verbe *aul*, une formation de nom d'agent, régulièrement caractérisée par un préfixe *m-* et un infixe vocalique *-a-*, soit **-mawāl*, à la forme radicale. C'est cette forme **mawāl*, qui

1. Cf. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé touareg-français (diatecte ahaggar)*, Alger, 1920, t. II, pp. 332. Sur l'emprunt, bien peu fondé, suggéré par de Foucauld de ce verbe berbère *aul*, à l'arabe ولى, cf. G. Marcy, *Notes linguistiques autour du Périple d'Hannon*, dans *Hespéris*, t. XX, fasc. 1-2, 1er-3e trim. 1935, pp. 54-55, n. 6. S'il y a parenté des deux mots, arabe et berbère, elle est vraisemblablement ancienne et remonte au chamito-sémitique commun (cf. G. Marcy, *Inscript. Tunisie*, *cit.*, pp. 329-330).

2. De Foucauld, *Dict.*, *cit.*, t. II, pp. 342, 345. En parler mozabite, la forme à redoublement partiel : *wiwal*, signifie « substitution, échange » (par ex. *lhadra n-wiwal* « l'argot mozabite », littéralement : « le langage de substitution », destiné à donner le change en employant les mots avec un sens tout autre que celui qui leur est habituel) ; la forme à redoublement complet : *awelawal*, est l'épithète locale de saints personnages défunts dont le corps a été miraculeusement « changé » dans la tombe.

se trouve, selon nous, à l'origine des radicaux berbères modernes *nawāl* ou *nuwāl* désignant la *nuāla*, et du radical libyque *mappal*, — en faisant abstraction dans ce dernier de la désinence latine ajoutée après coup [1]. Cette formation équivaut donc ici, du point de vue sémantique, à la désignation « d'un objet ou d'un être qui fait habituellement, ou de manière répétée, l'une des actions exprimées par le verbe *aul* », c'est-à-dire « un objet ou un être qui tourne habituellement en circuit fermé, qui est rond ou ovale, qui change habituellement de direction, qui recommence à plusieurs reprises de remplir sa fonction primordiale en différents lieux, qui peut, par nature, être roulé fréquemment sur soi-même, comme par exemple une étoffe, une peau, un *velum* de tente »... On voit que nous avons là une riche famille de sens, dont plusieurs conviennent parfaitement pour l'appellation de la *nuāla* actuelle ou des *mapalia* antiques, telles que nous nous sommes efforcé, techniquement, de les définir.

Mais voyons d'abord quels sont les sens vivants de ce nom d'agent à infixe -*ā*- ayant pour schème radical : -**mawāl*. Il fournit, en chleuḥ actuel du Sous, *amawāl* « fantasia » (c'est-à-dire « charge de cavaliers menée en cercle, ou alternativement dans un sens, puis dans l'autre »). Dans cette dernière acception, le mot est quelque peu l'analogue sémantique de notre vieux français « tournoi ». A noter aussi que l'un des sens particuliers du verbe *aul* en ahaggar, est : « se cabrer, faire une série de sauts exubérants (en parlant d'une monture) ». On a également en touareg *ămâwal* « partie mobile du voile de front ou de bouche, qui se relève ou s'abaisse à volonté » (d'après *aul* « plier », ou « rouler une étoffe »). Au sens d' « habitation », « cabane », **-mawāl* n'est plus attesté en berbère moderne que sous la forme seconde *nawāl*, à laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

En libyque, si notre hypothèse est exacte, **-mawāl* a été utilisé pour le nom de la « hutte » légère que nous avons décrite, soit que l'appellation visât plus particulièrement la forme « ronde » ou « ovale » de ce type d'habitation (de *aul* « tourner »), soit qu'elle se rapportât à sa « mobilité », dans le cas de la « hutte » du nomade (de *aul*, « recommencer une même action successivement en plusieurs points différents »),

1. Sur ce point, cf. G. Marcy, *Périple d'Hannon, cit.*, p. 49, n. 2.

soit qu'elle fît allusion à son revêtement extérieur de peaux ou de nattes pouvant être roulées lors du transport de la case [de *aul*, « être roulé (en parlant de peaux ou d'étoffe) »]. Le sémantème inclus pouvait être, en effet, différent selon les cas d'espèce. A noter, d'ailleurs, que l'application actuelle de ce nom au type de la *nuāla* rectangulaire fixe, n'est pas plus choquante, — en tant qu'extension récente abusive de terminologie, — que l'exemple de notre mot français « tour », servant occasionnellement à désigner une « tour... carrée », ou celui du mot arabe *dāṛ* « maison », — et naturellement, aussi, « maison rectangulaire », — qui provient, selon toute vraisemblance linguistique et technique, de *dāṛa* « tourner ».

2° En libyque, où l'article défini *a*-, fém. *ta*-, avait une existence autonome [1], la forme **máwāl* pouvait s'employer telle quelle, au sens de « hutte », à l'aspect indéterminé du nom. C'est elle-même qui est attestée par ces légères variantes que sont *magalia* et *mappalia*, ou plutôt **maggal* et **mappal* [2], en dégageant la désinence latine, originellement étrangère au nom berbère, et rétablissant le *g* géminé dans la première forme. La gémination d'une consonne derrière syllabe ouverte étymologique accentuée est, en effet, un phénomène courant en berbère [3], — et que nous vérifierons tout à l'heure dans le mot étudié lui-même par le témoignage de la forme arabe andalouse : *nawwāla* [4] ; elle donnait, à partir de **máwāl* : **máwwāl*. Or, *w* géminé est, dans toute l'étendue du domaine berbère, un groupe instable et qui passe automatiquement, quand il se produit, à des traitements secondaires : *gg*^{w}, *gg* ou *bb*, selon la tendance des dialectes. *gg* correspond au traitement touareg actuel ; c'est lui que nous trouvons précisément dans **mággal*. Nous avons démontré ailleurs, dans plusieurs travaux, combien le libyque était, au surplus, voisin dialectalement du touareg [5]. Du traitement *bb*, fréquent lui aussi dans des parlers modernes de type archaïsant comme le kabyle et le zénaga, nous savons qu'il aboutissait souvent, dans l'an-

1. Cf. G. Marcy, *Les Inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*, dans « Cahiers de la Société Asiatique », n° V, Paris, 1936, pp. 40 sqq. et 63 sqq.

2. Il est possible que les formes latines *magalia*, *mapalia* dérivent elles-mêmes de fém. diminutifs libyques à suffixe *-i* : **maggali*, **mappali* (cf. G. Marcy, *Périple Hannon*, *cit.*, pp. 54-55, n. 6).

3. Cf. G. Marcy, *Périple Hannon*, *cit.*, p. 64.

4. Cf. *infra*, p. 40.

5. G. Marcy, *Inscr. lib. bil.*, *cit.*, pp. 16-17, et *Inscr. Tun.*, *cit.*

cien libyque, à une géminée bilabiale sourde : *pp*. On relève assez fréquemment ce groupe géminé *pp* (rendu, en orthographe latine, par *p* double ou simplement *p*, mais suspect d'avoir été géminé, dans la bonne leçon indigène, du fait de sa position post-tonique et à l'intervocalique) dans d'assez nombreux toponymes nord-africains antiques ou noms anciens de tribus ou de chefs indigènes : ainsi, pour les toponymes : *Rusippisir* « Taksebt » (Algérie), *Tacapas* « Gabès », *Taparura* « Sfax » (Tunisie), *Tipasa*, de la côte algérienne et de l'île de Djerba ; pour les noms de tribus : *Cisippades*, *Enipi*, *Tapanitae*, *Dolopes*, *Eropaei* ; pour les noms de chefs : *Mazippa*, *Capussa*, *Kapur*, *Iapon*, *Iopas*[1]. En ancien guanche des Canaries, un groupe *pp* s'observe aussi, — souvent, — correspondant à *bb* des autres dialectes : *takuppirč* « porte-bonheur », ahaggar *takubbirt* ; *anĕppa* « porteur », libyque épigraphique de Dougga *anĕbba*, de *ĕbba* « porter »[2]. Les parlers arabes montagnards du Maroc septentrional l'ont conservé dans des mots remontant au vieux substrat berbère local : par exemple, chez les Mesṭaṣa, *asúppis* « nom de passereau », *ṫčeppāḥa* « vésicule biliaire », *aṣŏppān* « raquette de figuier de Barbarie »[3]. Ce traitement assourdi du *b* géminé se relève d'ailleurs, encore aujourd'hui, de façon normale, courante, dans le parler marocain du Dadès où Biarnay l'a signalé[4], aussi dans certains parlers féminins de Kabylie[5] ; cet assourdissement s'observe même pour le *b* simple en position conditionnée en zénaga[6].

Ces témoignages multiples étaient du moins nécessaires pour répondre à l'objection timide, — dont Gsell s'est fait l'écho, — que *p* n'est pas

1. En vue de répondre à l'objection éventuelle qu'il pouvait s'agir, en libyque, d'un fait phonétique dialectal assez localisé, nous avons procédé au dépouillement complet des noms libyques figurant dans les index des huit tomes de l'*Histoire ancienne* de Gsell. Pour 70 noms libyques renfermant un *b*, — et compte non tenu des mots très nombreux contenant un *ph*, qui, dans certains cas, pouvait transcrire un *p berbère spirantisé, et non un *f véritable, — il y en a 41 renfermant un *p* ! La proportion est donc relativement considérable (57 %).

2. Cf. G. Marcy, *El apóstrofe dirigido por Iballa en lengua guanche á Hernán Peraza*, dans « El Museo Canario », n° 2, janvier-avril 1934, pp. 6-7, n. 1, et *id.*, *Inscr. bil.*, *cit.*, pp. 60-61.

3. Notes communiquées par M. G.-S. Colin.

4. Cf. M.-J. Biarnay, *Six textes en dialecte berbère des Beraber de Dadès*, dans « Journal Asiatique », mars-avril 1912, p. 353.

5. Cf. G. Chantréaux, *Le tissage sur métier de haute lisse à Aït Hichem et dans le Haut-Sébaou*, dans « Revue africaine », 3e et 4e trim. 1941.

6. Cf. R. Basset, *Mission au Sénégal*. — I. *Étude sur le dialecte zénaga*, dans « Publications de la Faculté des Lettres d'Alger », XXXIX, Paris, 1909.

un son berbère[1], *mapalia*, qui le renferme, ne pouvant par suite être un mot d'origine proprement libyque. Les quelques exemples cités suffisent à prouver le contraire.

L'existence de la double leçon signalée par les auteurs latins : *maggal* et *mappal*, est donc en elle-même pleinement démonstrative ; elle implique étymologiquement, pour un berbérisant, **máwwal*, aussi sûrement que, par exemple, chleuḥ *taggūrt* et kabyle *tabbūrt*, postulent pour lui étymologiquement **tawwūrt*, « porte »[2].

Des textes latins où figure ce mot *mapalia* ou *magalia*, il résulte d'ailleurs qu'il n'avait pas un sens exclusivement singulatif, mais aussi, à l'occasion, collectif, et pouvait alors s'appliquer à une agglomération formée de la réunion d'un certain nombre de ces huttes, ou même, — d'une façon plus large, — à un « lieu habité », à une « bourgade » indigène quelconque. C'est ainsi qu'on le relève notamment employé, en tant que toponyme, à la désignation d'un faubourg de Carthage ou de différents domaines ruraux[3].

3° Reste à rendre compte, pour terminer, de la forme moderne : *nawāl*, ou *nuwāl*. Cette forme est, pour nous, directement dérivée du prototype **mawāl*, établi tout à l'heure, par dissimilation dialectale, courante en berbère, des deux consonnes labiales : **m — w* > *n — w* : **mawāl* > *nawāl*. Il y a là un type de dissimilation très ancien en berbère ; le berbère, en effet, a toujours admis très difficilement le voisinage syllabique de deux labiales. Pour ne citer que des exemples rigoureusement empruntés au même type morphologique de nom d'agent à préfixe *m-*, on comparera libyque de Dougga *anebba* ; guanche de la Grande Canarie *aneppa* « porteur », pour **amebba* ; en berbère moderne les exemples sont très nombreux : ainsi kabyle *ana'ābu* « estropié », pour **ama'ābu*, *ana'amār* « économe », pour **ama'amār* ; Maroc central, *anebdu*, « été », pour **amebdu*, etc... Dans la catégorie des verbes dérivés, voir aussi kabyle *nwajāb*, — pour **mwajāb*, — « se répondre mutuellement ». Au sens d'« habitation », ce type radical secondaire, *-nawāl*, s'est en fait complètement substitué, dans la période récente, à

1. Gsell, *op. cit.*, t. I, p. 313, n. 6, et t. V, p. 219, n. 7.

2. Cf. A. Basset, *Le nom de la « porte » en berbère*, dans « Mélanges René Basset », t. II, Paris, Leroux, 1925, p. 1 sqq.

3. Le Cœur, *op. cit.*, pp. 33-34 et 38, et Gsell, *op. cit.*, t. V, p. 220, n. 4.

-*mawāl*. *mawāl* s'est toutefois maintenu dans d'autres acceptions et notamment, — nous l'avons vu, — en chleuh du Soûs pour « fantasia » et en ahaggar pour « partie mobile du voile de front et de bouche », L'existence simultanée de ces autres acceptions explique sans doute, par un phénomène de contre-analogie, la spécialisation d'emplois ainsi opérée à basse époque entre les deux thèmes.

A -*náwāl* ressortissent, — avec ou sans redoublement secondaire du *w* post-tonique, — les formes suivantes appartenant à des parlers berbères très conservateurs, ou aux parlers arabes hispaniques ou citadins-montagnards du Maroc nord, qui les ont empruntées à un très vieux substrat berbère : berbère et arabe de Mauritanie *anawāl* « petit groupe de tentes » [peut-être s'agit-il ici, — non de la tente arabe d'étoffe, — mais de la petite tente berbère de peaux, bien connue en Mauritanie ? La tente de peaux n'est, en effet, qu'une variété extrême, — particulièrement bien adaptée à son but, — de la hutte mobile, à infra-structure de pieux, couverte en peaux, qui fait partie de la catégorie globale des habitations auxquelles convient le nom d'*anawāl*. Le sens, en tout cas, est ici nettement collectif, comme celui du *mapalia* libyque [1], avec peut-être extension secondaire de terminologie à : « petit groupe de tentes d'étoffe (?) »] ; arabe andalous *nawwāla* « hutte de paille, chaumière », et arabe dialectal nord marocain *nuwwāla* « *nuāla* », — avec assimilation vocalique de l'*a* bref de première syllabe, — remontant tous deux à une base berbère ancienne -**náwwāl*, -**náwāl*. On relève une altération de voyelle analogue dans la forme berbère moderne : *anŭwāl*, fém. *tanŭwālt*, d'où provient l'arabe maghrébin *nuāla*.

En somme, et pour conclure, — au terme de ces considérants linguistiques un peu arides, — si *mapalia-nuāla* nous apparaît bien comme un mot vraisemblablement berbère d'origine, son sens générique demeure en tout cas trop vague et imprécis pour que nous en puissions tirer aucune indication nouvelle concernant la forme de ces anciennes habitations. L'étymologie, en dépit de ses séductions extérieures, est une science parfois bien décevante...

G. Marcy.

1. *Anuāl*, — ainsi qu'on sait, — se rencontre encore fréquemment en toponymie nord-africaine ; il n'est pas exclu que ce toponyme ait eu aussi, dans certains cas, une valeur originelle collective, soit : « agglomération, bourgade, ville. »

NOTES CRITIQUES D'HISTOIRE DES SCIENCES CHEZ LES MUSULMANS. — III [1]

ASTRONOMIE ET ASTROLOGIE MAROCAINES

Tandis qu'à partir du XVIIIe siècle la médecine au Maroc voit s'accélérer sa décadence [2], les études d'astronomie conservent une certaine vitalité. Elles se manifestent sous la forme de la petite technique traditionnelle du calcul de l'heure (surtout de celle des prières), le *tawqît*, terme qui englobe un certain nombre de déterminations connexes : dates des lunaisons, moments de l'aube et du crépuscule, pour la connaissance du mois du jeûne et de sa durée quotidienne, en bref, la « science » du calendrier. Il s'y ajoute généralement dans les traités la recherche de l'orientation correcte sur la *qibla*, direction de la Mekke, des notions sur les mesures de géodésie exécutables au moyen de l'astrolabe et des quarts de cercle, enfin quelques chapitres d'astrologie.

Les ouvrages marocains de ce genre sont nombreux [3]. Celui qui est resté le plus classique est certainement le *Muqni'* (ou « suffisant »), poème didactique de Muḥammad b. Sa'îd al-Mirġîtî, un Sousi qui vécut principalement à Marrakech au XVIIe siècle — il est mort dans l'épidémie de peste de 1089/1678. Lui-même a expliqué son ouvrage dans deux commentaires : l'un détaillé, le *Mumti'*, l'autre résumé, le *Muṭṭali'*, qui ont été lithographiés à Fès au siècle dernier, et on consulte souvent aussi un autre commentaire, celui d'al-Warzîzî, imprimé à Tunis en 1344/1925.

Le *Muqni'* a remplacé jusqu'à un certain point un autre poème, qui fut, lui

1. Voir les articles précédents dans *Hespéris*, t. XXIV et XXV (1937 et 1938).

2. Cf. notre étude : Médecine et médecins marocains au siècle de Moulay Ismâ'îl, *Annales de l'Instit. d'études orient. de l'Univ. d'Alger*, Paris, Larose, t. III (1937), pp. 89-109.

3. On en aura une idée par nos *Additions et corrections à Suter : Die Mathem. u. Astron. d. Arab.*, parues dans la Revue internationale d'histoire des sciences *Isis*, t. XVIII, July 1932. Cf. aussi, dans *Hespéris*, t. XIV, 1er trim. 1932 : *L'enseign. des sc. exactes et l'édit. d'ouvr. scientif. au Maroc avant l'occup. européenne.*

aussi, très souvent commenté, la *Rawḍat al-azhâr* d'al-Ǧâdirî (Fès, seconde moitié du XIVe siècle).

Si nous sommes donc relativement bien informés sur cette littérature et sur la technique des calculateurs de l'heure, les *muwaqqitîn*, les « documents vécus » nous font en général défaut. Les relations des voyageurs européens qui visitèrent le Maroc au cours des derniers siècles sont sobres de renseignements sur ces pratiques [4], on le conçoit, car elles touchent à des questions religieuses, sujet que les croyants n'abordaient pas volontiers, sans doute, avec les étrangers. Aussi faut-il considérer comme une assez rare fortune de pouvoir glaner dans un récit de voyage émanant d'un musulman une série d'intéressants détails sur l'astronomie et l'astrologie marocaines.

Il s'agit de la *Riḥla* du marabout de Tasaft, dont M. le colonel Justinard vient de publier une traduction dans la collection des *Documents d'histoire et de géographie marocaines* [5]. La valeur des renseignements qu'on y rencontre sur l'histoire des Berbères du Haut Atlas occidental et les relations du Makhzen chérifien avec leurs tribus a déjà été soulignée [6]. Mais ce n'est pas tout. En 1715, le fils du marabout, rédacteur de ce « journal de marche », nous montre, par exemple, son père, inquiet de voir l'armée du sultan Moulay Ismâ'îl, conduite par le pacha de Marrakech, se rapprocher de son asile, consultant sur la situation un savant *muwaqqit* : Muḥammad b. 'Alî aṣ-Ṣinhâǧî, qui séjournait à la zâwiya de Tasaft :

« Il avait en main l'astrolabe pour prendre la hauteur et déterminer exactement l'ascendant sur lequel sont basées les lois et les règles qui conditionnent l'horoscope. Il se fit apporter le livre *Minhâǧ aṭ-ṭâlib fî ta'dîl al-kawâkib* [d'Ibn al-Bannâ'], le poème en *raǧaz* d'Ibn Qunfûḏ et son commentaire [7], le *Kitâb al-bâri' fî aḥkâm an-nuǧûm* [d'Ibn Abi r-Riǧâl], l'opuscule du *Tashîl al-maṭâlib* [d'Ibn Qunfûḏ] et la *Yasâra* [d'Ibn al-Bannâ']. Puis il dit : l'affaire est grave et le temps court pour la régler. En outre, mon esprit est troublé à la vue des astres qui apparaissent dans l'horoscope Attendons à demain ! il arrivera ce qu'il arrivera [8]. »

4. Il y a cependant quelques pages à consulter dans le livre de Georg Hoest, *Nachrichten von Marokos und Fes*, Kopenhagen, 1781, notamment un calendrier populaire.

5. Publiés par la Section historique du Maroc, Paris, Geuthner, 1940, in-4° de 212 pp.

6. Voir le compte rendu paru dans *Hespéris*, t. XXVIII (1941) (R. Montagne).

7. Il s'agit en réalité de l'*urǧûza* astrologique d'Ibn Abi r-Riǧâl, objet d'un commentaire bien connu d'Ibn Qunfûḏ, le savant originaire de Constantine qui séjourna longtemps au Maroc (cf. *Add. et corr. à Suter, op. cit.*, n° 422). J'ai rétabli ici les véritables titres des ouvrages cités incorrectement dans la *Riḥla* et mis entre crochets les noms de leurs auteurs.

8. Texte (Manuscrit D. 1607 de la Biblioth. gén. du Protectorat, à Rabat), p. 190 sq.; trad., pp. 59 et 200.

Il y a, dans cette énumération, des ouvrages proprement astronomiques, comme le premier cité, qui est ce qu'on nomme un *zîǧ*, c'est-à-dire une suite de tableaux (*ǧadwal*, plur. *ǧadâwil*) des mouvements célestes, avec une introduction explicative, encore que certains chapitres et les tableaux correspondants soient astrologiques. De même pour le *Tashîl*, abrégé de la *Yasâra* et qui la rectifie [9]. Le *muwaqqit* les consulte pour la détermination de l' « ascendant » (*aṭ-ṭâli'*, grec ὡροσκόπος), c'est-à-dire du signe du zodiaque qui monte à l'horizon au moment considéré, et de ses rapports, s'il y a lieu, avec un ou plusieurs des astres brillants (*ad-darârî*), des étoiles errantes (*al-kawâkib as-sayyâra*), les planètes, et surtout, parmi elles, du soleil et de la lune, les deux grands luminaires (*an-nayyirain*).

En possession de ces données, l'astrologue dresse sur le papier la *naṣba*, ou « thème astral » sous une forme qui n'a guère changé depuis l'Antiquité, et n'est qu'une des variétés du « carré magique » [10].

Pour l'interpréter, il se réfère aux ouvrages sur la « science des décrets » des astres (telle est l'expression qui rend notre mot « astrologie »), et c'est à elle que se rapportent les œuvres d'Ibn Abi r-Riǧâl, le médecin astrologue de la cour zîride de Tunisie au XIe siècle, dont l'une d'elles, le *K. al-bâri'*, traduit en latin au XIIIe, a joui d'une égale faveur dans l'Islam et la Chrétienté.

Voici comment se déroulent les opérations chez nos Berbères de la *Riḥla*. Le *muwaqqit* aṣ-Ṣinhâǧî et son élève, qui avaient fait de nuit leur première observation, la complètent, le matin du lendemain, au lever du soleil, par une prise de hauteur, détermination purement astronomique « pour obtenir l'ascendant exact du moment de la question ». Nous sommes en effet dans le système astrologique des *masâ'il* (grec ἐρωτήσεις, lat. *interrogationes*) relativement simple, où la réponse est donnée par l'état du ciel au moment considéré, sans autre complication. Le nom de l'ascendant (ou le signe conventionnel qui le représente) est inscrit dans la case qui lui est destinée [11] et les autres signes

9. Cf. *Addit. et corr.*, p. 174.

10. Voir la figure 1, tirée de l'ouvrage d'Ibn Qunfuḏ indiqué ci-dessus (Ms. D. 101, cat. nº 466 de Rabat) où nous avons seulement numéroté les cases. Le nom de *ǧadwal*, qui est aussi celui du carré magique, est également appliqué par le peuple à cette figure, tout comme dans notre langue, le mot d'horoscope, bien qu'impropre, est passé dans l'usage pour la désigner. L'expression « dresser l'horoscope » correspond d'ailleurs à l'idée contenue dans la rac. ar. *N. Ṣ. B.* A noter pareillement l'emploi du verbe خرج, sortir, et, à la 4e f. أخرج, pour indiquer l'apparition et l'action de faire apparaître les astres sur la figure tracée, comme on dit en français d'une carte à jouer, qu'elle « sort », et « faire sortir, tirer une carte ».

11. Celle de gauche (en regardant la figure) du carré intérieur. L'inscription des autres signes se fait ensuite de gauche à droite.

zodiacaux portés à la suite, dans les cases restantes, selon leur ordre normal. On ne manque pas de noter quels sont ceux qui correspondent aux cases 4 et 10, à cheval sur la ligne méridienne, et à la case 7, symétrique de la 1re, que coupent la ligne de l'horizon. Ces sont les « points initiaux » ou « centres » (ar. *awâ'il* et *marâkiz*), de grande valeur astrologique.

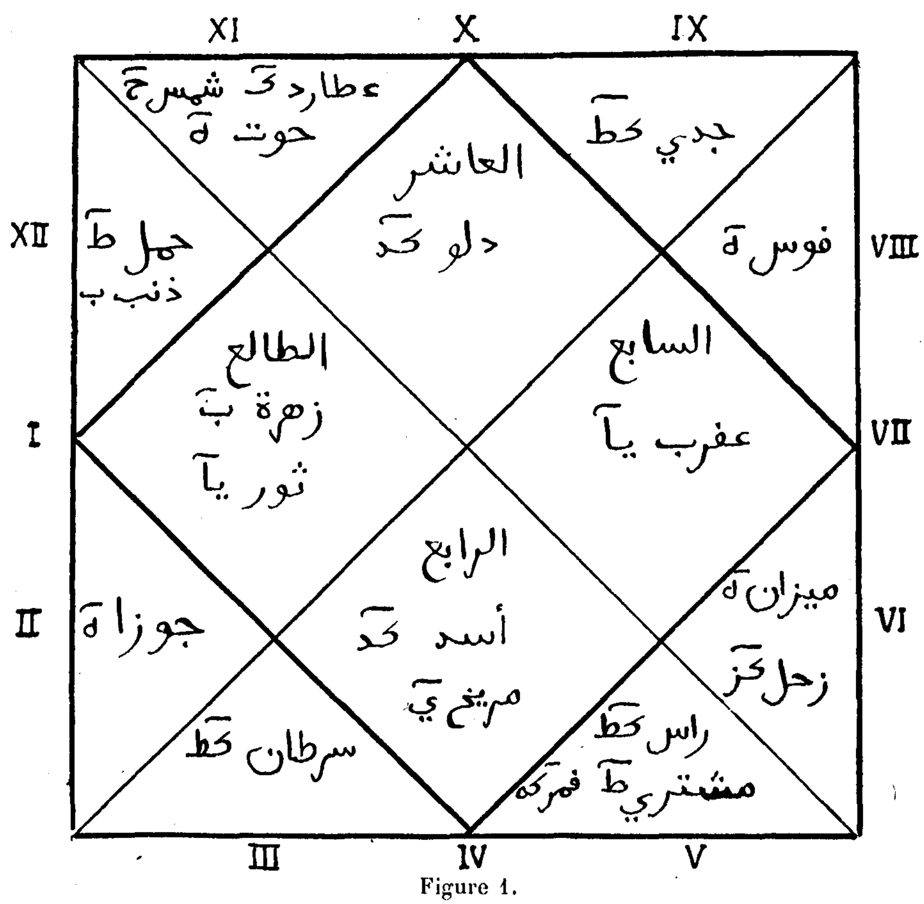


Figure 1.

Thème astral (*naṣba*) se rapportant à une naissance survenue le 15 Rabî' II 764 (1er février 1363 J.-C.) d'après Ibn Qunfûḏ, et représentant l'état du ciel à cette date. Le « significateur » (*dalîl*) est ici le soleil, qui se trouve au 8e degré des Poissons (XI) et est en opposition avec Jupiter, qui est au 9e degré de la Vierge (V), d'où l'astrologue tire un présage favorable.

Le *muwaqqit* passe ensuite à la seconde opération astronomique, celle du *ta'dîl* ou « établissement de l'équation » des planètes, la recherche de leur « lieu vrai »[12], de façon à pouvoir les inscrire, avec les degrés qu'elles occupent

12. Sur les sens techniques qui se rattachent au verbe عدل, voir le glossaire qui accompagne la belle édition de l'*Opus astronomicum* d'al-Battânî par C. A. Nallino, Milan, 1899-1907. 3 vol.

dans les signes du zodiaque (c'est-à-dire ici, dans les cases correspondantes de la figure) au moment considéré. C'est une opération qui n'est pas moins importante que la première, à en juger par le qualificatif élogieux de *mu'addil* qui revient si souvent dans les biographies des hommes de science musulmans, et est appliqué ici au *muwaqqit* aṣ-Ṣinhâǧî. Il faut pour cela être familiarisé avec l'emploi des tables que les astronomes ont dressées pour une assez longue période, et où ils ont inscrit les positions des planètes, soleil et lune compris.

« Mon maître commença par établir l'équation des astres [errants] et à faire apparaître [dans la figure] les deux grands luminaires, cela d'après les indications du *Minhâǧ*. Puis, quand il eut terminé, il lut [le passage correspondant] du *Livre des sentences* [du *Bâri'*] et le poème en *raǧaz* d'[Ibn Abi r-Riǧâl avec le commentaire d'] Ibn Qunfûḏ [13]. »

La conclusion, c'est que l'horoscope ayant révélé que l'une des planètes constamment néfastes, Saturne (*Zuḥal*) « jette ses étincelles dans la Balance », le mois d'août sera critique, et qu'on ne saurait douter de la venue de l'armée chérifienne dans l'Atlas, d'autant plus que :

« l'année en cours est une année de bon marché pour toutes les denrées, dans le Sous, à Marrakech et chez les Hâḥa, aussi bien que dans le Ġarb ; les fruits qu'on récolte pour les faire sécher sont abondants dans les montagnes. Attendez-vous donc à la montée [du pacha] au moment du dépiquage et de la maturité des fruits, au mois d'août — qui est *Âb* en syriaque et *Tût* en copte — [pour razzier le pays] et profiter du charme de l'automne dans ces contrées [14]. »

Une autre question ayant été posée par le marabout de Tasaft sur les chances de succès d'un prétendant qui venait de se lever au Sous [15] contre le « sultan de Meknès », le *muwaqqit* tire du poème de l'astrologue tunisien la prédiction suivante :

Si le soleil est en opposition avec les astres funestes
Ou s'il embrase de sa masse *al-Birǧîs*,
Il y aura grande discorde chez les rois
Et du malheur causé par le sang répandu.

Le commentaire n'est pas superflu en pareille matière. Ibn Qunfûḏ précise que les astres funestes (*an-naḥsain*) sont en premier lieu Saturne (*an-naḥs al-akbar*) et en second lieu Mars (*an naḥs al-asġar*), et que l'opposition (*istiqbâl*) du soleil avec eux — aussi bien, d'ailleurs, que la quadrature ou quartile (*tarbî'*) et la conjonction (*muqârana*) — est signe de querelle entre les princes et

13. *Riḥla*, texte, p. 204 ; trad., p. 60.
14. *Ibid.*, texte, p. 206 ; trad., p. 61.
15. En rabî' I 1127 (mars 1715).

leurs sujets, de guerre sanglante et de désordres. Quant à al-Birğîs, c'est al-Muštarî (Jupiter), astre très favorable en général — il est nommé *as-sa'd al-akbar*. Mais s'il est embrasé par le soleil, quand cet astre entre dans la « tête » du Bélier, à l'équinoxe de printemps, cela présage des troubles chez les rois : les juges périssent, l'équité disparaît, la tyrannie lui succède, etc. [16].

Pour faire saisir ce qu'est cet « embrasement » (*iḥtirâq*), le commentateur a, fort opportunément, donné dans les premières pages de son livre une série de 35 définitions relatives aux diverses situations des planètes entre elles et par rapport aux signes du zodiaque qui sont leurs « domiciles » (*buyût*, sing. *bait*). En sus des « aspects » (*anẓâr*, ou *ittiṣâlât*, lat. *applicationes*) cités plus haut, et dans lesquels les planètes sont en opposition diamétrale (180°), ou en quadrature (90°) [17], il y a encore ceux d'octile (*taṯmîn*), de sextile (*tasdîs*) et de trine (*taṯlîṯ*), lorsque les deux astres sont séparés respectivement par 1/8 (45°), 1/6 (60°) et 1/3 (120°) de circonférence. Leurs stations et rétrogradations, connues déjà de l'Antiquité orientale, apportent des troubles dans ces « aspects » ou plutôt sont à l'origine de nouvelles combinaisons modifiant les présages qui étaient en voie de se réaliser.

Quant à l'embrasement, il se produit lorsqu'il existe entre la planète et le soleil une distance « au plus égale au diamètre du corps de la lune », que la planète soit « en avant » ou « en arrière » du soleil, selon qu'elle est plus rapide (*ḫafîf*) ou plus lente (*ṯaqîl*) que lui [18].

Ailleurs [19], Ibn Qunfûḏ parle de la « voie embrasée » (*aṭ-ṭarîqat al-muḥtaraqa*) « qui va du 18e degré de la Balance au 3e du Scorpion », ce qui correspond à ce qu'on lit dans la *Riḥla* de Tasaft — exception faite de l'identification erronée d'*al-Birğîs* avec Saturne — où Jupiter « était en ce temps-là près du degré de son *exaltation* dans la Balance, le 21e degré » [20].

16. Ms. D. 101 de Rabat, f° 76. L'identification d'*al-Birğîs* avec *al-Muštarî* (Jupiter) est certaine, et s'appuie notamment sur un *ḥadîṯ*; cf. *Tâğ al-'arûs*, édit. égypt., IV, 108.

17. Quant à la conjonction, en astrologie, elle est définie par la situation de deux planètes dans un même signe du zodiaque.

18. Ms. D. 101, f° 6 b. On n'oubliera pas que dans la conception géocentrique, l'ordre des 7 planètes (soleil et lune compris), par rapport à la terre, est 1° Lune, 2° Mercure, 3° Vénus, 4° Soleil, 5° Mars, 6° Jupiter, 7° Saturne. Les trois dernières, qui sont dites aussi « supérieures » (*'alawîya*), sont donc considérées comme ayant une marche lente, tandis que Vénus et Mercure, les « inférieures » (*suflîya*), ont un cours rapide, eu égard à celui du soleil.

19. *Ibid.*, F° 8 a, art. ضُعْف .

20. *Riḥla*, texte, p. 352, trad. pp. 97 et 201, où il faut lire شرف *šaraf*, au lieu de شرق *šaraq* (lever, ce dernier terme ne s'employant d'ailleurs que pour le soleil). Par ailleurs, l'erreur d'identification commise par az-Zarhûnî se répercute dans ce qu'il dit de « l'opinion erronée des savants, vu qu'il [Saturne] séjourne un mois dans chaque degré pour y

De toutes façons, la nature favorable de cette planète s'efface en présence de l'embrasement. Néanmoins, poursuit le *muwaqqit*, « comme la dynastie est à l'aise », la révolte des sujets contre le prince n'a guère de chances de réussite, et le prétendant du Sous « n'arrivera à rien, sauf à causer beaucoup de divisions et de misères ».

Ainsi, nous avons la preuve, par un récit manifestement sans apprêt, du maintien au Maroc, au début du xviii[e] siècle, et dans toute leur intégrité, des méthodes astrologiques codifiées au moyen âge, pour répondre aux grandes questions : guerre ou paix, abondance ou disette, que l'incertitude des précipitations atmosphériques sous certains climats, et partout les rivalités des hommes ne cesseront jamais de poser.

Ici, on a affaire — c'est Ibn Qunfûḏ qui l'indique — au système astrologique du *taḥwîl*, exactement *taḥwîl as-sinîn*, équivalent du latin *revolutio annorum*. C'est le système dit généthliaque, hérité directement des Grecs, et connu surtout par les ouvrages de Claude Ptolémée, ou qui lui sont attribués : le Τέτραβιβλος (lat. *Quadripartitum*, ar. *K. al-arba'a*) et le Καρπός (ar. *K. aṯ-ṯamara*) appelé aussi *Centiloquium*, traduits de bonne heure en arabe et bientôt commentés. Les procédés, souvent complexes, qui y sont indiqués, ne s'appliquent pas seulement à l'établissement de l'horoscope des individus, autrement dit à la recherche des astres ayant présidé à la naissance du sujet et fixé sa destinée, mais s'étendent au règne des princes, à l'avenir des villes et des nations. Ainsi le *muwaqqit* aṣ-Ṣinhâǧî attribue la puissance du sultan Moulay Ismâ'îl et la longueur de son règne au fait que sa proclamation en 1083/1672 eut lieu « sous le signe du Taureau, qui est un des signes stables (*al-burûǧ aṯ-ṯawâbit*), et au moment du lever du Cœur du Lion à l'Orient, car le Taureau, le Lion, le Scorpion et le Verseau sont au nombre de ces signes, comme il est dit dans le commentaire d'Ibn Qunfûḏ sur le poème d'Ibn Abi 'r-Riǧâl »[21].

Effectivement le savant de Constantine a dressé un tableau des rapports astrologiques (littér. *ḥuẓûẓ*, parts attribuées par le sort, lots) des sept planètes avec les signes du zodiaque et de la nature particulière de chacun d'eux. On y voit, par exemple, que le Bélier, le Cancer, la Balance et le Capricorne s'opposent à ceux qui viennent d'être cités, car ils sont qualifiés de *munqalabîn*

accomplir sa marche et sa station. » En effet, la révolution zodiacale (ou sidérale) de cette planète était connue depuis Eudoxe comme étant de 30 ans (en réalité 29 1/2), tandis que celle de Jupiter — le véritable *al-Birǧîs* — n'est que de 12 ans, environ. — Sur la « voie embrasée » (ou brûlée), cf. la note 1, p. 6, du tome II, 1[re] partie, de la *Géographie d'Abulféda*, trad. Reinaud, Paris, 1848.

21. *Riḥla*, texte, pp. 758 et 754 ; trad., pp. 167-168. Le « Cœur du Lion » est l'étoile Regulus.

TABLEAU DES RAPPORTS DES PLANÈTES

AVEC LES SIGNES DU ZODIAQUE ET DES CARACTÈRES DE CEUX-CI

Signes *Burûǧ*	Bélier *Ḥamal*	Taureau *Ṯawr*	Gémeaux *Ǧawzâ'*	Cancer *Saraṭân*	Lion *Asad*	Vierge *'Aḏra'*	Balance *Mîzân*	Scorpion *'Aqrab*	Sagitt^{e} *Qaws*	Capric^{e} *Ǧady*	Verseau *Dalw*	Poissons *Ḥawt*
Domiciles *Buyût*	Mars *Mirriḫ*	Vénus *Zuhara*	Mercure *'Uṭârid*	Lune *Qamar*	Soleil *Šams*	Mercure *'Uṭârid*	Vénus *Zuhara*	Mars *Mirriḫ*	Jupiter *Muštarî*	Saturne *Zuḥal*	Saturne *Zuḥal*	Jupiter *Muštarî*
Exaltation *Šaraf*	Soleil 19°	Lune 3°	Tête 3°	Jupiter 15°	0	Mercure 15°	Saturne 21°	0	Queue 3°	Mars 28°	0	Vénus 27°
Chûte *Suqûṭ*	Saturne 21°	0	Queue 3°	Mars 28°	0	Vénus 27°	Soleil 19°	Lune 3°	Tête 3°	Jupiter 15°	Soleil 0	Mercure 15°
Détriment *Wabâl*	Vénus	Mars	Jupiter	Saturne	Saturne	Jupiter	Mars	Vénus	Mercure	Lune	Soleil	Mercure
Propriétés et natures des signes *Ḫawâṣṣ al-burûǧ wa ṭabâ'i'hâ*	Jour Est Feu Mâle Amer Bon *Munqalab* Faible	Nuit Sud Terre Femelle Acide Mauvais Fixe *Ṯâbit*	Jour Ouest Air Mâle Doux Bon *Muǧassad*	Nuit Nord Eau Femelle Salé Mauvais *Munqalab*	Jour Est Feu Mâle Amer Bon Fixe *Ṯâbit* Fort	Nuit Sud Terre Femelle Acide Mauvais *Muǧassad*	Jour Ouest Air Mâle Doux Bon *Munqalab*	Nuit Nord Eau Femelle Salé Mauvais Fixe *Ṯâbit* Fort	Jour Est Feu Mâle Amer Bon *Muǧassad* Faible	Nuit Sud Terre Femelle Acide Mauvais *Munqalab* Faible	Jour Ouest Air Mâle Doux Bon Fixe *Ṯâbit* Fort	Nuit Nord Eau Femelle Salé Mauvais *Muǧassad*

Nota. — La partie supérieure de ce tableau est empruntée au commentaire d'Ibn Qunfuḏ sur le poème astrologique d'Ibn Abi'r-Riǧâl. La partie inférieure a été complétée par des indications tirées du *Kitâb al-bâri'* du même auteur, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Rabat. Il n'a pas été jugé utile de reproduire ici le reste du tableau d'Ibn Qunfuḏ relatif aux groupements et divisions des signes du zodiaque suivant les systèmes indou (*dariǧân*) et égyptien.

Les mots « Tête » et « Queue » indiquent les nœuds ascendant et descendant du cours de la lune.

(rac. *Q. L. B.*, sens d'être retourné, changé), tandis que les restants : Gémeaux, Vierge, Sagittaire et Poissons, ont reçu le nom de *muğassadîn* [22] ; que la moitié des signes : Bélier, Gémeaux, Lion, Balance, Sagittaire et Verseau, est du sexe masculin, l'autre moitié étant du féminin ; qu'il en est de terrestres — dans le sens de l'élément prédominant, la terre — d'aqueux, d'aériens et d'ignés, et par suite, de froids et secs, froids et humides, chauds et humides, chauds et secs, tout comme les « complexions » des êtres et des choses ; bien plus, qu'ils ont une saveur : douce, amère, acide ou salée ; que les uns sont doués de parole et les autres muets, etc., indépendamment de leurs caractéristiques astronomiques qui les divisent en diurnes et nocturnes, en septentrionaux, méridionaux, orientaux et occidentaux. Quant aux planètes dont ces signes sont tour à tour « les domiciles », leurs qualités, leur vertu bonne ou mauvaise s'y exaltent, ou, au contraire, s'y affaiblissent jusqu'à disparaître, et le tableau nous indique dans quel signe et à quel degré se produisent « exaltation » (*šaraf*), « chute » (*suqûṭ*) ou « détriment » (*wabâl*).

Rien que cela montre le nombre élevé des combinaisons possibles. Mais il en est bien d'autres, quand on a fait entrer en ligne de compte les signes du zodiaque non plus individuellement, mais groupés 3 à 3 (ar. *muṯallatât*, lat. *triplicitates*), ou, au contraire, divisés en 1/3, tels les décans égyptiens [23], et qu'on a pris en considération dans chaque signe le domaine déterminé (lat. *termini*, ar. *ḥadd*, plur. *ḥudûd*) que chaque planète y possède, et qui « ayant le même comportement astrologique qu'elle, peut la remplacer dans les horoscopes » [24].

Ainsi que cela s'est passé dans les autres « sciences fausses », l'alchimie notamment, les astrologues, pour échapper aux critiques que des insuccès

22. On trouve *ḏu'l-ğasadain* « à deux corps » dans la *Dâ'irat al-ma'ârif*, l'Encyclopédie arabe de Boutros al-Boustânî (Beyrouth et le Caire, 1876-1898, 19 vol.) s. برج. Ce classement des signes serait en rapport avec les saisons, le 1er signe ou mois de chacune d'elles étant celui où le passage d'une période de l'année à l'autre produit une transformation (*inqilâb*), tandis que le dernier signe ou mois de la saison « incarne » (*tağassad*) déjà un certain nombre de caractéristiques de celle qui suit. Seul le mois intermédiaire serait stable et fixe, car libre de toute influence ; cf. aussi Nallino, al-Battânî, préface, XXI et n. 2.

23. Appelés dans le tableau d'Ibn Qunfûḏ : *al-wuğûh al-maṣrîya*. Les Arabes les ont empruntés directement aux Égyptiens, car ils sont « étrangers à l'astrologie Ptoléméenne » (Nallino, dans *Encycl. Islam*, art. Astrologie, t. I, p. 502 de l'édit. française).

24. W. Hartner, dans *Enc. Isl.*, art. *Minṭaḳa* (III, 572). Les ouvrages traitant de ces questions sont nombreux. On pourra se reporter avec fruit au *Libro de las cruces* (très probablement de 'Ubayd Allâh al-Istiğğî) anal. et trad. par J. A. Sánchez Pérez dans *Isis*, 1930, nº 40.

retentissants dans les résultats de leurs prévisions leur valaient de temps à autre [25], ne cessèrent de compliquer leurs procédés. Jamais ils ne consentirent à mettre ces échecs au compte de leurs théories : ils les attribuèrent toujours à l'insuffisance de leurs méthodes, à l'imperfection de leur technique. D'où cette recherche persévérante de l'amélioration des procédés, dans le domaine proprement astronomique et mathématique, « qui constitue, avec son éclectisme, la véritable caractéristique de l'astrologie musulmane, eu égard à ses devanciers » [26].

* * *

Plus simple que le système généthliaque est celui des « élections », en arabe *al-iḫtiyârât*, défini : choix du moment le plus favorable pour accomplir tel ou tel acte de la vie. Et de ces actes, énumérés dans les traités d'astrologie, il en est de banals, comme le bain, la purgation ou la saignée, la chasse et le voyage. Mais on consulte aussi les astres pour savoir le moment propice à l'achat ou à la vente d'une bête de somme ou d'un esclave ; mieux encore, pour choisir une épouse, bâtir une demeure, présenter une requête au prince. Et le prince lui-même recourt aux lumières de l'astrologie pour construire palais ou place forte et jeter les fondations d'une ville. On savait déjà par des passages de diverses chroniques marocaines [27], qu'en 674/1276, le 3 *šawwâl* (5 avril) le sultan mérinide Abû Yûsuf Ya'qûb b. 'Abd al-Ḥaqq, ayant décidé d'établir les premiers fondements de la nouvelle ville de Fès, avait fait « tirer l'horoscope » par deux savants réputés. Aussi la ville fut-elle construite dans des conditions si favorables « que jamais le califat n'a péri dans ses murs, et que jamais un étendard ni une armée partis de son sein n'y sont rentrés vaincus ou en fuite » [28].

Or nous apprenons par le récit du *muwaqqit* aṣ-Ṣinhâǧî rapporté dans la *Riḥla*, qu'il en avait été de même au siècle précédent, quand le sultan almoravide 'Alî b. Yûsuf b. Tašfîn voulut entourer de murs, en 526/1132, la ville de Marrakech fondée par son père 70 ans plus tôt :

« Les astronomes furent d'accord pour dire qu'il fallait commencer la construction quand la lune entrerait dans un signe zodiacal stable. »

25. On connaît le passage du *De divinatione* où Cicéron ironise contre les « Chaldéens » qui avaient prédit à César comme à Pompée une vie longue et tranquille. De même Ibn Ḫaldûn cite une série de fausses prédictions d'astrologues musulmans sur la durée de l'empire des Arabes (*Prolégomènes*, trad. De Slane, II, 219 sq.).

26. Nallino, *Enc. Isl.*, l. c.

27. Bibliogr. dans mes Notes critiques d'hist. des sc. chez les Musulm., II, Ibn al-Bannâ', dans *Hespéris*, t. XXV (1938), p. 28. Ajouter : *ad-Ḏaḫîrat as-saniya*, édit. Bencheneb, Alger, 1921, p. 187.

28. *Qirṭas*, texte (édit. Fès), p. 232 ; trad. Beaumier, p. 460.

Et le *muwaqqit* raconte qu'on aurait placé des cordes tout autour de la cité primitive, englobant ses maisons de manière à donner à l'enceinte une forme quadrangulaire. Les maçons, répartis le long du tracé, avaient reçu l'ordre de ne commencer le travail qu'à un signal convenu, lorsqu'ils auraient vu s'agiter les cordes :

« Le roi guettait le moment propice. Quand la lune descendit dans un des signes stables — c'était la première seconde du Scorpion, — on considéra en même temps [la position de] certaines étoiles (planètes) de l'horoscope de la question. Peut-être formaient-elles un « aspect » d'inimitié, un quartile ou un octile, qui, d'après les savants, sont les plus funestes... »

quand, à cet instant même, un corbeau qui passait se posa sur la corde, qui remua avant le moment qu'attendaient les observateurs. Tous les ouvriers se mirent à bâtir, et il fut impossible de les arrêter à cause de la grande distance qui séparait les divers points du pourtour de la ville. Dieu l'avait ainsi décidé ! Voilà pourquoi l'enceinte de Marrakech n'a jamais été solide et demande un constant entretien [29].

On trouve dans l'*urǧûza* d'Ibn Abi' r-Riǧâl et son commentaire des renseignements sur les conditions exigées au point de vue astrologique pour entreprendre une construction en général. Elles sont au nombre de six, qui concernent toutes la situation de la lune. Cet astre doit être :

1° En période de lumière croissante ; on fera donc choix d'un jour entre le 7e et le 14e de la lunaison.

2° En conjonction avec les deux planètes favorables : Jupiter et Vénus ou, à défaut, avec la première seulement, qui est la plus noble.

3° Dans un des « pivots » du thème astral. Ce nom de pivots (*awtâd*), angles ou gonds, est donné, on le sait, aux quatre signes du zodiaque — ou plus exactement aux quatre points de l'écliptique — qui, au moment donné, se lèvent (c'est *l'ascendant*) et se couchent (c'est le *descendant*) aux extrémités opposées de l'horizon, tandis que des deux derniers, situés à l'intersection de l'écliptique et du méridien, l'un « culmine » (c'est le *pivot du ciel*) et l'autre occupe au-dessous de l'horizon la position symétrique (c'est le *pivot de la terre*) [30].

4° Dans un des signes stables du zodiaque, assurant ainsi la durée de la construction. On choisira, par ordre de préférence, le Taureau, le Lion et le Verseau, mais on écartera le Scorpion, qui est défavorable.

5° Aussi loin que possible des astres funestes, ou du moins ceux-ci doivent

29. *Riḥla*, texte, p. 488 sq. ; trad. pp. 193-194.
30. Voir la figure 2 ci-après et l'article précité de Nallino.

être en état de « déjection » ou chute (ar. *hubûṭ*, synon. de *suqûṭ*), c'est-à-dire situés dans un signe où leur puissance malfaisante est la plus atténuée.

6e Enfin, en latitude septentrionale, c'est-à-dire au-dessus du plan de l'écliptique, et loin des « nœuds », points où la route de la lune coupe celle du soleil [31].

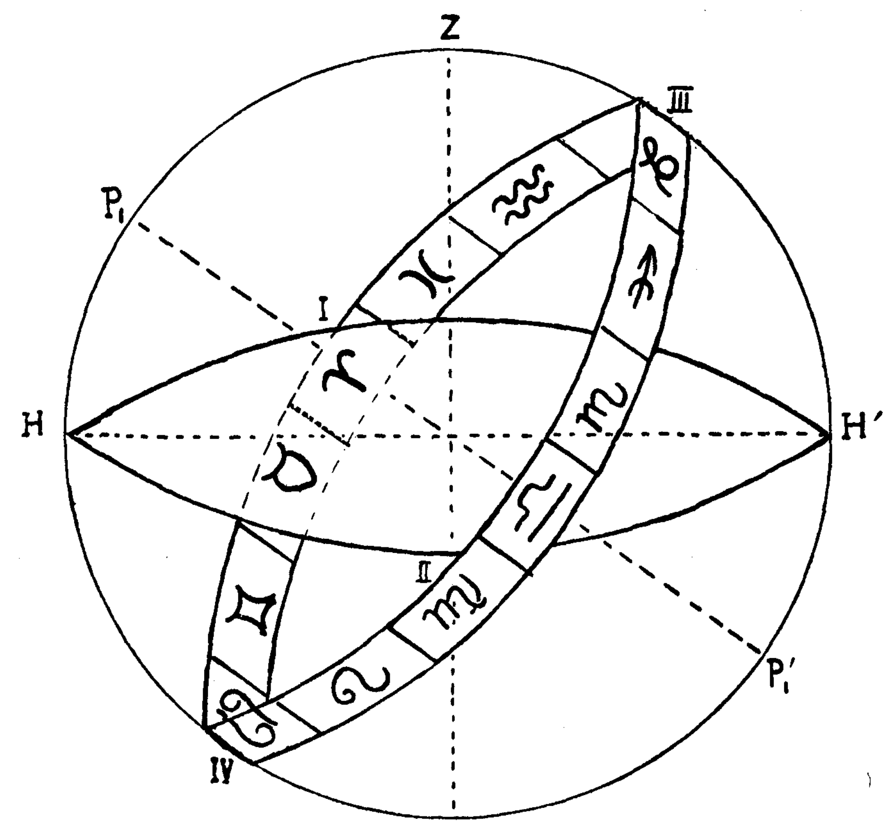


Figure 2.
Les quatre « pivots » (*awtâd*)
I L'ascendant *aṭ-ṭâli'* (ici les Poissons)
II Le descendant *al-ġârib* (ici la Vierge)
III Le point culminant *watad as-samâ'* (ici le Capricorne)
IV Le pivot de la terre *watad al-arḍ* (ici le Cancer)
H H' Horizon Z Zénith
P_1 P'_1 Pôles de l'Ecliptique

Quand il s'agit de fondation de ville, comme c'est le cas ici, le « seigneur du climat » (*rabb al-iqlîm*), la planète qui régit toute la zone parallèle à l'équateur où se trouve le pays intéressé, doit être objet de l'attention. Le

31. Ms. D. 101, fos 53 b-54 a.

Maroc, pour les géographes arabes, fait partie des 3e et 4e climats, domaines astrologiques respectifs de Mars et du Soleil. Il y a donc là un astre funeste, au moins pour la majorité des auteurs, Mars, dont il convenait, pour commencer à construire, d'attendre que l'influence néfaste fût réduite, du fait de son entrée dans un signe où il se trouve en état d'infériorité ; mieux encore si son action pouvait être combattue par celle d'une planète heureuse. Les astrologues marocains n'ont pas manqué d'y veiller.

*
* *

Il n'y a cependant pas que de l'astrologie dans la *Riḥla* de Tasaft. Le fils du marabout, Muḥammad az-Zarhûnî, a fait une intéressante incursion dans le domaine historique, à propos de la visite pieuse qu'il accomplit en 1171/1700 au berceau des Almohades et à leurs tombeaux, aux ruines de la ville de Tînmallal (Tinmel) et de sa célèbre mosquée. Il signale l'orientation défectueuse du *miḥrâb* de cet édifice par rapport à la *qibla* (rac. *Q. B. L.* « faire face ») et entame une longue discussion sur les causes de cette erreur, qu'on retrouve dans beaucoup de sanctuaires musulmans d'Occident [32].

La question de la fausse orientation du *miḥrâb* a retenu ces dernières années l'attention des historiens des sciences. M. G. Sarton, l'animateur de la revue internationale *Isis* [33], au retour d'une mission dans le proche Orient qui l'avait conduit à s'arrêter à Tlemcen et à Fès, avait ouvert une enquête et demandé si, à défaut d'un travail d'ensemble, il ne serait pas possible de relever dans chaque pays les directions données au *miḥrâb* des mosquées, comparativement à l'époque de ces monuments.

Seul, à ma connaissance, M. H. Terrasse, à qui ses fonctions d'inspecteur des monuments historiques du Protectorat ont facilité l'accès des mosquées, a donné, dans une note adressée en 1935 à la même revue, les résultats d'une première et rapide enquête faite dans les grandes villes marocaines. Pour lui, les erreurs constatées dans la direction de la *qibla* viennent, dans bien des cas, « de ce qu'on a dû bâtir sur un terrain déjà encadré de maisons et de rues dont l'orientation générale se trouvait ainsi imposée ». C'est ce qui a eu lieu

32. M. le Colonel Justinard n'a pas jugé utile, pour le but qu'il poursuivait, de traduire complètement cette partie de la *Riḥla*. Nous nous sommes donc reportés à la photocopie de son manuscrit conservée à la Bibliothèque gén. du Protectorat (D. 1607) pour en achever la traduction dans les passages qui intéressent l'astronomie et la géographie scientifique des Arabes.

33. *Quaterly Organ of History of Science Society and the internat. Acad. of the Hist. of Sc.*, imprimé en Belgique jusqu'en 1939, et depuis aux États-Unis ; cf. vol. XX (1933), pp. 262-264, et XXIV (1935), pp. 109-110.

pour les « médersas » entourant la mosquée-cathédrale d'al-Qarawîyîn, à Fès, la médersa d'as-Saffârîn exceptée : « Sur celui des côtés qui faisait à peu près face au sud-est, on a élevé le mur du fond de l'oratoire. Pour des raisons de symétrie architecturale, le *miḥrâb* est resté dans l'axe de l'édifice. » De même la régularité du plan de certaines villes, comme Rabat, Salé, Meknès et Taza « avec leur réseau de rues à peu près parallèles à la direction du sud-est, a presque imposé l'orientation des principaux sanctuaires, dont les murs extérieurs ont conservé la direction des rues bordières. » Enfin, « lors de la fondation de certaines mosquées, on a dû omettre de déterminer à nouveau la *qibla* ; on s'est contenté de reproduire « grosso modo » l'orientation d'une mosquée de la ville dont la *qibla* était considérée comme correcte. A Fès, et Marrakech notamment, les mosquées qui ont une même orientation appartiennent souvent à une même époque. »

Ainsi donc, les erreurs d'orientation du *miḥrâb* tiendraient souvent à des conditions locales et à des nécessités architecturales. Il y aurait eu là quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé en Orient, où, au dire de l'historien al-Maqrîzî, « lors des fréquentes transformations d'églises en mosquées, on se réglait sur leur orientation Est-Ouest, la porte qui se trouvait à l'Est devenant généralement le *miḥrâb* »[34].

Ces raisons ont, certes, leur valeur. Toutefois, à Tinmel, le cas était différent, car rien d'autre, semble-t-il, que la configuration du terrain ne pouvait apporter d'entrave à la disposition correcte du sanctuaire. Le fils du marabout de Tasaft est surpris de constater que la direction (*samt*, pluriel *sumût*, d'où « azimut ») de la *qibla* est au Sud, « vers le lever du Cœur du Scorpion et la mansion *aš-Šaula*, qui est une des mansions méridionales »[35], et qu'un pareil écart, qui atteint 90° — et fait que la prière n'est plus valable — ait pu se produire en ce 6e/XIIe siècle, qu'illustrèrent des savants tels qu'Ibn al-'Arabî, le cadi 'Iyâḍ, l'imâm al-Mâzarî, Ibn Zuhr (Avenzoar) et Ibn Rušd (Averroès). Et le rédacteur de la *Riḥla* se réfère à l'opinion d'al-Mirġîṭî, l'auteur du *Muqni'* :

« Si tu veux connaître la *qibla* vraie, observe le lever du soleil le 9 ou 10 mars, ou le 10 ou 11 septembre, jours où il se lève à l'orient équinoxial (*mašriq al-i'tidâl*)[36] », cela pour les pays du Dar'a et du Tafilelt, du Sous, de Marrakech

34. *Encycl. Isl.*, III, 386, art. *Masdjid*.

35. *Riḥla*, texte, p. 523 ; trad., p. 132. Le Cœur du Scorpion (Antarès) est la 18e mansion ; *aš-Šaula* la 19e. On sait qu'il s'agit là d'une autre division des constellations voisines de l'écliptique et placées sur la route de la lune, en 28 stations (*manâzil*) ; cf. *Enc. Isl.* s. v. ; A. de C. Motylinski, *Les mansions lunaires des Arabes*, Alger, 1899, et notre ouvrage sous presse : *Le Calendrier d'Ibn al-Bannâ' de Marrakech*, t. XXXIV des Public. de l'Institut des Hautes Études Maroc. ; Paris, Larose.

36. Ces dates sont, bien entendu, celle du calendrier julien, qui correspondaient, au

et du Tadla, y compris les régions intermédiaires. « Et toutes les mosquées de ces contrées qui s'écartent de l'orient équinoxial s'écartent de la *qibla* vraie *vers le côté du Sud*, comme c'est le cas pour la plupart des mosquées anciennes. »

Ce renseignement est capital pour la suite de la discussion, et nous allons y revenir.

Al-Mirġîtî explique encore qu'on peut arriver à la même détermination de la *qibla* vraie des régions du Sud marocain, en notant le point où se lève le soleil le jour du solstice d'été (*ar-ruǧû' aṣ-ṣaifî*) et le jour du solstice d'hiver (*ar-ruǧû' aš-šatawî*), le 9 ou 10 juin et le 9 ou 10 décembre [37], « quand le soleil entre dans la 1re seconde du signe du Cancer et dans la 1re seconde du signe du Capricorne », et en prenant le milieu de l'arc d'horizon (ou azimut) ainsi déterminé.

Le fils du marabout de Tasaft fait état également de l'avis d'un autre *muwaqqit* contemporain, un peu postérieur au précédent, puisqu'il est mort à Marrakech en 1133 (1720-21) : Aḥmad b. Sulaymân al-Ġazûlî ar-Rasmûkî. Il s'élève avec lui contre l'opinion des gens, qui sont nombreux parmi « les faqîrs ignorants et la foule des ṭolbas », prétendant que la *qibla* du Maġrib est le lever du soleil en décembre, autrement dit l'orient d'hiver : « C'est seulement la limite du « côté » (*ǧiha*) de la Maison sacrée vers le Sud, et non pas la *qibla* elle-même. »

Et à ce propos, il cite des passages des écrits d'Ibn al-'Arabî, Ibn Rušd, 'Alî b. 'Umar ad-Dâdasî [38], etc., permettant de préciser ce qu'on entend par ce terme de *ǧiha* — dont notre mot « côté » rend ici assez mal le sens, dans les expressions : « le plus grand côté » et « le plus petit côté ». *Ǧiha*, c'est la direction sommaire, s'opposant à *samt*, qui indique, on l'a vu, la direction précise. Le « grand côté », c'est l'arc d'horizon de 180° qui est « en gros » le « côté de la *qibla* », compris, pour les Maġribins, entre le Nord, qui est à leur gauche, et le Sud, qui est à leur droite, lorsqu'ils se tournent vers le soleil levant, *en toutes saisons*. Le « plus petit côté » est au contraire, soit, comme on l'a vu plus haut, l'arc intersolsticial (d'un peu plus de 45°), ou, plus généralement, un arc de 90°, dont le milieu est la *qibla* exacte. Le Musulman qui s'écarte de plus de 45° de cette direction précise, en faisant sa prière, doit la recommencer dans des conditions que les docteurs ont définies. On peut

XVIIe siècle, aux 19 et 20 mars, 20 et 21 septembre de notre calendrier grégorien. Le retard du premier vis-à-vis du second, qui était alors de 10 jours, est aujourd'hui de 13.

37. Même observation que pour les équinoxes. Cf. notre communication, faite en collaboration avec M. G. S. Colin, dans *Hespéris*, 1938, p. 95.

38. Les deux premiers de ces savants sont trop connus pour avoir besoin de références bio-bibliographiques. Sur le dernier, marocain du XVIIe s. originaire du Dadès, mais qui vécut en Orient, cf. *Addit. et corr.*, p. 180, n° 537 ; C. Brockelmann, *Gesch. d. Arab. Litter.* II, 463, et *Supl.* ; cf. aussi *infra*, note 49.

ignorer le *samt*, dont la détermination exige une initiation scientifique, mais on ne saurait se passer de la connaissance sommaire de la *ǧiha*, « la loi religieuse ayant institué celle-ci en remplacement de celui-là » [39].

Nous sommes ainsi conduits à l'explication décisive de l'orientation vers le Sud de tant de mosquées anciennes, comme celle de Tinmel. L'erreur ne date pas des Almohades, puisque sous leurs prédécesseurs almoravides, au dire d'ar-Rasmûki, lorsqu'il fut question de construire à Marrakech la mosquée dite « de la fontaine » (*masǧid as-siqâya*) [40] :

« Le Commandeur des croyants (*sic*) 'Alî b. Yûsuf avait rassemblé dans cette ville quarante jurisconsultes, parmi lesquels était Abu'l-Walîd b. Rušd, pour établir suivant les règles la *qibla* de ladite mosquée, ce qu'ils firent en la dirigeant vers l'orient équinoxial, ainsi que l'exigent des raisons d'ordre scientifique [41]. Mais il vint après eux quelqu'un qui la retourna vers le Sud, en s'appuyant sur la parole du Prophète : ce qui est entre l'orient et l'occident est une *qibla*. »

Il est donc clair que l'orientation du *miḥrâb* est due ici, comme à Tinmel et sans doute dans le cas de beaucoup de mosquées des époques almoravide et almohade, à l'interprétation strictement littérale d'un *ḥadîṯ*. Il s'agit de celui rapporté par Abû Huraira et qui figure notamment dans le recueil d'at-Tirmiḏî [42], où on trouve aussi : Ibn' Umar a dit : « Si tu places l'occident à ta droite et l'orient à ta gauche, ce qui est entre l'un et l'autre est une *qibla*, si tu fais face à la *qibla* » [s. ent. « de la Ka'ba ».]

Muḥammad az-Zarhûnî ne manque pas de s'élever contre cette preuve d'« ignorance compliquée » qui donne un sens universel à une tradition du Prophète, d'application évidemment restreinte aux gens de Médine, de Syrie et des pays situés au Nord de la Mekke, si l'on s'en tient au *ḥadîṯ* proprement dit, ainsi qu'à ceux du Yémen et des pays situés au Sud. Pour les uns comme pour les autres, « ce qui est entre l'orient et l'occident », c'est « le côté » de la *qibla*, le « grand côté ». On verra plus loin que c'est aussi l'opinion de juristes tels qu'Ibn Rušd et Ibn al-'Arabî.

39. *Riḥla*, texte, p. 540, en haut.

40. Ce nom ne figure pas dans la liste des sanctuaires de Marrakech donnée par le cadi 'Abbâs b. Brâhîm au début de son grand ouvrage : *I'lâm bi-man ḥalla Marrâkuš wa Aġmât min al-a'lâm*, Fès, 1355/1936 sq., 5 vol. parus, t. I, p. 104 sq. Si ce n'est pas le nom primitif de la mosquée-cathédrale bâtie par 'Alî b. Yûsuf et reconstruite à diverses reprises, peut-être s'agit-il d'une de ces mosquées démolies par les Almohades, « sous prétexte qu'elles étaient mal orientées ». (Cf. *Enc. Isl.*, III, 351, art. Marrakech.)

41. Littér. « les arguments probants » (*al-adilla*), mot qui revient souvent dans la *Riḥla* avec ce sens de « preuves scientifiques ».

42. Edit. de Delhi, gd in-4°, I, 45-46.

Le fils du marabout de Tasaft, pour faire comprendre qu'il y a autant de « qiblas » différentes que de pays, emploie une comparaison significative[43] : « La position de tous les pays vis-à-vis de la Mekke, mère des cités, est comme celle des propres maisons de cette ville vis-à-vis de l'emplacement du sanctuaire. » On conçoit en effet que chaque habitant qui prie face à la Ka'ba dans une des maisons qui l'entourent, soit tourné dans une direction différente de celles prises par ses voisins de droite et de gauche, et diamétralement opposée à celle de son concitoyen d'en face, qui prient en même temps.

Il n'y a donc guère d'excuse à l'orientation défectueuse des fidèles pendant la prière que pour le peuple ignorant des méthodes scientifiques de détermination de la *qibla*, et qui suit aveuglément, de bonne foi, des habitudes anciennes. L'homme instruit n'est pas autorisé à agir de la sorte. Aussi Muḥammad az-Zarhûnî multiplie-t-il les citations d'auteurs indiquant les moyens, depuis les plus simples, qui permettent de s'orienter correctement. La nuit, il suffit de faire face à la constellation de la Petite Ourse (*Banât na'š aṣ-ṣuġrä*), en joignant les pieds, puis d'effectuer une conversion d'un quart de tour vers la droite. L'étoile du Chevreau (α *Urs. min.*, étoile polaire actuelle) — qui porte le même nom en arabe que le signe zodiacal du Capricorne : *al-Ǧady*, et ne doit pas être confondue avec lui — joue déjà à cette époque le rôle de point de repère qui marque la direction du Nord ; elle doit être placée « sur le plat de la joue gauche » quand on est orienté vers l'Est vrai. Une autre source de confusion vient de ce que la constellation d'Orion porte aussi le même nom d'*al-Ǧawzâ'* que le signe des Gémeaux (appelés ici, pour les distinguer d'elle : *at-Tawâmâni* « les deux jumeaux ») [44]. Orion, constellation australe, mais voisine de l'Équateur, est bien visible habituellement sur l'horizon des pays du Maġrib et facile à reconnaître avec les trois étoiles de sa « ceinture » (*minṭaqa*), ou baudrier, alignées de l'Est à l'Ouest, son « aisselle » (*ibṭ al-Ǧawzâ'*, d'où Bételgeuse), et son « pied » (*riǧl*, d'où Rigel). Son lever, d'après Suḥnûn, le grand docteur mâlikite de Qairouan, et plusieurs autres, marque la *qibla* des gens du Maġrib, « de Tunis à Tanger, Tlemcen, Ceuta, Sigilmâsa et Sous extrême[45]. »

Le fils du marabout de Tasaft raconte qu'il a vérifié expérimentalement que la *maqṣûra* de la zâwiya paternelle était orientée dans ce sens[46]. Il l'a reconnu

43. *Riḥla*, texte, p. 540.

44. Il semble y avoir néanmoins confusion chez l'auteur de la *Riḥla*, p. 535 (134 de la trad.) où le nom d'Amanar, par lequel les Berbères désignent les étoiles du Baudrier d'Orion est identifié avec le signe des Gémeaux : البرج الموسوم بالجوزاء وهو امنار.

45. *Riḥla*, texte, pp. 536 et 575.

46. *Ibid.*, trad., p. 134. La *maqṣûra* est une petite salle attenante à une mosquée, au voisinage du *miḥrâb*. Bâtie à l'origine pour le souverain, elle sert de salle d'attente à l'imâm qui dirige la prière ; cf. *Enc. Isl.*, art. *Masdjid*, III, 384, col. 2.

avec l'aide « de son maître, le *muwaqqit* Sîdî Muḥammad b. 'Alî [aṣ-Ṣinhâǧî], au temps où il étudiait sous sa direction, le traité d'Ibn aṣ-Ṣaffâr sur l'astrolabe [47] ».

Un autre écrivain andalou est également cité dans la *Riḥla* : Ibn Ḥabîb, qui dit : « Notre *qibla*, à Cordoue, est le lever du Cœur du Scorpion, car il se lève au coin de la pierre noire [48]. »

A côté de ces procédés empruntés à l'astronomie populaire, les gens de science ont à leur disposition les méthodes géographiques. Muḥammad az-Zarhûnî ne les ignore pas. Il a vérifié aussi l'orientation du *miḥrâb* de la mosquée de Tinmel, lors de la visite qu'il y fit le 4 septembre [1700?] « conformément aux règles que le *šayḫ* Aḥmad b. Sulaymân ar-Rasmûkî a tracées dans son commentaire sur le poème didactique d'ad-Dâdasî [49] », en prenant pour exemple les coordonnées géographiques de Marrakech :

« La longitude de cette ville est de 21°. Celle de la Mekke étant de 77°, d'après ce qu'on dit, tu en concluras nécessairement que la Mekke est dans la direction générale (*nâḥiya*) de l'Est, du fait de sa position plus éloignée que celle de Marrakech par rapport au lieu du couchant qui est l'origine des longitudes. Et tu sauras de même si la Mekke est dans la direction générale du Nord-Est ou du Sud-Est, connaissant les deux latitudes. Celle de la Mekke étant de 21°, d'après ce qu'on dit, et la latitude de Marrakech de 31°1/2, il s'ensuit que Marrakech est situé plus loin de l'équateur que la Mekke, et qu'une ligne droite allant de la première de ces villes à la seconde se dirigera vers le Sud. Donc la direction exacte de la *qibla* est dans le quadrant Sud-Est, non loin de l'Est vrai, ou à ce point même, qui est l'orient équinoxial. »

Il a été question précédemment dans la *Riḥla* de l'origine des longitudes. On sait que ce fut, pour les Anciens, le méridien passant par les « Iles éternelles », situées à l'extrémité du couchant, au bord de l'Océan périphérique. Les Arabes associèrent cette notion à une autre, d'origine indoue, celle de la « coupole d'Arin », île imaginaire de l'Océan Indien, placée sous l'équateur « en un point où la longitude est identique, comptée à partir de l'Orient et de l'Occident [50]. »

47. Texte, p. 536, en haut. Sur Ibn aṣ-Ṣaffâr (xe-xie s.), cf. Suter, n° 196; *G. A. L.*, *Supl.* I, 401-02, et surtout J. M. Millàs y Vallicrosa, *Assaig d'historia de les idees fisiques i matem. a la Catalunya medieval*, vol. 1, Barcelone, 1931 (en catalan).

48. Texte, p. 569. Sur Ibn Ḥabîb, historien et juriste du ixe s., cf. A. González Palencia, *Hist. de la literat. arab.-esp.*, Barcelone, 1928, p. 127 sq.; Brockelmann, *G. A. L.* I, 149, et *Supl.*

49. Texte, pp. 533 et 545 sq. Ce commentaire est appelé ici : *Kifâyat ḏawi 'l-albâb fî fahmi Ma'unat aṭ-ṭullâb*; il est donc à ajouter à la liste des œuvres d'ar-Rasmûkî que j'ai donnée dans *Add. et corr.*, p. 182, n° 542.

50. Sur cette question, voir notamment J. T. Reinaud, *Introd. à la Géographie des*

Le méridien zéro passant par ce point coïncidait sensiblement avec le 90e degré, le méridien central de Ptolémée. On continua néanmoins de compter les longitudes de l'Ouest à l'Est, à partir de l'ancien méridien-origine, considéré comme étant à 90° Ouest de la coupole, bien qu'à la suite des voyages des Arabes en Extrême-Orient, on se fût rendu compte des erreurs héritées de Ptolémée sur les dimensions respectives des continents. D'Amérique cependant, bien que l'auteur de la *Riḥla* écrive au début du XVIIIe siècle, il n'est toujours pas question.

Voici d'ailleurs comment s'exprime ar-Rasmûkî [51] :

« La coupole d'Arin se trouve à la moitié de la longueur des terres habitées. Sa distance aux Iles éternelles est de 90° et il y en a autant de la coupole à l'extrémité du monde habité, en Chine, du côté de l'Orient. La somme fait 180 degrés, qui sont la longueur de la partie habitée de la terre [dont la longueur totale a été] divisée en 360 parties, chacune étant dite « degré ». La longueur du côté de l'Occident est [en réalité] moindre que celle du côté de l'Orient. L'endroit qui n'a pas de latitude est, d'après les savants, la ligne de l'équateur; les terres habitées n'arrivent pas jusque là. »

D'autres renseignements de géographie générale mêlés d'astronomie populaire sont tirés par Muḥammad az-Zarhûnî d'un *Kitâb al-Ǧuǧrâfiya* : il n'est autre que l'œuvre de celui qu'on a nommé jusqu'à présent « l'Anonyme d'Almeria », lequel vivait au 6e/XIIe s. [52]. Ici, il s'agit d'expliquer ce qu'est le « côté du Sud », celui vers lequel a été tourné le *miḥrâb* de tant de mosquées anciennes comme celle de Tinmel:

« [Étant donnée la longueur de la circonférence terrestre] il est nécessaire que le diamètre de la sphère [terrestre] soit de 3.000 parasanges environ [53]. C'est la plus grande dimension de la terre, et c'est ce que les savants appellent la ligne équatoriale. Elle va du milieu de l'Orient au milieu de l'Occident, depuis le lever d'*an-Naṭḥ* [54] qui est la « tête » du Bélier, jusqu'au début du couchant,

Orientaux, t. I. p. 240 sq. de son édit. et trad. d'Abulféda, et notre *Aperçu sur la géographie scientifique des Arabes*, Bull. de l'enseignem. publ. du Maroc, mai 1929.

51. *Riḥla*, texte, p. 541.

52. Des passages de cet auteur ont été publiés par René Basset (*Homenaje à Fr. Codera*, Saragosse, 1904). Pour les fragments cités dans la *Riḥla*, l'identification et le collationnement ont été faits par M. G. S. Colin — que je remercie de son aide — avec un manuscrit lui appartenant et dont la publication serait la bienvenue.

53. Le parasange valait 3 milles ou 12.000 coudées, mais les estimations de ces mesures en données modernes sont très différentes chez les auteurs. Avec la valeur de 5 kil. 760 indiquée dans l'*Encycl. Isl.* (s. *Farsakh*, II, 75), sur la base de 1.920 m. pour le mille arabe, le chiffre indiqué ici pour le diamètre terrestre (12.750 kil. env. chez les modernes) serait beaucoup trop fort.

54. 1re Mansion ; cf. *supra*, note 35. Son lever à l'aube, ou lever héliaque, correspond — ou plutôt correspondait — à l'équinoxe de printemps.

qui est la « tête » de la Balance. Aussi la sphère terrestre se subdivise-t-elle en deux moitiés égales : la première se nomme « la droite » (le Sud) et c'est celle qui se trouve sur ta droite si tu fais face au lever d'*an-Naṭḥ*; la seconde moitié est dite « la gauche » (le Nord) et c'est celle [qui est à ta gauche] si tu tournes le dos au coucher du *Ġafr* [55]. »

Et Muḥammad az-Zarhûnî montre que connaissant le « côté » de l'horizon où se lève la 1re mansion, on en déduit immédiatement les côtés restants, c'est-à-dire les autres directions cardinales.

On pourrait multiplier les citations. Bornons-nous, pour terminer, à donner à peu près intégralement celle par laquelle s'achève la longue digression de l'auteur de la *Riḥla* sur la question de la *qibla*. Elle a l'avantage de grouper les arguments déjà présentés, de fournir quelques précisions supplémentaires sur l'orientation des mosquées du Nord-marocain et de l'Algérie, enfin de tirer la conclusion du débat. Le passage est extrait, nous dit Muḥammad az-Zarhûnî, de l'ouvrage d'un savant du 10e/xvie siècle : Abû Zaid 'Abd ar-Raḥmân at-Tâǧûrî (de Tadjoura en Tripolitaine)[56], intitulé : *Prolégomènes abrégés sur la connaissance des 4 saisons, des divisions de la nuit et des heures des prières*, au chapitre 20, qui traite de la direction générale de la *qibla* légale, instituée par le Prophète (et c'est la Ka'ba, la Maison sacrée), déterminée sans le secours d'un instrument[57] :

« La Mekke annoblie, pour les gens de la Ville lumineuse (Médine) n'est pas ailleurs que du côté du Sud. Pour les gens du Yémen, elle est au Nord, pour les Orientaux à l'Ouest, enfin pour les occidentaux à l'Est. Les gens du Maġrib, dans leurs prières, doivent donc faire face à l'Est, tout comme ils se dirigent du côté de l'Est quand ils entreprennent le pèlerinage, voyageant dans cette direction jusqu'à leur entrée en Égypte, et aussi à partir de là. Dans les mêmes conditions, les pèlerins partis des pays du Soudan et de Takrûr [58] marchent vers l'Est, laissant à leur gauche les pays du Maġrib, et également Barqa, avant d'arriver en Égypte. Celui donc qui, étant au Magrib, prie, tourné vers la *qibla* des pays du Soudan, prie vers ce qui n'est pas la *qibla* légale. En supposant que la Mekke fût dans le pays des Turcs ou au Soudan, les caravanes des Maġribins iraient-elles passer par l'Égypte ?

55. 15e Mansion, qui se couche quand la 1re se lève et est dite son « opposée » ou *raqîb*. Elle comprend les étoiles ι, κ et φ de la constellation de la Vierge.

56. Cf. Suter, p. 200, n° 512, et mes *Add. et corr.*, p. 177.

57. *Riḥla*, texte, pp. 570-579 ; trad. pp. 137-138 et 197.

58. Nom d'un ancien royaume (et de sa capitale) correspondant à l'actuel Fouta sénégalais, mais qui a fini par désigner l'ensemble du Soudan islamisé ; cf. *Enc. Isl.*, s. v., t. IV, p. 664 sq. (M. Delafosse).

Les gens du Maġrib ne sauraient par conséquent trouver un guide (une justification) de l'orientation de leurs mosquées vers le « côté » des pays du Soudan dans la parole [du Prophète] : « Ce qui est entre l'Orient et l'Occident est une *qibla* », car elle était spéciale aux gens de Médine et à ceux qui se trouvent derrière eux du côté du Nord, ainsi qu'aux gens du Yémen et à ceux qui sont en arrière d'eux du côté du Sud. Ibn Rušd a dit : « Par ce *ḥadîṯ*, le Prophète ne s'est adressé qu'aux seuls Médinois, vu que la *qibla* d'entre l'Orient et l'Occident n'existe que pour quiconque est placé, par rapport à la Mekke, du côté du Nord ou du côté du Sud. Et pour qui se trouve à l'Est ou à l'Ouest de la Mekke, sa *qibla* est : ce qui est entre le Nord et le Sud... [59]

Il faut donc que tous ceux qui le peuvent bouchent les « miḥrâbs » qui, dans les pays du Maġrib, ont été tournés vers le côté du Sud, entre l'Orient et l'Occident, et en ouvrent d'autres vers le côté de l'Orient d'automne et d'hiver. Et s'il s'agit de villes ou pays du « Maġrib intérieur », comme Fès, Marrakech, le Sahara, le pays des Maṣmûda, le Dar'a et le Touat, leurs « qiblas » doivent être orientées vers le lever du soleil à l'équinoxe, en mars et septembre, de sorte que l'étoile du Chevreau se trouve, la nuit, sur le plat de la joue gauche [de celui qui prie].

Sache que la mosquée d'al-Qarawîyîn, celle d'al-Andalus et la medersat al-'Aṭṭârîn à Fès [ont leurs « miḥrâbs » qui] font face au Sud, entre l'Orient et l'Occident. Et de même la mosquée de Tlemcen [60]. Or on a vu que les Maġribins n'ont pas leur *qibla* dans cette direction, mais seulement du côté du Levant, entre le Nord et le Sud. Quiconque donc prie à Fès devra le faire dans la medersat al-Ḥalfâwîyîn [61], car elle est orientée vers le Levant. Il ne priera ni à Qarawîyîn, ni à al-Andalus, ni à la medersat al-'Aṭṭârîn, sauf si lui-même se tourne du côté de l'Est, en laissant le *miḥrâb* de ces sanctuaires à sa droite, et en veillant à ce que la nuit, l'étoile du Chevreau corresponde à sa joue gauche, comme il a été dit.

Les gens de Fès sont donc en opposition avec l'opinion unanime des docteurs en faisant leurs prières dans deux directions différentes, alors que la Ka'ba illustre n'est que sur une seule par rapport à eux. Il est donc indispensable qu'ils ferment leurs « miḥrâbs » orientés au Sud, de sorte qu'il n'en reste plus trace, et qu'ils en ouvrent d'autres, face au point où le soleil se lève à l'équi-

59. Suit une citation d'Ibn al-'Arabî à peu près identique à la précédente, et une de Suḥnûn reproduisant ce qui a été dit plus haut sur l'orientation d'après le lever d'Orion.

60. Il s'agit de la grande mosquée bâtie en 530/1135 sous l'almoravide 'Alî b. Yûsuf, mais ce n'est pas la seule de cette ville et de ses environs dont l'orientation soit défectueuse ; cf. W. et G. Marçais, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris, 1903, passim ; A. Bel, *Tlemcen et ses environs*, Guide ill. du tourisme, Oran, s. d., pp. 32 et 38.

61. Ancien nom de la médersa d'as-Saffârîn ; référ. ap. É. Lévi-Provençal : *Le Musnad d'Ibn Marzûq*, dans *Hespéris*, t. V (1925), 1er trim., p. 68, note 2.

noxe, le 11 ou 12 mars et le 14 ou 15 septembre [62], cela par suite du rapport existant entre leur pays et la Ka'ba. Pour ce qui est de leur « côté » (direction sommaire), c'est le lever du soleil dans les quatre saisons qui est « le côté de la *qibla* » pour les gens de Fès et de l'intérieur du Maġrib. De même pour ceux de Tlemcen : qu'ils ferment les « miḥrâbs » de leurs mosquées et en ouvrent d'autres, tournés vers le lever du soleil au début d'octobre. Mais Dieu seul sait la vérité ! »

* * *

Quelques renseignements moins sommaires sur l'instrumentation employée par l'auteur de la *Riḥla* et son maître le *muwaqqit* aṣ-Ṣinhâǧî (on nous parle seulement de son astrolabe) eussent été les bienvenus. Néanmoins, grâce à la mention des ouvrages consultés par eux et dont certains, comme celui d'Ibn aṣ-Ṣaffâr, sont des traités en quelque sorte classiques, nous pouvons imaginer le genre d'opérations pratiquées par nos observateurs : détermination du degré occupé par le soleil dans le zodiaque (ou « équation », *ta'dîl aš-šams*), de sa hauteur et de celle d'un certain nombre d'étoiles par rapport à l'horizon ; de leur azimut (celui du soleil servant notamment à la recherche de la *qibla*), de leur déclinaison par rapport à l'équateur, etc., sans parler de la technique relative aux heures, le *tawqît* proprement dit. Le texte de la *Riḥla* ne permet guère de croire que le maître et l'élève en aient su davantage.

Il n'est pas question de l'emploi de la trigonométrie, cependant familière à leur compatriote du XIIIe siècle Abû 'Alî al-Ḥasan de Marrakech, l'auteur de la *Collection des commencements et des fins* [63], qui leur est manifestement inconnue.

Leur science géographique est encore plus médiocre. L'ouvrage dont ils citent des extraits date de plus de cinq siècles, et quant à celui de leur contemporain ar-Rasmûkî, on a vu combien peu il modifie les notions héritées de Ptolémée. On ne croirait pas qu'à cette époque le Nouveau Monde est déjà découvert, constatation qui nous avait déjà surpris à propos d'œuvres (même postérieures) de médecins marocains [64]. La documentation de Muḥammad az-Zarhûnî et de son maître est presque entièrement livresque : il est vrai que nous avons affaire

62. On voit que ces chiffres sont différents de ceux d'al-Mirġîtî et correspondent à une période antérieure. Ils permettent ainsi de confirmer la date considérée comme probable de la vie d'at-Tâǧûrî (cf. Suter, *l. c.*), XVIe s. J.-C., époque à laquelle le printemps tombait entre le 11 et le 12 mars (julien).

63. Suter, p. 144, n° 363. Une grande partie a été traduite par J. J. Sédillot et publiée par son fils, Paris, 1834-35, 2 vol. in-4°. Il faut reconnaître qu'on n'a pas encore signalé au Maroc de manuscrit de cet important ouvrage, et que la biographie de son auteur ne figure dans aucun des recueils courants. Sans doute a-t-il vécu la majeure partie de sa vie et composé son livre hors du Maroc?

64. Médecine et médecins marocains, *op. cit.*, p. 97 et n. 3.

à des « gens de zâwiya », ce qui explique pourquoi l'auteur de la *Riḥla* cite plus volontiers encore que les ouvrages techniques traitant de la *qibla*, ceux des docteurs de l'école juridique de Mâlik. L'Averroès dont il est question n'est pas le philosophe et savant, mais son grand-père, le juriste.

Avec les renseignements d'ordre pratique sur l'orientation de jour et de nuit, les levers des mansions luni-solaires, des signes du zodiaque et de quelques étoiles remarquables, bref les notions d'astronomie populaire, ce qu'il y a de plus vivant dans les parties scientifiques de la *Riḥla*, c'est encore son astrologie. Elle est réellement mêlée dans le récit du fils du marabout à la vie de chaque jour. Au Maroc, comme dans l'Europe de l'époque, l'astronomie ne « payait » guère. La science vraie a longtemps vécu, on le sait, des subsides fournis par la pratique de la science fausse. La recherche de nouveaux moyens de connaître l'avenir par l'observation des astres, comme l'expérimentation chimique dans le but de faire de l'or et de trouver la formule de l'élixir de longue vie sont à l'origine de plusieurs découvertes. Mais, comme l'alchimiste, l'astrologue digne de ce nom était un savant. Et rien ne mesure mieux la décadence profonde dans laquelle est tombée cette discipline, naguère florissante chez les Musulmans, que de voir aujourd'hui, au Maroc, la prédiction de l'avenir, la révélation des secrets cachés et toutes ces « questions » et « élections » concernant les menus faits de la vie quotidienne, demandées non plus comme autrefois à l'astrologie, mais à la forme la plus dégradée de l'occultisme, aux vertus magiques des lettres et des noms, à la *kitâba*, passée aux mains de talebs d'esprit borné et d'instruction sommaire. Ceux-là sont les dignes successeurs de ces « faqihs », dont l'interprétation servile d'une tradition prophétique est la cause principale de l'erreur commise dans l'orientation des mosquées, qui nous paraît aujourd'hui si extraordinaire [65]. Même dans ses parties qui touchent aux sciences, la *Riḥla* reste surtout un document psychologique, et des plus suggestifs [66].

Rabat, 30 octobre 1941.

H. P. J. RENAUD.

65. Cette erreur s'est répercutée dans d'autres domaines, notamment la météorologie. Le terme de *qebli* (berbère *aqebli*) correspond généralement à un vent du Sud ; cf. *Mémoires de la Soc. des sc. natur. du Maroc*, n° XLI (1933, publ. en 1934), Paris, Larose, p. 88. Par ailleurs, on peut voir dans le dictionnaire d'arabe algérien de Beaussier le sens de « Sud, midi » appliqué invariablement au mot قبلة *qibla* et à ses dérivés.

66. Je me trouve d'accord avec l'opinion de M. A. Bel dans son édition et traduction de la *Zahrat al-Âs* d'al-Ǧaznâ'î (Public. de la Fac. des Lettres d'Alger, t. LIX, Alger, 1923, p. 160), où se trouve un assez long passage sur la question de la *qibla* des mosquées de Fès, bien que je ne sois pas d'avis de rendre *samt* par azimut ; ce dernier terme, s'il dérive du premier, a pris dans le langage moderne une signification spéciale, et désigne non plus une direction, mais un arc d'horizon et l'angle qui le mesure.

Communication

UNE LISTE COMPLÈTE DES ŒUVRES DU GRAND POLYGRAPHE MAROCAIN 'ABD AR-RAHMÂN AL-FÂSÎ

Dans la plupart des bibliothèques du Maroc et dans certaines des collections publiques de l'Europe existent des recueils manuscrits renfermant des ouvrages ou des opuscules dus à la plume du fécond écrivain que fut Abû Zayd 'Abd ar-Raḥmân b. 'Abd al-Qâdir al-Fâsî (11e s. Hég./XVIIe s. J.-C.)[1].

Plusieurs biographes marocains ont donné des listes plus ou moins étendues de ses œuvres. Ainsi Abu 'l-Qâsim al-'Umayrî, dans son commentaire d'*al-'Amal al-fâsî*, en a cité une cinquantaine[2]. Le sultan Moulay Slimân, dans son histoire de la famille des Fâsîyîn intitulée *'Inâyat 'ûli 'l-maǧd bi-ḏikr 'âl al-Fâsî Ibn al-Ǧadd*[3] a donné les titres de seize ouvrages d'Abû Zayd,

1. Bibliographie. — A. — Ouvrages arabes (on se bornera ici aux sources classiques représentées par les éditions lithographiées à Fès au début de ce siècle). 1° Muḥammad al-'Alamî, *al-Anîs al-muṭrib*, 1315 Hég., p. 13. — 2° al-Ifrânî, *Ṣafwat man intašar*, s. d., p. 201. — 3° Muḥammad b. Ǧa'far al-Kattânî, *Salwat al-anfâs*, 1316 H., t. I, p. 131. — 4° Muḥammad al-Qâdirî, *Našr al-maṯânî*, 1315 H., t. II, p. 88.

B. — Ouvrages européens. 1° Mohammed Ben Cheneb, *Étude sur les personnages mentionnés dans* l'Idjâza *du cheikh 'Abd el-Qâdir el-Fâsy*, Actes du XIVe Congrès international des Orientalistes, Paris, Leroux, 1907, p. 220, § 3, où 25 ouvrages sont cités. Abréviation : *Idjâza*. — 2° É. Lévi-Provençal, *Les historiens des Chorfa*, Paris, Larose, 1922, p. 264 sq. Abréviation : *Chorfa*. — 3° C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, *Supplementbände*, Leyde, Brill, 1938, t. II, p. 694 sq., où 28 ouvrages sont signalés (il n'y en avait que 8 dans la 1re édition, II, 460 et 463). Abréviation : *G. A. L. Spt.* — 4° (En ce qui concerne les ouvrages à caractère scientifique) H. P. J. Renaud, *Additions et corrections à Suter* (Die Mathematiker und Astronomen der Araber) parues dans la revue internationale d'histoire des sciences : *Isis*, n° 52 (vol. XVIII, 1), 1932, p. 182, n° 541. Abréviation : *Additions*.

2. C'est ce qu'a rapporté un autre commentateur du même ouvrage : al-Mahdî al-Wazzânî, dans son livre intitulé *Tuḥfat akyâs an-nâs bi-šarḥ 'amaliyât Fâs* ; lith. Fès, 2 vol., t. I, p. 3. Le chiffre exact est de 61, d'après les manuscrits de cet ouvrage existant à la Bibliothèque Générale du Protectorat à Rabat (Nouvelles acquisitions, Inv. nos 1089 et 1307).

3. Publié à Fès en 1347 H (1928-29); cf. p. 44. Sur cet ouvrage, consulter *Chorfa*, p. 339.

et l'auteur du *Našr al-maṯânî* en a mentionné également seize [1]. Enfin, au siècle dernier, 'Abd al-Kabîr al-Fâsî, dans sa *Taḏkirat al-muḥsinîn* [2], indique à son tour un certain nombre des œuvres de son grand ancêtre, en ajoutant que l'ensemble dépasserait le chiffre de 175 [3].

A première vue, cette assertion semblerait exagérée, si on ne savait que beaucoup de ces productions consistent en de simples poèmes didactiques, pour lesquels l'auteur, expert dans le maniement du mètre *rağaz*, a manifesté un goût marqué. Mais le hasard nous ayant fait rencontrer l'extrait d'un ouvrage traitant de la vie de 'Abd ar-Raḥmân al-Fâsî, où se trouve une liste complète de ses œuvres, nous avons pu vérifier l'exactitude du renseignement donné par 'Abd al-Kabîr. Il y a même 176 titres distincts d'ouvrages dus à la plume du grand polygraphe marocain.

Nous publions ci-après cette liste. Le livre d'où elle est tirée porte le titre d'*al-Lu'lu' wa 'l-marğân fî manâqib aš-šayḫ 'Abd ar-Raḥmân*. C'est l'œuvre du fils même d'Abû Zayd : Abû 'Abd Allâh Maḥammad al-Fâsî, « digne émule de son père » [4], à qui l'on doit aussi la *fahrasa* appelée *al-Minaḥ al-bâdîya*. Le *Lu'lu' wa l-marğân* comprenait plusieurs tomes, dont il n'existe plus aujourd'hui que le vol. V [5] — qui renferme le *dîwân* d'Abû Zayd — et l'extrait dont il est question ci-dessus. Le manuscrit qui le contient est un recueil factice où sont rassemblés des ouvrages composés par des membres de la famille des Fâsîyîn.

Malgré le nombre élevé des titres qu'elle cite, la liste du *Lu'lu'* n'est pas exhaustive : nous l'avons complétée par ceux d'ouvrages qui n'y figurent pas et existent cependant encore aujourd'hui en manuscrits, bien identifiés, ou ont été cités par d'autres biographes. Nous la donnons telle qu'elle se présente dans le recueil, en ajoutant seulement un numéro d'ordre pour chaque ouvrage. Cette liste s'arrête au nº 176 ; les 20 derniers numéros se rapportent aux ouvrages que nous lui avons adjoints.

Nous pensons que cette publication facilitera les recherches de bibliographie marocaine. En terminant, formulons le souhait que des spécialistes des matières traitées dans les ouvrages de 'Abd ar-Raḥmân al-Fâsî fassent une étude de ceux qui concernent leur spécialité, en donnant des appréciations sur leur valeur et en complétant nos indications bibliographiques, s'il y a lieu. Un travail de ce genre constituerait le meilleur tableau des connaissances marocaines au XVIIe siècle.

MOHAMMED EL FASI.

1. *Op. cit.*, p. 89, et trad. franç. (*Archives Marocaines*, t. XXIV), p. 372.
2. Cf. *Chorfa*, p. 346.
3. Renseignement tiré du manuscrit de la *Taḏkira* conservé par le petit-fils de son auteur : Sî 'Abd al-Ḥafîẓ al-Fâsî, cadi de Sidi-Bennour.
4. *Chorfa*, p. 295.
5. Ce manuscrit se trouve chez Sî al-Mahdî al-Fâsî, cadi de Berréchid, qui possède également le recueil factice indiqué plus loin.

تآليف ابى زيد عبد الرحمان بن عبد القادر الفاسي

كما ذكرها ابنه أبو عبد الله فى كتابه اللؤلؤ والمرجان

١ كنز السعادة فى الصلاة على سيد السادة

٢ ابتهاج الارواح بنظم الاقتراح

٣ الغرر فى الجمل «وهيْ قصيدة»

٤ قصائد عديدة (كان فى كل ربيع يمدحه عليه السلام)

٥ شرح الطالع المشرق في المنطق

٦ الموثق فى المنطق

٧ شرحه

٨ الملحق لمباديء المنطق

٩ الباهر في اختلاف الاشباه والنظائر

١٠ الغاية من علم السيارة

١١ اختصارها

١٢ اللهمة فى قراءة السبعة

١٣ التحصيل

١٤ القطف الداني فى البيان و المعاني

١٥ شرحه

١٦ طالعة الغرى فى نظم الصغرى

١٧ المحكمة في نظم المقدمة

١٨ الوصول لعلم الاصول

١٩ القطف المدلول في علم الاصول

٢٠ شرحه

٢١ الاحكام في علم الكلام

٢٢ المستفاد فى علم الاعتقاد

٢٣ شرحه

٢٤ مستنهج الاعلام في مباحث الكلام

٢٥ شرحه

٢٦ منحة المسكين في اصول الدين

٢٧ استطابة التحديث في مصطلح الحديث

٢٨ مسالك الخبير فى مصطلح التفسير

٢٩ الرقم في علم الرسم

٣٠ بغية التحرير فى رسم ابن كثير

٣١ الفائض فى صنعة الفرائض

٣٢ الرائض في علم الفرائض

٣٣ الدر المختار في حساب الغبار

٣٤ الحلل في علم الجدل

٣٥ شرحه

٣٦ الفتح الكافي في العروض والقوافي

٣٧ الشماريخ في علم التاريخ

٣٨ الاقتباس من القرطاس

٣٩ كتاب في الوفيات

٤٠ نظم وفيات النحاة

٤١ نهبة المسترق من علم المنطق

٤٢ قلائد المسجد في علم العدد

٤٣ كتاب في فرائض الدين

٤٤ العقائد والاذكار

٤٥ شرح عقيدة والده شيخ الاسلام ابي السعود الفاسي

٤٦ شرح نظم الذكاة

٤٧ العجب في علم الادب

٤٨ معارضة قصيدة أبي شق (كذا)

٤٩ تمهيد السلاسة في علم السياسة

٥٠ دفع الخساسة عن ذوي السياسة

٥١ توطئة الشراسة في علم الفراسة

٥٢ تبيين المجمل في علم الجدول

٥٣ مطالع الضيا في علم السيميا

٥٤ القطوف في إشراق الحروف

٥٥ السلح المدسية في العلوم الهندسية

٥٦ تحفة الاثير في علم التكسير

٥٧ شرحها

٥٨ عروس الصباحة في علم المساحة

٥٩ النرجسة فى الهندسة

٦٠ مختصر اقليدس

٦١ نظم رسالة الصفا (كذا) فى الاسطرلاب

٦٢ كشف الحجاب فى علم الاسطرلاب

٦٣ الجوهر المنظوم في المحتاج إليه من علم النجوم

٦٤ الكامل في الاستغناء عن الجداول

٦٥ المطلب في الربع المجيب

٦٦ الغرة في بيت الابرة

٦٧ غريبة الاسلوب في الحساب بربع الجيوب

٦٨ عقد الجوهر في الربع المقنطر

٦٩ مقرب البيوت في رفع السموت

٧٠ الروض الموهوم في الطب بالنجوم

٧١ النبل في خط الرمل

٧٢ عذبة الوارد في نصبة الموالد

٧٣ المشارع الرحبة في أحكام النصبة

٧٤ تهذيب المقاصد في الطب من نصبة الموالد

٧٥ غنيمة المحتاج في ساعة العلاج

٧٦ نظم الملاحن في الاشربة والمعاجن

٧٧ نظم في أعمال (بياض قدر كلمة)

٧٨ التمليح في التشريح

٧٩ شرحه

٨٠ الرقمة في علم الحكمة

٨١ الشمعة في إتقان الصنعة

٨٢ الروضة الغنا في اسماء الله الحسنى

٨٣ تاليف في الرد على منكر علم النجوم

٨٤ عقد المرجان في خواص القرءان

٨٥ المناهج في استنطاق الزيارج

٨٦ نظم في الطبيعية
٨٧ نظم في معارضة السقسطائية
٨٨ التحرير في علم التفسير
٨٩ النخبة في التعبير بالنصبة
٩٠ البنيان المرصوص في العلم المخصوص
٩١ اللؤلؤ المنثور فى العلم المشهور
٩٢ تحفة الشريس في العلم النفيس
٩٣ انتهاب الفجأة في علم الهيئة
٩٤ المشكلات فى علم الميقات
٩٥ الفرائد المنتقات في علم الاوقات
٩٦ برقات المعالي في أوقات الايام والليالي
٩٧ الاصطلام في علاج المرض الهام
٩٨ نظم جمع الجوامع لابن السبكي
٩٩ نظم الحكم لمولانا الجد سيدي يوسف
١٠٠ الموفق لعلم المنطق
١٠١ رسالة الصفيحة الزرقالية
١٠٢ الطلعة الشمسية في العلوم السنبسية (كذا)
١٠٣ البحر المسجور في الخط المجرور

١٠٤ المتحف في علم الكتف

١٠٥ المسالك المبلغة إلى اصول علم اللغة

١٠٦ الاتحاف في اختصار الارداف

١٠٧ الاعجاب في تسريح المنكاب

١٠٨ الاشارة في الشطارة

١٠٩ سلك الدرر في سير السفر

١١٠ نظم في الفلاحة

١١١ المهيع في شرح إصلاح أبى مقرع

١١٢ الاقنوم في مداخل العلوم

١١٣ نظم الاقنوم في مبادي العلوم

١١٤ الانتخاب في وضع الاسطرلاب

١١٥ الحلة السندسية في العلوم الهندسية

١١٦ جزء في عمل الحساب على مد (كذا) المعهود

١١٧ جزء في عمل الجداول على غير المعروف

١١٨ الدر المنثور في عمل الفرائض بالكسور

١١٩ تاليف في صناعة الشعر

١٢٠ الجرومية في التغزل

١٢١ اختصار السلم في المنطق

١٢٢ اختصار ارجوزة ابن سينا في الطب

١٢٣ الزراجة في علم الزيراجة

١٢٤ تلقيح الفكر بتصحيح الذكر

١٢٥ تلقيح الارواح في أسرار النكاح

١٢٦ توجير المسهوم من ءاداب النجوم

١٢٧ الاستعداد في أفعال العباد

١٢٨ شرح البردة بالخرج لم يكمل

١٢٩ شرح تحفة ابن عاصم

١٣٠ ءاخر بالنظم لم يكمل

١٣١ الكنز السابك على ألفية ابن مالك

١٣٢ شرح ءاخر عليها بالنظم

١٣٣ شرح جواهر العضد

١٣٤ شرح على خطبة السنوسي على الصغرى

١٣٥ شرح خطبة مختصر السعد

١٣٦ شرح منظومة سيدي محمد بن سعيد في الجدول

١٣٧ حاشية على الكبرى

١٣٨ حاشية على خليل الى الفوائت

١٣٩ حاشية على الجلالين الى سورة الاحزاب

١٤٠ حاشية على مسلم

١٤١ حاشية على الموطا

١٤٢ حاشية على الشمائل

١٤٣ حاشية على البخاري

١٤٤ حاشية على التنوير لابن عطاء الله

١٤٥ حاشية على الاكتفاء للكلاعي لم تكمل

١٤٦ شرح المراصد لعم أبيه سيدي العربي

١٤٧ شرح على جمل المجراد

١٤٨ تاليف في العقائد

١٤٩ تاليف في المسلسلات

١٥٠ فهارس اسانيده

١٥١ تاليف في تحريم طابة

١٥٢ مفتاح الشفا

١٥٣ كنز الفلاح في الصلاة على حياة الارواح

١٥٤ مفتاح الرحمة في الصلاة على سيد الامة

١٥٥ ابتهاج القلوب في مناقب الشيخ ابي المحاسن وشيخه المجذوب

١٥٦ ازهار البستان في مناقب الشيخ عبد الرحمان (يعنى العارف)

١٥٧ تاليف فى فضائل سيدي محمد بن عبد الله

١٥٨ تحفة الاكابر فى أخبار الشيخ عبد القادر

١٥٩ قصيدة فى كرامات أبي المحاسن

١٦٠ قصيدة بائية فى صلحاء أهل فاس عارض بها سينيه ابن بادس فى أهل بغداد

١٦١ نظم في علم الوثائق

١٦٢ نظم ما جرى به العمل بفاس

١٦٣ شرحه

١٦٤ شرح المرجاني في المخمس الخالي الوسط

١٦٥ نظم في الدعاء على الظالم بأهل بدر

١٦٦ نظم ءاخر في أهل بدر في التوسل بهم في سعة الرزق

١٦٧ نظم الطائفة الجزولية والزروقية

١٦٨ نظم سينية ابن بادس

١٦٩ نظم في التوسل بالصالحين المتقدمين والمتاخرين

١٧٠ نظم رجال الحلية

١٧١ نظم في التوسل بالمحدثين

١٧٢ قصائد كثيرة ومقطعات في أمداح نبوية وغيرها

١٧٣ شرح الجمهرة لابن حزم

١٧٤ تحفة البصائر

١٧٥ الاغتباط بشرح الانبساط

١٧٦ تاليف في بيوتات أهل فاس

١٧٧ أنيسة المساكين في أبناء أبي المحاسن

١٧٨ بستان الأزاهر فى أخبار الشيخ عبد القادر

١٧٩ ابتهاج البصائر فى من قرأ على الشيخ عبد القادر

١٨٠ غاية الوطر فى علم السير

١٨١ استنزال السكينة فى تحديث اهل المدينة

١٨٢ اللمحة في تاريخ دولة الشرفاء بالمغرب

١٨٣ الإغراق فى بحر الاوفاق

١٨٤ المطلب الاكيد فيما يتعلق بقصيدة الشيخ ابن سعيد

١٨٥ وافية المطلوب فى ربع الجيوب

١٨٦ رجز في الطب

١٨٧ التيسير والتسهيل في ذكر ما اغفله الشيخ خليل من احكام المغارسة والتوليج والتسيير

١٨٨ رسالة في أعمار العقاقير

١٨٩ نظم مختصر في اصول الفقه

١٩٠ شرحه

١٩١ ارجوزة في اصول الفقه

١٩٢ لقط الدرر في بسط الغرر

NOTES

(Les numéros se rapportent à ceux des ouvrages de la liste précédente.)

2. Il s'agit de l'*Iqtirâḥ* de Suyûṭî sur les principes de la grammaire.

3. C'est le poème qu'il composa en appendice à la *Ḫarîda* de son grand-oncle al-'Arabî al-Fâsî.

5. L'auteur de l'ouvrage commenté est Abû Ḥâmid al-Fâsî.

6. Le titre complet est *Mûniq al-labîb fi l-manṭiq al-mûda' fi l-tahḏîb.*

7. C'est une *urǧûza* qu'Abû Zayd composa en 1073/1662. Je possède une copie autographe de ce poème et de son commentaire par l'auteur lui-même.

9. La *'Inâya*, p. 44, donne *iḫtiṣâr* au lieu de *iḫtilâf.*

10. Appelé *Ġâyat al-waṭar fî 'ilm as-siyar* dans la *'Inâya*, l. c., mais c'est peut-être un autre ouvrage.

17. Il s'agit probablement de l'Introduction à la *'Aqîdat aṣ-ṣuġrâ* d'as-Sanûsî.

22. Le titre complet est *Mustafâd as-sûl fî 'aṣl al-i'tiqâd min al-ma'qûl.* C'est un poème didactique composé en 1070/1659. J'en ai également une copie autographe avec un commentaire de l'auteur.

27. C'est une *urǧûza.*

31. al- 'Umayrî l'appelle *al-Luǧǧ al-fâ'iḍ.*

34. Composé après le nº 22, la même année, suivant le manuscrit autographe, avec commentaire de l'auteur, en ma possession.

37. Plutôt : *Zahr aš-šamârîḫ fî 'ilm at-ta'rîḫ*. Existe en manuscrit à Rabat, Bibliothèque Générale du Protectorat, Catalogue É. Lévi-Provençal, nº 494 (Inventaire nº 56), II, et nº 537 (Inventaire 487) ; cf. *Chorfa*, l. c.

45. Un manuscrit de cet ouvrage existe à Rabat, nº 496_{13} (Inventaire nº 74) où la *'aqîda* commentée est attribuée à tort à as-Sanûsî.

46. L'auteur de l'ouvrage commenté est al-'Arabî al-Fâsî.

49. *Urǧûza* de 92 vers, dont une copie se trouve dans la bibliothèque du cadi de Berréchid (Ms. nº 9 L.).

51. *Urǧûza* de 106 vers, dans le même recueil que la précédente.

52. Même ouvrage à Rabat, Bibliothèque Générale, Cat. nº 540 (Inv. 505), XIII, s. t. *Tabyîn ma'na l-muǧmal fî 'ilm al-ǧadwal.*

54. Al -'Umayrî a *Asrâr* au lieu d'*Išrâq*.

55. Appelé *an-Natâ'iǧ al-ḥadasiya* par al-'Umayrî.

61. Il faut restituer probablement : Ibn aṣ-Ṣaffâr, auteur connu ; cf. *Additions*, p. 171.

63. Un poème didactique de 264 vers, traitant du même sujet et ayant un titre très voisin de celui-ci, se trouve à la Bibliothèque de Berlin, Catalogue Ahlwardt, t. V, nº 5887 s. t. *ad-Dîbâǧ al-marqûm fî uṣûl 'ilm an-nuǧûm* ; cf. *Additions*, p. 182, nº 541, § 8.

66. Cf. *Idjâza*, p. 220, nº 13 ; *Additions*, l. c., § 6.

68. Est à Rabat, nº 457 VI *bis* (omis au catalogue) et à Berlin, nº 5867 ; cf. *Additions*, § 5.

94. Appelé *al-Miškât fî 'ilm mâ yuḥtâǧ min al-awqât*, dans l'Extrait du catalogue des

manuscrits de la Zâwiya de Sidi Ḥamza publié par le D[r] Renaud, in *Hespéris*, 1934, p. 91, renseignement reproduit in *G. A. L. Spl.*, l. c., n° 20.

104. *Urǧûza* de 86 vers, dont une copie figure dans le recueil précité de la bibliothèque du cadi de Berréchid.

108. — *Urǧûza* de 72 vers, contenue dans le même recueil.

113. — Est à Rabat, Bibliothèque Générale, Cat. n° 284 (Inv. 90), poème didactique en 281 chapitres; cf. *Idjâza* n° 6, *Chorfa*, l. c. L'indication qui figure dans Brockelmann, l. c., n° 12 (avec *naẓm* au lieu de *mabâdi*) d'une *urǧûza* de 281 vers (*sic*) est à rectifier ; cf. *Additions*, l. c., § 1.

114. — Une *urǧûza* de 115 vers, traitant du même sujet, s. t. *Nuḫbat aṭ-ṭullâb fî 'amal al-usṭurlâb* est à Rabat, Cat. n° 450 (Inv. 208) III *bis*; rectifier *Additions*, l. c., § 2, et *G. A. L.*, l. c., n° 14.

127. Le titre complet est : *al-Isti 'dâd li-sulûk as-sadâd fi l-mas' alat al-wârida min Tayibat ḫayr al-bilâd fî ḫalq af 'âl al-'ibâd.* C'est par erreur que Brockelmann, l. c., n° 21, a indiqué le n° 95 du Catalogue de Rabat comme correspondant à cet ouvrage ; il s'agit du *Bahǧ al-qâṣid* (cf. *infra*, n° 146.).

146. Cf. *Idjâza*, n° 146. Le titre complet de l'ouvrage commenté est : *Marâṣid al-mu'tamad fi maqâṣid al-mu'taqad*, et le titre du commentaire est : *Bahǧ al-qâṣid bi-šarḥ al-Marâṣid.* ; ce dernier est à Rabat, n° 95 (Inv. 475).

152. Cf. *Idjâza*, l. c., n° 1. C'est un des ouvrages les plus importants de l'auteur. Un exemplaire en existe dans la bibliothèque de Sidi 'Abd Allâh al-Fâsî, ancien vizir, à Fès.

155. Cf. *Idjâza*, n° 9. Est à Rabat, Cat. n° 522 (Inv. 510), VI.

156 et 158. Cf. *Idjâza*, n°s 7 et 8. Je possède un exemplaire manuscrit de chacun de ces ouvrages.

162. Appelé généralement : *al-'Amal al-fâsî* ou *al-'Amaliyât al-fâsiya* ; cf. *Idjâza*, n° 15 ; *Chorfa*, l. c. A été lithographié à Fès, en 1310/1892-93 ; cf. Ben Cheneb et Lévi-Provençal, *Revue Africaine*, 1921, § 78, et ultérieurement, § 356, dans des recueils. M. V. Loubignac a donné récemment (*Hespéris*, t. XXVI, 3e trim. 1939) une étude avec traduction du chapitre relatif à la préemption (*chefâa*).

175. Existe à Rabat, Cat. n° 478 (Inv. 491), V. Le titre complet est *al-Iǧtibâṭ bi-šarḥ Nuzhat al-istinbâṭ li-'Abd al-Mu'min b. 'Abd Allâh al-Harǧâwî.*

176. *Ibid.* Cat n° 513 (Inv. 269) s. t. *Ḏikr ba'ḍ mašâhir Fâs fi l-qadîm.*

177. C'est une des sources de la *Ṣafwa* ; cf. p. 228, et *Chorfa*, l. c.

179. Source de la *Ṣafwa* ; comme *supra*.

180. *Urǧûza* de 1.000 vers, citée par la *'Ināya*, p. 44 et par al- 'Umayrî.

181. C'est une *iǧâza* citée par le cheikh 'Abd al-Ḥayy al-Kattânî, dans son *Fihris al-fahâris*, Fès, 1346-47/1927-2, II, 133.

182. Existe à Rabat, Cat. n° 494 (Inv. 56), III.

183. *Ibid.* Cat. 540 (Inv. 505), XII. Est cité par al-'Umayrî.

184. *Ibid.* Cat. 502 (Inv. 138), I.

185. Cf. *Idjâza*, l. c., n° 4 ; *Additions*, l. c., § 4 ; *G. A. L.*, l. c., n° 15.

186. Cf. *Idjâza*, n° 5, sans titre. Il est à présumer qu'on a affaire à l'*urǧûza* de 92 vers sur la syphilis et son traitement, publiée et traduite par H. P. J. Renaud et G. S. Colin, dans leurs *Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal Franc »*, Public. de l'Institut des Hautes Études Marocaines, t. XXVII, Paris, Larose, 1935.

187. Cf. *Idjâza*, n° 10. Ben Cheneb en a donné une traduction française s. t. *La plantation à frais communs*, Alger, 1895.

188. Existe dans une bibliothèque privée à Rabat. *Urǧûza* de 28 vers.

189. Composé en 1069 (1659). Je possède une copie autographe de ce poème et de son commentaire.

191. *Urǧûza* de 58 vers composée en 1063 (1653), l'auteur étant alors âgé de 22 ans. Une copie autographe est également en ma possession.

192. Cité par al-'Umayrî à la suite de l'ouvrage intitulé *al-Ġurar* (n° 3 de notre liste), dont il est certainement un commentaire détaillé (*basṭ*).

193. Figure aussi dans la liste d'al-'Umayrî.

194. Sî 'Abd al-Ḥafîẓ al-Fâsî, cadi de Sidi-Bennour, m'a dit posséder un exemplaire de cet ouvrage, qui n'est cité par aucun auteur.

195. Est à Rabat, Cat., n° 508_4 (Inv. n° 194).

196. Cf. *Idjâza*, n° 14, et *G. A. L. Spl.*, l. c., n° 19 (ms. à Berlin, n° 5521).

NOTA. — Plusieurs ouvrages étant attribués à tort à 'Abd ar-Raḥmân al-Fâsî dans les catalogues et les manuels de bibliographie, nous croyons utile de signaler ici ceux de la Bibliothèque de Rabat. C'est ainsi que le n° 507_9 du Catalogue (Inv. n° 182), *urǧûza* sur les noms des *ḥadîṯ*, est l'œuvre de Muḥammad al-'Arabî al-Fâsî, et que le n° 494_5 (Inv. n° 56), commentaire du *Ḥizb al-baḥr* d'aš-Šâḏilî, est de 'Abd ar Raḥmân b. Maḥammad al-Fâsî, surnommé al-'Ârif. Cf. également la note du n° 45 ci-dessus.

Chronique

DAVID LOPES

Notre collègue David Lopes s'est éteint à Lisbonne le 3 février 1942. Sa carrière avait été toute simple. Né en 1867 dans la commune de Sertã, au cœur du Portugal, non loin de Tomar, David de Melo Lopes avait fait ses études secondaires à Lisbonne, puis il s'était initié aux disciplines de la recherche à Paris, à l'École des Langues orientales et à l'École des Hautes Études, et à Lisbonne, au Cours Supérieur des Lettres, embryon de la future Faculté des Lettres de la capitale portugaise. Il enseigna ensuite au Lycée Central de Lisbonne (1896-1902), au Cours Supérieur des Lettres (1902-1911), enfin à la Faculté des Lettres (1911-1937), dont il fut même pendant quelque temps le doyen ou, comme on dit au Portugal, le directeur. Bien qu'il s'intéressât peu aux honneurs, il était membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Histoire de Lisbonne, et correspondant de l'Académie d'Histoire de Madrid et de l'Académie Arabe de Damas. Depuis de longues années, son état de santé était devenu très précaire. Il souffrait d'une affection cardiaque dont il savait la gravité et qui l'obligeait à d'infinis ménagements. Mais les précautions qu'il s'imposait lui auront permis de travailler longtemps et jusqu'au bout. Il y a quelques mois, il publiait encore une nouvelle édition, entièrement refondue, de ses *Textos em aljamia portuguesa,* qui avaient constitué sa première publication, et il avait réussi à passer à Paris tout l'été 1941, durant lequel il ne cessa de travailler à la Section historique du Maroc, pour préparer la seconde partie du volume II et le volume III de la série portugaise des *Sources inédites.* Peu de temps après son retour à Lisbonne, au mois de novembre 1941, il me mettait au courant de ce qu'il avait fait pendant son séjour en France et de ce qu'il comptait faire encore. Il n'ignorait pas la menace que la maladie faisait peser sur sa vie, mais il restait plein d'espoir et de projets. C'est la dernière lettre que j'aie reçue de lui. Au mois de janvier suivant, on m'écrivait de Lisbonne qu'il avait dû renoncer à toute activité et que son état ne permettait pas

d'envisager un rétablissement. Quelques jours plus tard, c'était la nouvelle de sa mort qui me parvenait.

David Lopes occupait à la Faculté des Lettres de Lisbonne la chaire de langue et littérature françaises, et c'est à ce titre surtout que j'entrai d'abord en relations avec lui, lorsque j'étais moi-même « lecteur » de français à l'Université de Lisbonne. Le « lecteur » de français était en effet, dans une certaine mesure, son auxiliaire et son subordonné. David Lopes n'a rien publié dans ce domaine, mais je puis attester, pour avoir pu le constater de près, qu'il n'était nullement déplacé dans la chaire qu'on lui avait confiée. Il possédait notre langue d'une manière étonnante et savait interpréter nos grands classiques avec une pénétration et une finesse que je lui enviais quelquefois. Mais, à cet enseignement de littérature française, il avait joint très vite un enseignement de langue et de littérature arabes, auquel l'avaient préparé son séjour à Paris et ses premières recherches sur l'histoire des Portugais au Maroc et dans les Indes.

C'est par la philologie, semble-t-il, qu'il aborda les études nord-africaines. C'est en philologue, en effet, plus qu'en historien, qu'il a traité les *Textos em aljamía portuguesa*, qu'il publiait dès 1897, et qui étaient — qui restent encore — si importants pour la connaissance de l'occupation portugaise à Safi. Et l'édition nouvelle qu'il publia à la veille de sa mort est révélatrice de l'évolution qui se produisit chez lui. S'il s'efforça d'y améliorer la présentation des textes et en particulier leur transcription, il y joignit une série de chapitres entièrement neufs auxquels il tint à donner une portée véritablement historique. Mais, il y a quarante-cinq ans, pareille entreprise eût été impossible : l'état des études luso-marocaines ne l'eût pas permise. Les sources de cette histoire demeuraient, en effet, insuffisamment connues. David Lopes s'en rendait si bien compte que, pendant de longues années encore, il se livra à de pénibles et fastidieuses besognes d'édition. Il eut ainsi le courage de publier l'énorme chronique de Bernardo Rodrigues, les *Anais de Arzila*, dont il avait eu la bonne fortune de découvrir plusieurs manuscrits. J'ai eu maintes fois l'occasion de souligner la richesse et la précision de ce texte, qui est une mine presque inépuisable pour l'histoire du Maroc septentrional pendant le premier tiers du XVIe siècle. Cette édition, qui impliquait une rare abnégation, représente certainement un des plus grands services que David Lopes ait rendus à nos études. Mais il ne se borna pas là. Quelques années après l'avoir procurée, il donnait cette histoire d'Arzila où il rassemblait tout l'essentiel des informations apportées par Bernardo Rodrigues et par laquelle il voulait faciliter à ses confrères la connaissance et le maniement de la volumineuse chronique. Il n'abandonnait d'ailleurs pas pour cela sa tâche d'éditeur, et c'est lui qui dirigea principalement la publication de la nouvelle édition de la chronique de D. Manuel par Damião de Góis, qui parut à Coïmbre en 1926.

Ce genre de travail devait l'occuper jusqu'au terme de sa vie. Il l'interrom-

pait sans doute quelquefois pour donner des vues d'ensemble sur l'histoire des Portugais au Maroc auxquelles son incomparable connaissance des sources conférait une maîtrise exceptionnelle : telles ses contributions à la grande histoire de Portugal de M. Damião Peres, et à l'histoire de l'expansion portugaise dans le monde qui est actuellement en cours de publication ; tel son article de la *Revue d'histoire moderne*, qui paraissait à Paris en 1939, quelques jours avant les hostilités. Mais son grand souci, depuis la mort de Pierre de Cenival, c'était la continuation de la série portugaise des *Sources inédites*. Dès qu'il sut, après la disparition de notre ami, qui l'avait beaucoup affecté, que le Protectorat m'avait demandé de prendre sa suite pour la publication des volumes *Portugal*, il m'offrit sa collaboration sans réserve. J'ai indiqué ailleurs la valeur inestimable de cette collaboration. David Lopes, qui avait pris la chose à cœur, s'astreignait aux besognes les plus ingrates : corrections multipliées d'épreuves, collationnements à Lisbonne, établissement de sommaires, préparation des copies destinées à l'imprimeur, etc... Il ne reculait devant aucune tâche quand elle lui semblait nécessaire pour le bien de l'œuvre commune. Si nous réussîmes, dès le mois de juillet 1939, à publier la première partie du tome II de la série *Portugal*, un volume in-octavo de près de 400 pages, c'est à lui avant tout qu'on le doit. Il s'était donné à ce labeur avec l'ardeur et l'enthousiasme d'un jeune homme, par esprit de patriotisme, par amitié pour notre pays, et par fidélité au souvenir de Pierre de Cenival, à la mémoire duquel il avait, au soir de sa vie, l'émouvante attention de dédier la nouvelle édition de ses *Textos em aljamia portuguesa*.

David Lopes était en effet le collègue le plus délicat et le plus sûr, l'homme au caractère le plus égal et au commerce le plus aimable. Je le connaissais depuis plus de vingt ans. En novembre 1940, lors de mon dernier voyage à Lisbonne, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour rendre mon séjour fructueux et agréable. En dépit de l'âge et de la maladie, il s'était imposé la fatigue de m'accompagner à l'autre bout de la ville, par un temps froid et pluvieux, durant toute ma visite à l'Exposition du monde portugais. Tel il était avec tous. Tel il était surtout, puis-je ajouter, avec ses collègues français. Ses jeunes années de Paris l'avaient marqué profondément. De lui on peut dire sans complaisance et sans abus de langage que la France était devenue sa seconde patrie. S'il aimait de faire à Paris de fréquents séjours, c'était surtout sans doute pour aller travailler dans les bureaux de la Section historique, dont il appréciait à la fois le calme et la riche bibliothèque, mais c'était aussi un peu, je le soupçonne, pour retrouver ses souvenirs d'étudiant. Il était heureux de descendre dans l'hôtel où il avait eu autrefois sa petite chambre de jeune étranger solitaire. Il nous était attaché ainsi par de multiples liens. Et nous ne pouvons oublier qu'il a consacré ses dernières forces à une œuvre qui sans doute intéresse directement l'histoire du Portugal, mais qui demeure une entreprise essentiellement française.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE [1]

1. — *Textos em aljamía portuguesa*, Documentos para a historia do domínio português em Safim extrahidos dos originaes da Torre do Tombo (Quarto centenário do descobrimento da India. Contribuições da Sociedade de Geographia de Lisboa), Imprensa Nacional, Lisboa, 1897, 16 × 25, XXXVII-159 pages.

2. — *Note historique sur l'Inde*, dans *Actes du Onzième Congrès International des Orientalistes, Paris, 1897*. Première section, Paris, 1899, p. 69-73.

3. — *Toponymia arabe de Portugal*. Extrait de la *Revue Hispanique*, tome IX, Paris, 1902, 44 pages (reproduit dans *Revista lusitana*, Pôrto, 1926).

4. — *Quem era o rei Esmar da batalha de Ourique ?* dans *Homenaje a D. Francisco Codera*, Zaragoza, 1904, p. 19-22.

5. — *Trois faits de phonétique historique arabico-hispanique*, dans *Actes du XIVe Congrès International des Orientalistes, Alger, 1905*. Troisième partie, Paris, 1907, p. 242-261.

6. — *Anais de Arzila*, Crónica inédita do século XVI por Bernardo Rodrigues publicada por ordem da Academia das Sciências de Lisboa e sob a direcção de David Lopes. 2 vol., 23 × 32 : tome I (1508-1525), Lisboa, s. d. (1915), XLVIII-498 pages, ill. ; tome II (1525-1550), Lisboa, s. d. (1919-1920), XV-503 pages, ill.

7. — *História de Arzila durante o domínio português (1471-1550 e 1577-1589)*, Imprensa da Universidade, Coímbra, 1924-1925, 14 × 23, XXXIX-491 pages.

8. — *Crónica do Felicíssimo Rei D. Manuel* composta por Damião de Góis. Nova edição, conforme a primeira, anotada e prefaciada dirigida por Joaquim Martins Teixeira de Carvalho e David Lopes, 4 vol., Imprensa da Universidade, Coímbra, 1926, 19 1/2 × 28 : tome I, XLIX-4-241 pages ; tome II, 4-144 p. ; tome III, 4-276 p. ; tome IV, 4-264 p.

9. — *O domínio arabe*, dans Damião Peres et Eleutério Cerdeira, *História de Portugal*, tome I, Portucalense Editôra, Barcelos, 1928, p. 389-431.

10. — *Os portugueses em Marrocos*, *ibid.*, tome III, 1931, p. 385-544, et tome IV, 1932, p. 78-129.

1. Les circonstances actuelles ne me permettent pas de donner une bibliographie complète de David Lopes. J'ai dû renoncer à indiquer ici les comptes rendus et les préfaces écrits par notre collègue portugais. D'autre part, je n'ai pu avoir entre les mains ni son édition des œuvres du grand historien Herculano, ni son mémoire *Os Arabes nas obras de Alexandre Herculano* (*Boletim da Segunda Classe da Academia das Ciências*, Lisbonne, 1910, et 1911), ni enfin sa *Chrónica dos Reis de Bisnaga* (1897) et son *História dos portugueses no Malabar* (1898), publiées à Lisbonne dans la même collection que la première édition des *Textos em aljamía portuguesa*.

11. — *A expansão da lingua portuguesa no Oriente nos séculos XVI, XVII e XVIII*, Portucalense Editôra, Barcelos, 1936, 19 × 25 1/2, XII-191 pages, ill.

12. — *A expansão em Marrocos*, dans António Baião, Hernani Cidade et Manuel Múrias, *História da expansão portuguesa no mundo*, vol. I, Editorial Atica, Lisboa, 1937, p. 131-210.

13. — *Les Sources inédites de l'histoire du Maroc*. Première série. Dynastie Sa'dienne. Archives et bibliothèques de Portugal. Tome II. Première partie. Mai 1516-décembre 1526. Par † Pierre de Cenival. Publié par David Lopes et Robert Ricard. Paul Geuthner, Paris, 1939, 19 × 28, XVI-388 p., ill. (Publications de la Section Historique du Maroc). Pierre de Cenival, par David Lopes, p. V-XIV. Avertissement, par D. L. et R. R., p. XV-XVI.

14. — *Les Portugais au Maroc*, dans *Revue d'histoire moderne* (Paris), tome XIV, n° 39 (août-septembre 1939), p. 337-368.

15. — *Textos em aljamia portuguesa*. Estudo filológico e histórico. Nova edição inteiramente refundida..., Imprensa Nacional, Lisboa, 1940, 16 × 22 1/2, 282 pages, ill. (Centro de estudos filológicos).

16. — *O Cid português : Geraldo Sempavor (novas fontes árabes sôbre os seus feitos e morte)*, dans *Revista portuguesa de história*, tome I, Coimbre, 1940-1941, p. 93-111 (une carte).

17. — *Cousas luso-marroquinas. Notas filológicas sôbre particularidades vocabulares do português das praças de Africa*. T. à p. du *Boletim de Filologia*, t. VII, 1941, 15 pages.

Robert RICARD.

Bibliographie

BULLETIN DE BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE ET PORTUGAISE [1]

I. — Sources et textes.

33. — J. M. Cordeiro de Sousa, *Inscrições portuguesas de Lisboa* (*séculos XII a XIX*), Lisbonne, 1940 (achevé d'imprimer en février 1941), 25 × 32, 343 pages, ill. — Ce magnifique volume fait honneur à l'Académie portugaise d'histoire, qui en a assuré la publication, et à l'auteur, qui est un des meilleurs épigraphistes portugais (voir *Hespéris*, 1937, 3e trim., p. 239). Ce recueil groupe 798 inscriptions de caractères varié, les unes en latin, les autres en portugais. Beaucoup d'entre elles étaient connues, mais jamais on ne s'était soucié d'en établir un *corpus*. Pour l'Afrique du Nord on relève en particulier : n° 82, épitaphe de D. António Botado, évêque titulaire d'Hippone et auxiliaire de Braga, mort le 27 juin 1715 (cf. Fortunato de Almeida, *História da Igreja em Portugal*, III, 2, Coimbre, 1915, p. 685) ; n° 124, épitaphe de Braz Teles de Meneses, mort le 16 août 1637, ancien gouverneur de Mazagan, puis de Ceuta ; n° 194, épitaphe de Lopo Fernandes Pacheco, ancien combattant du Salado (voir *Hespéris, loc. cit.*) ; n° 209, épitaphe de Manuel Freire, ancien combattant d'Afrique (*ibid.*) ; n° 210, épitaphe de Rui Guerra da Costa, secrétaire de la Chambre de Ceuta (*ibid.*) ; n° 287 (intéresse l'histoire de Ceuta et la bataille des Trois Rois) ; n° 294, épitaphe de D. Fernando de Miranda, évêque de Viseu, qui avait participé à la prise d'Arzila et de Tanger (1471) ; n° 308, épitaphe de Vasco Martins de Albergaria, ancien combattant de la prise de Ceuta (1415) ; n° 483, inscription de la grande cuve de pierre rapportée d'Azemmour par le gouverneur Simão Correia et conservée au musée du Carmo à Lisbonne (*Hespéris, loc. cit.*) ; n° 542, épitaphe d'un ménage originaire de Tanger. De copieux index facilitent le maniement du volume. Mais

1. Voir *Hespéris*, année 1941. Pour des raisons de commodité, et afin de ne pas être exposé à espacer exagérément ces chroniques, nous réunirons désormais les publications espagnoles et les publications portugaises.

les références qui accompagnent les textes manquent trop souvent de précision.

34. — *Textos em aljamia portuguesa. Estudo filológico e histórico.* Nova edição inteiramente refundida por David Lopes. Imprensa Nacional, Lisboa, 1940, 16 × 22 1/2, 282 pages, ill. (Centro de estudos filológicos). — Pour mémoire. Voir compte rendu dans *Hespéris*, 1941.

35. — G. Jacqueton, *Los archivos españoles del Gobierno General de Argelia*, trad. Gonzalo Ortiz de Montalbán, Imp. Imperio, Ceuta, 1941, 21 1/2 × 31, 54 pages (Instituto General Franco, Cuadernos de trabajo, núm. 3).

36. — Francisco Bejarano Robles, *Documentos para el estudio del abastecimiento y auxilio de las plazas portuguesas en Marruecos, desde el Sur de España, Aportación del Concejo y la Ciudad de Málaga a esta empresa, a instancia de los factores portugueses, durante el siglo XVI (1513-1574)*, Tanger, 1941, 16 × 25, xii + 219 pages (Publicaciones del Instituto General Franco para la investigación hispano-árabe, Sección tercera, Utilización de archivos españoles, n° 4). — M. Bejarano Robles nous donne, en quelque sorte, le second volet du diptyque dont le premier est constitué par les documents qu'ont publiés en 1939 MM. García Figueras et Sancho sur le rôle du Puerto de Santa María dans le ravitaillement de Mazagan, Ceuta et Tanger (voir chronique précédente, n° 6). Le recueil de M. Bejarano Robles est plus copieux que le précédent, et il a la supériorité de porter sur une période beaucoup plus longue. Les pièces sont extraites des Archives Municipales de Málaga et publiées d'une manière satisfaisante, mais reproduites trop mécaniquement et sans le moindre commentaire, en dehors de quelques notes très brèves. L'étude attentive de ces documents, des *Sources inédites*, des *Anais de Arzila* de Bernardo Rodrigues et des pièces éditées par MM. García Figueras et Sancho permettrait sans doute de dresser la liste des facteurs portugais d'Andalousie. Mais il ne s'agirait pas d'une tâche facile : la question paraît plus complexe que je ne l'avais cru tout d'abord et que ne semble l'avoir cru de son côté M. Sancho dans son travail sur *La colonia portuguesa del Puerto de Santa María* (chronique précédente, n° 24). En tout cas, j'inclinerais dès maintenant à penser, contrairement a ce que j'ai insinué ailleurs (*Les places portugaises du Maroc et le commerce d'Andalousie*, dans *Annales de l'Institut d'Études Orientales*, Alger, IV, 1938, p. 146-147), qu'il y avait *grosso modo* deux facteurs bien distincts, l'un à Málaga, l'autre à Cadix-Puerto de Santa María. Il est à noter que la plupart des bateaux qui assuraient les relations maritimes entre Málaga et le Maroc étaient portugais. Le recueil comporte une utile préface de M. García Figueras, qui dégage la portée générale des textes rassemblés par l'éditeur.

37. — Luiz de Sousa, *Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557*. Extraits de « Annales de Jean III », traduction française avec introduction et commentaire par Robert Ricard, Lisbonne-Paris, 1940, 13 × 21, 209 pages

(Collection portugaise publiée sous le patronage de l'Institut français au Portugal, 4e vol.). — Mentionné ici pour mémoire. Complété par un fascicule d'index, Coimbre, 1941, 17 pages. Voir *Revue tunisienne*, 3e-4e trimestres 1930, p. 308-317, et *Al-Andalus* (Madrid), vol. VI, 1941, fasc. 1, p. 251.

38. — Lino GÓMEZ CANEDO, O. F. M., *Un manuscrito de interés para la historia de Marruecos*, dans *Mauritania* (Tanger), juillet 1941, p. 205-207. — Manuscrit de l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid ; recueil factice qui contient des documents relatifs aux Missions franciscaines du Maroc aux XVIIe et XVIIIe siècles, exactement 1692-1753.

39. — BIDÉ DE MAURVILLE, *Relato de la expedición de Larache realizada el 27 de junio de 1765 por la escuadra francesa al mando del Jefe de Escuadra General Duchaffault*, etc..., trad. espagnole de la duchesse DE GUISE, Tanger-Larache, 1940, 23 1/2 × 32, IX + 121 pages, ill. (Publicaciones del Instituto General Franco, Sección 6^{a}, núm. 1). — Utile traduction d'un texte important pratiquement introuvable.

II. — Ouvrages d'ensemble et monographies.

40. — P. Atanasio LÓPEZ, *Obispos en el África septentrional desde el siglo XIII*, Tanger, 1941, 2ª edición corregida y aumentada, 15 × 22, XVII + 283 + 13 pages (Instituto Géneral Franco para la investigación hispano-árabe, Serie 3^{a}, Archivos españoles, n° 6). — Seconde édition, corrigée et considérablement augmentée, de l'excellent travail publié il y a plus de vingt ans par le R. P. Atanasio LÓPEZ, *Los Obispos de Marruecos desde el siglo XIII*, dans *Archivo Ibero-Americano* (Madrid), novembre-décembre 1920, p. 397-502. L'éminent auteur nous présente même, en fait, un livre à peu près nouveau, qui appelle dans le détail les observations suivantes :

p. 73-74. — La notice sur Fr. Pedro Comte, évêque élu de Maroc (1337), qui vient s'insérer entre Fr. Juan Fernández (1327-1337) et Fr. Alfonso Bonhomme (1344-1353), est entièrement nouvelle. Cet évêque qui, semble-t-il, ne fut pas sacré, avait échappé aux premières recherches de l'auteur. Les documents sur lesquels se fonde le P. López ont été étudiés pour lui par le regretté P. Ivars, depuis victime de la guerre civile, mais ils avaient déjà été publiés par Andrés GIMÉNEZ SOLER, *La Corona de Aragón y Granada*, Barcelone, 1908, p. 264, n. 1. Le P. López avait ensuite signalé lui-même l'existence de ce personnage dans *Mauritania*, 1931, p. 194.

p. 74-78. — Notice sur le Dominicain Fr. Alfonso Bonhomme, 1344-1353. J'ai eu à m'occuper de ce religieux à propos du Dominicain du Mexique Fr. Hernando de Ojea. Voir mon article *Fr. Hernando de Ojea, apóstol de los judíos mexicanos*, dans *Ábside* (México), août 1937, p. 21-28, où j'ai essayé

de mettre un peu d'ordre dans la bibliographie du P. Bonhomme, et qui paraît avoir échappé à l'auteur.

p. 100. — Je m'explique mal qu'on ait pu attribuer une origine orléanaise à Fr. Aidemaro de Aurillac. Pourquoi ne pas penser plus simplement à Aurillac d'Auvergne (*Aureliacus* ou *Aureliacum*) ? Rien ne paraît s'y opposer. D'autre part, le fait que ce religieux ait été confesseur de la reine Filippa de Lencastre et qu'il soit venu d'Angleterre avec elle ne prouve pas absolument qu'on doive le regarder comme Anglais. Il peut s'agir d'un religieux français établi en Angleterre. On a de nombreux exemples de cas analogues, surtout au Moyen Age.

p. 119-125. — Notice sur D. Sancho Díaz de Trujillo, 1539-1570. J'ai montré que cet évêque se rendit en 1551-1552 aux Canaries (*Hespéris*, XXI, 1935, p. 119-120) et je lui ai consacré une note en 1936 (*Hespéris*, XXIII, 1936, p. 69-70, *Sur D. Sancho de Trujillo, évêque de Maroc, et sa famille*).

p. 180. — Le gardien du couvent franciscain d'Arzila en 1548 s'appelait non pas Fr. Angel de Masolo, mais Fr. Antonio de Majolo (Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila*, édit. David Lopes, 2 vol. Lisbonne, s. d. (1915 et 1919-1920), II, p. 421-424, et *Archivo Ibero-Americano*, janvier-juin 1941, p. 60 et p. 62).

p. 191-192. — Notice sur Fr. Justo Baldino, évêque de Ceuta (1479-1493). Le P. López ne croit pas que cet évêque ait appartenu à l'Ordre de Saint-Dominique. Cependant le chroniqueur Damião de Góis le dit formellement (*Les Portugais au Maroc de 1495 à 1521*, trad. Ricard, Rabat, 1937, IV, 38, p. 182).

p. 282. — Sur les couvents franciscains de Tunis, voir Robert Brunschvig, *Deux récits de voyage inédits en Afrique du Nord au XVe siècle*, Paris, 1936, p. 191, Sousa, *Les Portugais et l'Afrique du Nord* (plus haut n° 37), p. 183, et Robert Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XVe siècle*, I, Paris, 1940, p. 449 et p. 459-461.

On est un peu surpris de l'allure polémique de certains passages (p. 100) ; et l'affirmation de la p. 283 sur les historiens étrangers me paraît d'une généralité injuste.

41. — Rafael Fernández de Castro y Pedrera, *Resumen histórico del Patronazgo de María Santísima de la Victoria, excelsa patrona de Melilla, y breve historial de las antiguas iglesias y ermitas de la ciudad de Melilla (siglos XVI al XX)*, Tanger, 1941, 19 1/2 × 29 1/2, 72 pages, ill. (Publicaciones del Instituto General Franco para la investigación hispano-árabe, Sección tercera, n° 5). — Utile mémoire d'histoire locale, fondé sur des recherches d'archives et sur l'étude de vestiges archéologiques, dû à un érudit qui connaît particulièrement bien le passé de Melilla (cf. chronique précédente, n°s 12 et 13).

42. — Francisco Rodrigues, S. J., *História da Companhia de Jesus na Assistência de Portugal*, tome II, vol. I, Pôrto, 1938, 16 × 24, xxxii + 610 pages, et vol. II, Pôrto, 1938-1939, 16 × 24, 651 pages (frontispices). — Suite du

monumental travail du P. Rodrigues (voir *Hespéris*, XVII, 4e trim. 1933, p. 151). Les nouveaux volumes n'intéressent le Maroc que par places : note sur Diogo Correia, évêque de Ceuta (I, p. 121), bataille des Trois Rois (I, p. 204, 470, 488, 499, et II, p. 351-354), peste de Ceuta en 1579 (II, p. 370), évêché de Tanger (II, p. 419). Ajoutons une « rédemption » à Alger en 1579 (II, p. 371).

43. — P. Miguel DE OLIVEIRA, *História eclesiástica de Portugal*, União Gráfica, Lisbonne, 1940, 13 1/2 × 19, 428 pages. Excellent manuel où le Maroc occupe la place qui lui revient : diocèses de Ceuta, Tanger et Safi (p. 187-188), et catalogue des évêques de ces diocèses (p. 401-403).

III. — Articles.

44. — David LOPES, *Les Portugais au Maroc*, dans *Revue d'histoire moderne*, tome XIV, août-septembre 1939, p. 337-368 (numéro spécial : « Études sur l'histoire de l'expansion portugaise dans le monde »). — Précieuse vue d'ensemble et mise au point d'après les travaux récents. Copieuse bibliographie.

45. — Robert RICARD, *Apuntes para la historia eclesiástica de Arcila y Tánger durante la ocupación portuguesa*, dans *Archivo Ibero-Americano*, Madrid, I, nos 1-2 (janvier-juin 1941), p. 56-75. — Dépouillement des *Anais de Arzila* de Bernardo Rodrigues et des *Registos paroquiais da Sé de Tânger*.

X 46. — Tomás GARCÍA FIGUERAS, *Expedición de los portugueses al río de Larache y fundación de la fortaleza de « La Graciosa » en el Lucus (1489) (Datos para su estudio)*, dans *Mauritania*, janvier 1941, p. 445-448, février 1941, p. 46-79, et mars 1941, p. 72-75, ill. et plans. — Travail solide et bien informé, comme tous ceux de l'auteur, bien que l'article du comte de Castries, *Graciosa, une ville portugaise oubliée du Maroc* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1920, p. 417-422), ne soit pas cité. Les services de la zone espagnole ont fait des fouilles sur l'emplacement de la forteresse portugaise. Cette étude a été publiée en tirage à part sous le même titre, Larache, 1941, 17 1/2 × 25, 23 pages, ill. (Protectorado de España en Marruecos, Junta Superior de Monumentos Históricos y Artísticos, núm. 3).

47. — Hipólito SANCHO, *El comercio entre el Puerto de Santa María y las plazas marítimas de Marruecos durante el siglo XVI*, dans *Mauritania*, novembre 1941, p. 343-345, et décembre 1941, p. 372-374. — Recherches d'archives qui complètent les nos 6 et 24. L'auteur étudie les relations du Puerto avec le Cap de Guer, en particulier les pêcheries.

48. — Georges CIROT, *La maurophilie littéraire en Espagne au XVIe siècle*, dans *Bulletin hispanique*, XLIII (1940), p. 213-227. — Le nouvel article de cette suite (voir chronique précédente, no 25) est consacré aux *romances moriscos* (historiques ou *novelescos*) et aux *villancicos*.

49. — Robert Ricard, *Documento importante para el estudio de las relaciones luso-españolas en la costa occidental y septentrional de Marruecos, s. XVI*, dans *Mauritania*, mars 1940, p. 90. — Sur les renseignements que fournissaient les gouverneurs des places portugaises du Maroc au sujet des pirates barbaresques dont l'activité menaçait les Canaries et les relations entre l'Espagne et l'Amérique.

50. — Francisco Bejarano Robles, *Alistamiento de trecientos arcabuceros en Málaga para el socorro de Ceuta en 1596*, dans *Mauritania*, juin 1941, p. 178-179.

51. — Hipólito Sancho, *Un tangerino mecenas de artistas, Lorenzo Herrera Bethencourt en Cádiz*, dans *Mauritania*, juillet 1941, p. 203-204, et septembre 1941, p. 277-279. — Première moitié du XVIIe siècle.

52. — Tomás Garcías Figueras, *Un huésped misterioso del Peñón de Vélez de la Gomera, el fingido Príncipe de Modena*, dans *Mauritania*, juin 1941, p. 172-173. Quatre documents (1749-1752).

53. — P. L. *El temblor de tierra en Marruecos el año 1755* (*De nuestro archivo misional de Tanger*), dans *Mauritania*, février 1941, p. 36-37. — Lettre d'un Franciscain espagnol de Meknès, 8 novembre 1755 (1775, p. 37, paraît une faute d'impression).

54. — Fr. Atanasio López, O. F. M., *Obispos de Ceuta*, dans *Mauritania*, janvier 1941, p. 439-440, et février 1941, p. 34-35. — Suite du travail signalé dans la chronique précédente, n° 17 ; recouvre les années 1743-1879.

55. — José Pedro Machado, *Alguns vocábulos de origem árabe*, dans *Boletim de filologia*, Lisbonne, tome VI, fasc. 1-2 (1939), p. 1-33. — Je signale exceptionnellement ce travail parce qu'il contient de nombreux éléments d'ordre historique, en particulier les articles *alarido* (1), *alcorão* (2), *alvíssaras* (9) et *ginete* (13). A compléter par les mémoires du même, *Comentários a alguns arabismos do Dicionário de Nascentes* (*ibid.*, tome VI, fasc. 3-4, 1940, p. 225-328), avec, en particulier, les articles *alfama*, *aljamia*, *almirante*, *árabe*, *xeque*, et *Acrescentos de Gonçalves Viana às suas « Apostilas »* (*ibid.*, tome VII, fasc. 1, 1940, p. 49-112, et fasc. 2, 1941, p. 121-160), avec, en particulier, les articles *alcorão*, *armazém* et *arrais*. Ce dernier travail sera continué.

Février 1942. Robert Ricard.

COMPTES RENDUS

MONTETY (Henri DE). *Le mariage musulman en Tunisie.* Illustrations de Roubtzoff, Ali ben Salem et René de Souza. Éditions S. A. P. I., Tunis et Paris, 1941.

Il s'agit là d'un ouvrage de 130 pages, plein d'intérêt, qui touche à la fois au droit musulman, à la sociologie et à l'ethnographie, voire à la politique indigène. Écrit avec beaucoup de sympathie pour les Tunisiens, une compétence juridique indiscutable et une connaissance certaine des milieux indigènes, ce livre trop court laisse des regrets aux spécialistes qui le lisent : l'esquisse présentée fait désirer, dans chaque domaine, une recherche plus ample et plus profonde, que l'on devine riche de résultats.

On peut en dire autant des illustrations : elles donnent l'envie d'en voir d'autres plus fouillées et plus instructives pour l'ethnographe, et qui sauraient être tout aussi artistiques que celles qu'on nous présente.

Chaque chapitre pourrait être l'objet d'une étude particulière assez volumineuse, dans un genre très différent.

Ces remarques veulent souligner l'intérêt que soulève l'étude de M. de Montety et l'estime que fait naître la sûreté de ses informations.

L. BRUNOT.

* * *

J.-M. MILLÁS VALLICROSA. *La poesia sagrada hebraico española,* grand in-4° de 400 p. Publicaciones de la Escuela de Estudios hebraicos, Madrid, 1940.

Le premier volume des publications de cette école est un splendide ouvrage du Professeur Millás de l'Université de Barcelone, consacré à la poésie sacrée hébraico-espagnole. Il comprend deux parties principales : d'abord une étude, en neuf chapitres, de la nature, de l'inspiration et de l'évolution de la poésie née dans les synagogues ; ensuite des traductions de poésies choisies classées par périodes historiques. Un index onomastique et un index des expressions techniques terminent cet important ouvrage.

Le sujet méritait d'attirer l'attention érudite de M. Millás, car, pour chanter le Seigneur, les juifs d'Espagne eurent des accents d'une très grande beauté. Cette poésie, bien que connue des Israélites et étudiée surtout par eux, est restée ignorée d'un public cultivé plus large, ce qu'il faut regretter en raison des lumières qu'elle peut apporter à la solution de problèmes touchant à d'autres domaines.

M. Millás remédie à cette situation et met à la disposition des spécialistes,

comme à celle des amateurs éclairés, une étude, qu'on peut dire exhaustive, d'une production caractéristique de la civilisation des juifs d'Espagne.

L'auteur a pris soin en effet d'expliquer non seulement la forme des poèmes, leurs thèmes, leur technique, pourrait-on dire, mais encore de décrire l'ambiance historique de l'époque à laquelle ils sont nés. La poésie sacrée des juifs d'Espagne prend ainsi toute sa valeur du point de vue littéraire comme du point de vue historique et son évolution apparaît dans ses rapports avec le cours des événements.

Exhaustive aussi est l'étude de M. Millás, par la longue liste de poètes de valeur qu'il signale à toutes les époques.

Quant à la traduction des pièces de vers, heureusement sélectionnées, on devine la difficulté qu'elle devait présenter. Dans les langues sémitiques plus que dans les langues indo-européennes, le mouvement, le rythme de la poésie sont des éléments essentiels qui provoquent l'émotion, autant, et parfois plus, que les mots eux-mêmes. Il apparaît bien que M. Millás a rendu avec bonheur ces « formes internes de la pensée », suivant l'expression significative qu'il nous offre lui-même. On le félicitera de la contribution très importante qu'il apporte aux études sur le judaïsme espagnol, inaugurant ainsi d'une façon particulièrement brillante une collection qui sera l'honneur de l'École des études hébraïques.

L. Brunot.

*
* *

Sefarad, Revista de la Escuela de Estudios hebraicos, nº 1, Madrid, 1941.

L'Espagne, à peine relevée des ruines de la guerre civile, a créé une école d'études hébraïques qui s'est donné pour objet les problèmes culturels hébréo-bibliques, ethnographiques, archéologiques, religieux, littéraires, etc., qui ont agité le monde juif dans ses rapports avec le reste du monde.

Les questions que comporte ce vaste programme ne sont pas sans relations avec celles qui concernent le monde antique et, notamment, le monde sémitique et chamito-sémitique, celui de l'Égypte, de la Phénicie, de la Babylonie et l'Assyrie, voire de l'Iran. Mais une place prépondérante est donnée, on le conçoit, à l'étude de la culture hébraïco-espagnole, dont on a pu mesurer l'importance chaque fois que l'on a abordé l'histoire du moyen âge ibérique. Relever l'apport culturel hébraïco-espagnol, souligner les relations que la civilisation juive a eues avec les autres, mettre en relief le caractère espagnol que les Sefardim, même aujourd'hui, conservent encore, telle est l'aspiration de la *Escuela de estudios hebraicos*.

Pour remplir ce programme, elle publie, d'une part, une revue : *Sefarad*, et, d'autre part, des ouvrages, dont le premier paru, *La poesia sagrada hebraico-española*, de M. le professeur Millás, a fait ici même l'objet d'un compte rendu spécial.

Le premier numéro de *Sefarad* contient les articles suivants :

Les manuscrits hébraïques de l'Escorial, par José Llamas, très utile catalogue des sources des études concernant le judaïsme espagnol.

La tradition poétique biblique dans les œuvres médiévales, par J.-M. Millás Vallicrosa, savante étude de la technique de la poésie hébraïque d'Espagne, due au plus averti des spécialistes de ces questions.

La juiverie de Miranda de l'Ebre, par Francisco Cantera, monographie historique pleine d'intérêt.

Les problèmes de l'antiquité sémitico-africaine et la continuité de l'archéologie et de la linguistique égyptiennes, par B. Celada, qui s'attaque aux différentes questions d'importance que posent les relations du monde juif avec les anciens peuples de l'Orient.

Une bibliographie abondante termine ce premier numéro, qui fait bien augurer de l'avenir d'une revue aussi savante qu'utile.

La naissance de *Sefarad* vient à son heure et comble une lacune dans les études orientalistes. L'éminent patronage sous lequel elle est mise ne peut que garantir à cette revue un légitime succès.

L. BRUNOT.

*
* *

Trente-sept lettres officielles almohades. Texte arabe établi et publié par É. Lévi-Provençal, 1 vol. grand in-8° de 286 pp.

Glossaire sur le Mans'ûrî *de Razès* (xe s.) *par Ibn al-H'achchâ* (xiiie s.), texte publié, avec une introduction, par Georges S. Colin et H.-P.-J. Renaud; *id.* de v et 163 pp., Rabat, 1941, Imprimerie Économique.

La collection de textes arabes publiés par l'Institut des Hautes Études Marocaines s'est enrichie de deux nouveaux volumes (X et XI) sortis des presses de Mustafa ben 'Abdallah peu avant que cette excellente imprimerie fermât ses portes.

Une analyse du contenu des *Lettres almohades*, avec étude diplomatique et historique, par M. É. Lévi-Provençal, parue dans le fascicule d'*Hespéris* de 1941, a permis aux lecteurs non-arabisants de prendre connaissance de ces documents pleins d'intérêt à divers points de vue.

Quant à l'ouvrage issu de la collaboration de M. G.-S. Colin et du Dr Renaud, il rendra service aux linguistes, à cause des mots rares qu'il renferme, mais surtout à ceux qui s'intéressent à la médecine et à la botanique arabes, dont les termes techniques, généralement orientaux, sont expliqués par leurs équivalents magribins. Ce glossaire avait déjà été utilisé par Dozy pour son célèbre *Supplément*, mais sur la base d'un manuscrit unique, tandis que MM. Colin et Renaud, disposant de cinq autres, ont pu établir un texte en tous points satisfaisant et qu'ils ont fait suivre d'index commodes à consulter.

S. R.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Miguel Asín Palacios. — *La espiritualidad de Algazel y su sentido cristiano.* Tome IV. *Crestomatia Algazeliana*, Madrid et Grenade, 1941, 1 vol. de 396 pp.

Le maître des études de philosophie musulmane en Espagne vient de donner dans la collection des publications de l'Institut Arias Montano une série d'analyses et d'extraits tirés d'œuvres secondaires et d'opuscules d'Al-Ġazzâlî. Ils permettent de parfaire la connaissance qu'on avait acquise de la pensée du célèbre mystique d'après son principal écrit ; *Iḥyâ' 'ulûm ad-dîn* et quelques autres ouvrages analysés par M. Asín dans les trois volumes précédents (t. I, 532 pp. ; II, 565 pp. ; III, 303 pp.) ou dans d'autres collections. On voit quelle est l'ampleur de ces études qui s'ajoutent aux importants travaux de leur auteur sur les philosophes musulmans espagnols.

H.-P.-J. Renaud.

*
* *

J. Farrugia de Candia. — Monnaies algériennes du Musée du Bardo, *Revue tunisienne*, 1941.

M. F. de C. continue l'étude des monnaies du Musée du Bardo, étude détaillée et précise, qui ne laisse rien dans l'ombre ou dans le doute. Il donne ici un catalogue des monnaies d'or, d'argent et de bronze qui se trouvent au Musée du Bardo, avec une introduction historique sur la frappe dans la Régence d'Alger. L'inventaire comporte 139 articles ; c'est dire l'importance de cette nouvelle contribution à la numismatique de l'Afrique du Nord.

On doit être reconnaissant à M. Farrugia de Candia de son labeur ininterrompu et de son travail qui attire l'éloge par une scrupuleuse exactitude.

Travaux antérieurs du même genre : *Monnaies hafsites du Musée du Bardo*, et *Monnaies marocaines alaouites du Musée du Bardo.*

L. Brunot.

L'Editeur-Gérant : R. Pinardon. MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. 1942.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

I. — E. Laoust, *Etude sur le dialecte des Ntifa*, Paris, Leroux, 1918. *Epuisé*.
II. — L. Milliot, *Démembrement des Habous*, Paris, Leroux, 1918. *Epuisé*.
III-IV. — L. Milliot, *Recueil de Jurisprudence chérifienne* (2 vol.) Paris, Leroux, 1920. *Épuisé*.
V. — L. Brunot, *La mer dans les traditions et les industries de Rabat et Salé*, Paris, Leroux, 1920. *Epuisé*.
VI. — L. Brunot, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé*, Paris, Leroux, 1920.
VII. — E. Westermark, trad. J. Arin : *les cérémonies du Mariage au Maroc*, Paris, Leroux, 1921. *Epuisé*.
VIII. — E. Lévi-Provençal, *Les manuscrits arabes de Rabat*, Leroux, 1921. *Épuisé*.
IX. — E. Lévi-Provençal, *Textes arabes de l'Ouargha*, Paris, Leroux, 1921.
X-XI. — *Mélanges R. Basset, Etudes nord-africaines et orientales*, 2 vol. Paris, Leroux, 1923 et 1925.
XII. — S. Biarnay, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*, Paris, Leroux, 1924. *Epuisé*.
XIII. — L. Milliot, *Recueil de jurisprudence chérifienne*, Tome III, Paris, Leroux, 1924. *Epuisé*.
XIV. — V. Loubignac, *Etudes sur le dialecte des Zaïan et des Aït Sgougou* (2 vol.), Paris, Leroux, 1924.
XV. — J. Serres, *Mémoires concernant l'état présent du Royaume de Tunis*, par M. Poiron, Paris, Leroux, 1925.
XVI. — Doct^sse^ Legey, *Contes et légendes populaires du Maroc*, Paris, Leroux, 1926. *Epuisé*.
XVII-XVIII. — *Mémorial Henri Basset, Nouvelles études nord-africaines et orientales*, Paris, Leroux, 1928. *Epuisé*.
XIX. — E. Lévi-Provençal, *Le Ṣaḥīḥ d'al-Buḫārī*, reproduction phototypique des manuscrits de la recension occidentale, Paris, Leroux, 1928.
XX. — L. Brunot, *Textes arabes de Rabat*, Paris, Leroux, 1931.
XXI. — G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, *Un manuel hispanique de ḥisba*, traité d'As-Saḳaṭī de Malaga. Textes, notes et glossaire, Paris, Leroux, 1931. *Epuisé*.
XXII. — A. Renisio, *Etudes sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhāja de Sraïr*, grammaire, textes et lexique, Paris, Leroux, 1932, *Epuisé*.
XXIII. — E. Laoust, *Siwa, I, Son parler*; Paris, Leroux, 1932.
XXIV. — H. P. J. Renaud et G. S. Colin, *Tuḥfat al-aḥbāb, Glossaire de la matière médicale marocaine*, Paris, Geuthner, 1934.
XXV. — H. Terrasse, *L'art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle*, Paris, Van Oest, 1932. *Epuisé*.
XXVI. — J. Dresch, *Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine*, Paris, Larose, 1933.
XXVII. — H. P. J. Renaud et G. S. Colin, *Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal franc »* Paris, Larose, 1935.
XXVIII. — Ṣâ'id Al-Andalusî, *Kitâb ṭabaḳât al-umam*, trad. R. Blachère, Paris, Larose, 1935.
XXIX. — G. Spillmann, *Les Aït Atta du Sahara et la pacification du Haut Dra*, Rabat, Moncho, 1936.
XXX. — B. Maslow, *Les mosquées de Fès et du Nord du Maroc*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1937.
XXXI. — Damiao de Gois, Trad. R. Ricard, *Les Portugais au Maroc de 1495 à 1521*, Rabat, Moncho, 1937.
XXXII. — G. S. Colin, *Chrestomathie marocaine*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1939.
XXXIII. — L. Brunot et E. Malka, *Textes judéo-arabes de Fès*, Rabat, Ecole du Livre, 1939.
XXXIV. — H. P. J. Renaud, *Le calendrier d'Ibn al-Bannā' de Marrakech*, Paris, Larose (en cours d'impression).
XXXV. — J. Dresch, *Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand Atlas*, Tours, Arrault et Cie, 1941.
XXXVI. — R. Thouvenot, *Une colonie romaine de Maurétanie tingitane : Valentia Banasa*, Presses universitaires de France, Paris, 1941.
XXXVII. — L. Brunot et E. Malka, *Glossaire judéo-arabe à Fès*, Rabat, Ecole du Livre, 1940.
XXXVIII. — H. Terrasse, *La mosquée des Andalous à Fès*, Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1942.

COLLECTION *HESPÉRIS*

I. — R. Montagne, *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas*, Paris, Larose, 1930.
II. — Dr A. Paris, *Documents d'architecture berbère*, Paris, Larose, 1925.
III. — J. Bourrilly et E. Laoust, *Stèles funéraires marocaines*, Paris, Larose, 1927.
IV. — P. Ricard, *Dentelles algériennes et marocaines*, Paris, Larose, 1928.
V. — H. Basset et H. Terrasse, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Paris, Larose, 1932.
VI. — E. Laoust, *L'habitation chez les transhumants du Maroc central*, Paris, Larose, 1935.
VII. — Mlle J. Jouin, *Les thèmes décoratifs des broderies marocaines*, Paris, Larose, 1935.
VIII. — P. Neuville et A. Ruhlmann, *La place du paléolithique ancien dans le quaternaire marocain*, Casablanca, Farairre, 1941.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — 1942

VISA DE LA CENSURE DU MAROC (RABAT)
Nº 5088 DU 7 OCTOBRE 1942